



La situation de l'économie et de l'emploi en Normandie

Au 1^{er} janvier 2023

Octobre 2023

Présenté par Philippe Legrain

RAPPORT

Octobre 2023

La situation de l'économie et de l'emploi en Normandie

Au 1^{er} janvier 2023

Présidente

Maud LASNON

Rapporteur

Philippe LEGRAIN

Chargée d'étude

Claire COULIBALY

Sommaire

COMPOSITION DE LA COMMISSION 6	5
AUDITIONS	7
INTRODUCTION	9
1 DEPUIS 2016, LA NORMANDIE EST ENTREE DANS UNE NOUVELLE ERE DEMOGRAPHIQUE	11
1.1 DEPUIS 2016, LA POPULATION NORMANDE DIMINUE	12
1.2 LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION NORMANDE S'ACCENTUE.....	16
2 UN MARCHÉ DU TRAVAIL EN MUTATION	21
2.1 UN TAUX DE CHOMAGE HISTORIQUEMENT BAS ET HETEROGENE SUR LE TERRITOIRE	21
2.2 QUI SONT LES DEMANDEURS D'EMPLOI ?	23
2.3 L'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI	25
2.4 LES METIERS EN TENSION.....	27
2.5 LA FORMATION EN NORMANDIE	29
2.5.1 <i>La formation initiale</i>	29
2.5.2 <i>L'apprentissage</i>	32
2.5.3 <i>La formation continue et professionnelle</i>	34
3 LA SITUATION ECONOMIQUE PAR GRANDS SECTEURS ET SOUS L'ANGLE DE L'EMPLOI	37
3.1 DONNEES GENERALES SUR LA SITUATION ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA NORMANDIE	37
3.1.1 <i>PIB, emploi et grands secteurs</i>	37
3.1.2 <i>Défaillances et créations d'entreprises</i>	42
3.1.3 <i>Les indicateurs de développement durable</i>	42
3.1.3.1 Taux d'artificialisation des sols	42
3.1.3.2 Part de l'agriculture biologique dans la surface agricole utile.....	43
3.1.3.3 Production d'énergie renouvelable	44
3.1.3.4 Émissions de gaz à effet de serre	45
3.1.4 <i>Le niveau des salaires en Normandie</i>	46
3.1.5 <i>Niveau de vie et taux de pauvreté</i>	47
3.2 L'ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX SECTEURS DE L'ÉCONOMIE EN NORMANDIE	51
3.2.1 <i>Le secteur primaire : agriculture et pêche</i>	51
3.2.1.1 La Normandie agricole.....	51
3.2.1.2 La filière pêche	54
3.2.2 <i>La Normandie, première région industrielle de France ?</i>	56
3.2.3 <i>La construction et le logement</i>	61
3.2.3.1 La construction	61
3.2.3.2 Le logement.....	61
3.2.4 <i>Le secteur tertiaire marqué par l'atonie des services marchands à haute valeur ajoutée</i>	63
3.2.4.1 Le trafic de marchandises et de passagers poursuit sa reprise après la Covid-19.....	65
3.2.4.2 La reprise du tourisme post-Covid-19	67
3.2.5 <i>Le tertiaire non marchand et l'emploi public</i>	69
CONCLUSION	75

Composition de la commission 6

« Budget & Évaluation des politiques publiques »

Mme Christine **BONNIEUX**

M. Pascal **CATELAIN**

M. Guillaume **DARTOIS**

M. Thierry **DELANDRE**

M. Alain **DEVAUX**

M. Dominique **GARÇONNET**

M. Jean-Pierre **GIROD**

M. Axel **GOSSET**

M. Jean-Yves **HEURTIN**

Mme Maud **LASNON** (Présidente)

M. Philippe **LEGRAIN** (Rapporteur)

Mme Marie **LEVARAY**

M. Didier **LUTSEN** (Vice-président)

M. Patrick **MOREL**

Mme Claire-Hélène **PÉGHAIRE-GAUDEUL**

M. Ludovic **PIQUOT**

M. Dimitri **ROGOFF**

M. Philippe **SCELIN**

Mme Caroline **VOLLE**

La commission remercie MM. Thomas **BOUVET**, Hervé **FLEURY** et Hugues **SANSON**, qui ont participé au début des travaux mais ont quitté le CESER avant la présentation de ce rapport à l'assemblée plénière.

Auditions

Le CESER remercie l'ensemble des personnes qui ont pris part aux travaux de la commission 6, en acceptant de nous rencontrer et de nous transmettre des informations. Les fonctions indiquées sont celles occupées par les personnes au moment de leur audition par le CESER.

M. Arnaud **BRENNETOT**

Directeur du département de géographie, université de Rouen Normandie

M. Christian **CAMESELLA**

Directeur-adjoint de l'Insee Normandie

M. Camille **HURARD**

Chef de projets d'études, service « Études et diffusion », Insee Normandie

M. Philippe **LEGRAIN**

Service « Économie, veille et prospective », Chambres d'agricultures de Normandie

Mme Frédérique **PELLIER**

Responsable du service « Statistiques, études et évaluation », Pôle emploi Normandie

M. Bruno **PÉRON**

Directeur-adjoint de Pôle emploi Normandie

M. Dimitri **ROGOFF**

Président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Normandie

Introduction

Le CESER a publié en 2017 un rapport sur « La situation économique et de l'emploi en Normandie »¹. Un an après la « réunification » de la Normandie, ce rapport avait l'intérêt de rassembler et d'analyser en un seul et même document les données produites par différentes structures pour restituer le paysage socio-économique de la nouvelle région.

En cette fin de mandat 2017-2023, le CESER estime pertinent de renouveler l'exercice, afin de disposer d'un paysage actualisé. Ce rapport permet de prendre la mesure des changements intervenus entre 2017 et 2023, période « d'installation » de la Normandie « réunifiée », mais aussi période marquée par les crises internationales du Brexit, de la pandémie de Covid-19 et du conflit russo-ukrainien. En outre, l'inflation s'est beaucoup développée en France, comme à l'international, depuis 2021. En effet, elle est passée d'un taux quasi-nul en janvier 2021 à environ 6 % fin 2022. Ce paramètre est à prendre en compte pour l'analyse de certaines données.

En 2023, les données socio-économiques sur la Normandie sont riches et facilement accessibles numériquement. C'est pourquoi le présent rapport est moins exhaustif en données chiffrées que le précédent. Celui-ci s'attache plutôt à illustrer, par des graphiques et par des cartes, la situation socio-économique régionale. Il présente également des évolutions sur le long terme, des comparaisons interrégionales, ainsi que des précisions infrarégionales. Au-delà des analyses régionales ciblées produites régulièrement par les structures institutionnelles, ce rapport vise à donner au lecteur un large panorama socio-économique de la Normandie en 2023. Celui-ci sera notamment utile aux futurs conseillers du CESER en leur début de mandat en janvier 2024.

Les éléments exposés ici ont pour but de porter à la connaissance, susciter le débat et la réflexion, afin d'éclairer les citoyens, les corps intermédiaires et les décideurs sur les politiques à déployer pour conforter ou contrer telle ou telle tendance. Les constats et analyses, perçus comme positifs, neutres ou négatifs, ne constituent donc pas des finalités en soi mais des outils pour construire la Normandie de demain.

Ce rapport aborde en première partie la démographie de la Normandie, qui a opéré un basculement entre 2017 et 2023, puis le marché du travail, en proie également à une profonde mutation, et enfin la situation socio-économique par grands secteurs avec un recours privilégié aux indicateurs de l'emploi.

¹ [La situation économique et de l'emploi en Normandie au 1er janvier 2017 | CESER Normandie](#)

1 Depuis 2016, la Normandie est entrée dans une nouvelle ère démographique

L'institut national d'études démographiques déclarait en novembre 2021 que le vieillissement de la population s'accélérait en France et dans la plupart des pays développés². Ce vieillissement entraîne à terme une diminution de la population, qui s'observe déjà chez nos voisins : l'Italie, la Roumanie, la Grèce et le Portugal voient leur population diminuer depuis plusieurs années. D'après Eurostat, la population des 27 États membres de l'Union européenne, de l'Islande, de la Norvège et de la Suisse, devrait atteindre son point culminant en 2026, avant d'entamer un déclin progressif.

D'après l'Insee, la France devrait, elle, connaître une croissance de population jusque vers 2044, pour atteindre environ 69,3 millions d'habitants. Puis elle devrait diminuer régulièrement dans les décennies suivantes.

Les projections de l'Insee citées dans ce rapport reposent sur des modèles statistiques fondés sur la pérennisation des tendances démographiques actuelles propre au territoire concerné. C'est le cas notamment pour le solde migratoire³ national, dont le volume pour les projections équivaut au volume actuellement mesuré. Les déplacements de population à l'échelle nationale, qui pourraient résulter du réchauffement climatique, sont aujourd'hui trop difficiles à estimer pour être pris en compte par l'Insee dans ses projections. De même, le développement du télétravail à longue distance est encore trop récent pour en mesurer les effets sur une double domiciliation entre Paris et la province. **Les projections présentées correspondent donc à un scénario « constant », « au fil de l'eau », « toutes choses égales par ailleurs ». Elles constituent pour la puissance publique une aide à la décision, les politiques à venir ayant vocation à infléchir ce scénario dans la direction souhaitée.**

Dans le contexte mondial, européen et national exposé plus haut, les quatre régions limitrophes de l'Île-de-France sont les plus vieillissantes. Cette tendance, corrélée depuis plusieurs années à un net ralentissement de la croissance démographique (Figure 1), laissait présager une diminution à venir de la population. Cela a été vérifié entre 2014 et 2020, où ces régions ont vu pour la première fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale leur population diminuer ou quasi-stagner :

- - 0,7 % pour la Bourgogne-Franche-Comté,
- - 0,3 % pour la Normandie,
- - 0,1 % pour le Centre - Val de Loire et les Hauts-de-France,
- + 0,1 % pour le Grand Est.

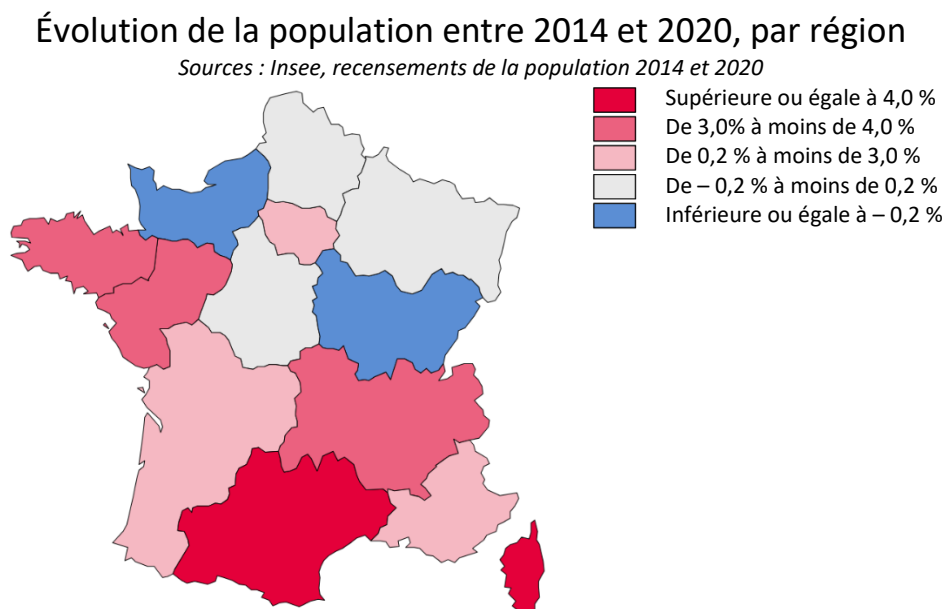
Cette évolution contraste avec les autres régions de France Métropolitaine, où la croissance démographique s'est encore maintenue, de + 2 % en Île-de-France, jusqu'à + 4,2 % en

² [Le vieillissement de la population s'accélère en France et dans la plupart des pays développés - Focus - Les mémos de la démo - Ined - Institut national d'études démographiques](#)

³ Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Occitanie et + 6 % en Corse. Dans le même temps, la population française a progressé au total de près de 2 %.

Figure 1



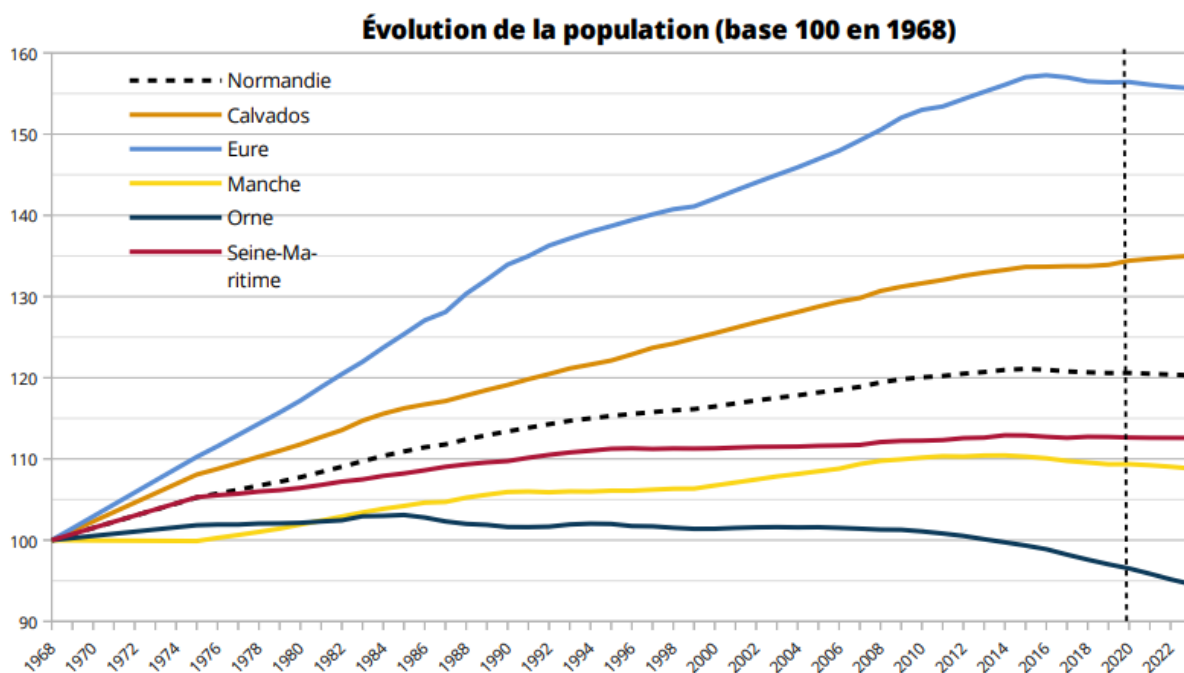
1.1 Depuis 2016, la population normande diminue

L'Insee chiffre la population de la Normandie à 3 317 000 personnes au 1^{er} janvier 2023, ce qui la positionne au 10^{ème} rang des treize régions métropolitaines. Entre le 1^{er} janvier 2018 et le 1^{er} janvier 2023, la Normandie a perdu près de 10 500 habitants. Le pic démographique s'observe vers 2016 (Figure 2). La diminution de population constatée est certes très modeste. Mais les projections de l'Insee pour les prochaines années confirment cette tendance à la baisse, en Normandie, comme dans les quatre autres régions limitrophes de l'Île-de-France. L'Insee y voit donc la matérialisation du déclin démographique annoncé depuis plusieurs années. Pour le grand public, cette diminution concrète peut surprendre. En effet, jusqu'au milieu de la décennie 2000, la Normandie était encore une région jeune. La tendance démographique s'est rapidement inversée depuis.

Depuis au moins 1968, la population normande croissait moins vite que la population française. Cette croissance se concentrait essentiellement autour des principaux pôles régionaux (Figure 3) :

- Caen, avec un rayonnement sur la majorité du Calvados ; ce deuxième département le plus peuplé de Normandie affiche la plus forte croissance entre 2014 et 2020 (+ 0,2 %) ;
- Le Havre, Rouen et Évreux (avec un débordement de la croissance francilienne autour de ce dernier pôle) ; la Seine-Maritime et l'Eure affichent une stagnation de population entre 2014 et 2020 (0,0 % de croissance).

Figure 2



Source : Recensement de la population 1968, Estimations annuelles de population 1975 – 2023

Note : après la ligne en pointillé, les données sont provisoires

Entre 2014 et 2020, la baisse démographique a concerné les territoires suivants (Figure 3) :

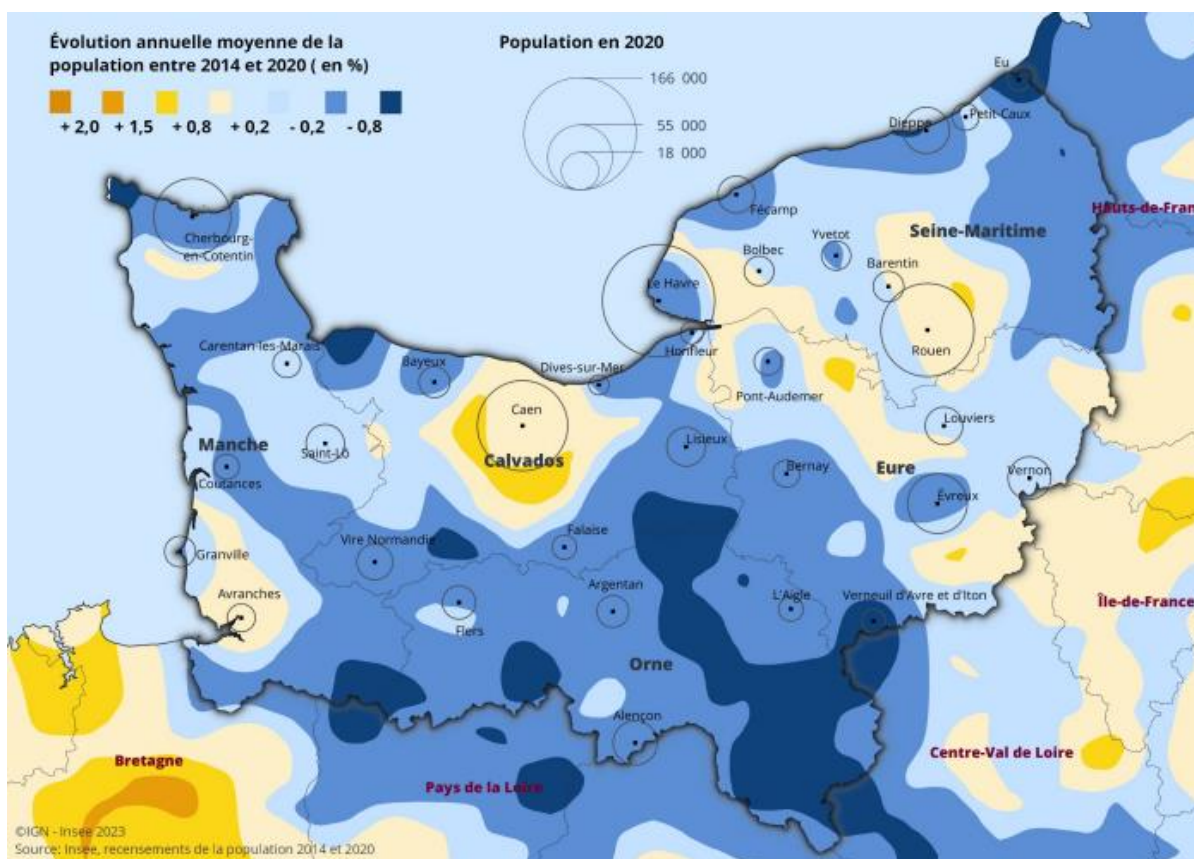
- la Manche, qui a perdu 0,2 % de sa population ;
- l'Orne, qui a perdu 0,5 % de sa population. Ce département le moins peuplé de la Normandie perd des habitants depuis 1990 et son évolution démographique correspond au futur projeté des autres départements normands (à scénario constant) ;
- au nord-est de la Seine-Maritime, la vallée de la Bresle.

Aujourd'hui, la population normande est donc inégalement répartie selon les départements (Figure 4).

C'est en 2018 que le solde naturel est devenu négatif en Normandie : depuis cette date, il y a chaque année plus de décès que de naissances en Normandie. L'indice conjoncturel de fécondité est passé en-deçà du seuil de renouvellement des générations (2,05 enfants par femme) également en 2018. Bien que cet indice demeure plutôt élevé dans notre région (1,81 en 2022 contre 1,76 en France métropolitaine), cela ne suffit pas à compenser la diminution du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants. Cela explique la diminution du nombre de naissances en Normandie, confirmée par le chiffre de 33 000 en 2022 contre environ 40 000 par an autour de 2010.

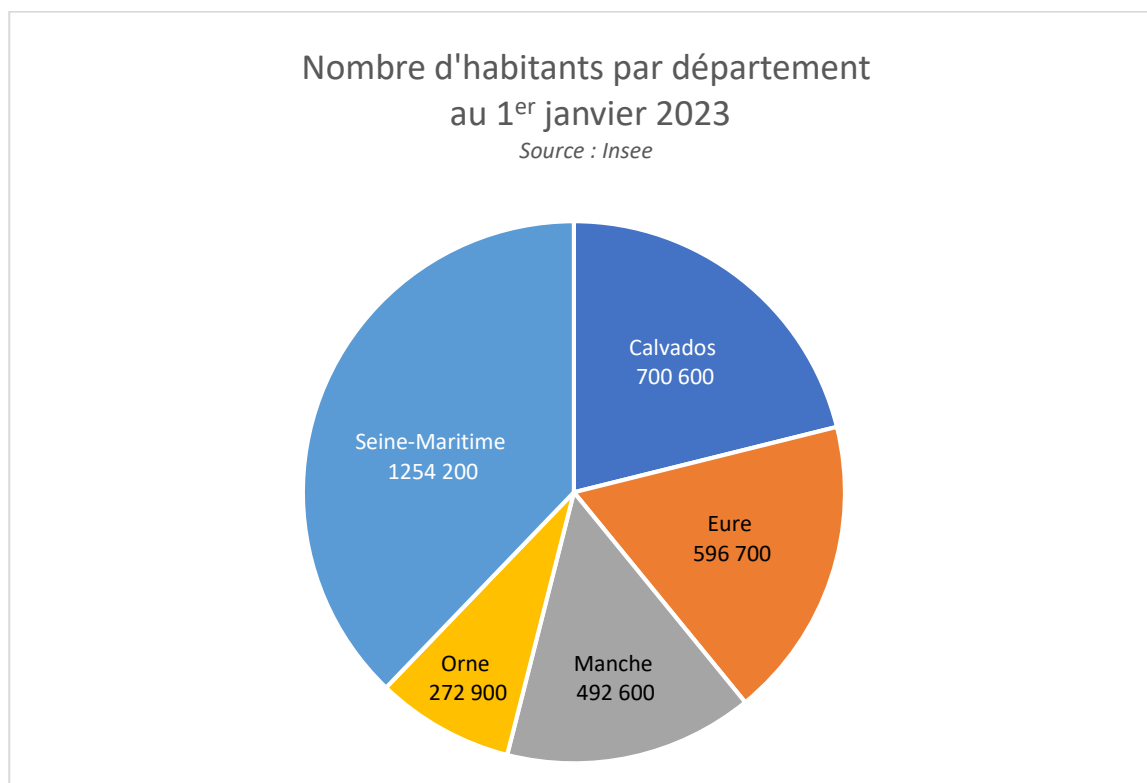
En revanche, le solde migratoire de la Normandie est supérieur à 1 800 habitants en 2022. Il faut remonter à l'année 2007 pour trouver un excédent plus élevé. Cet indicateur sera à suivre de près dans les prochaines années. En effet, la Normandie constatait depuis plusieurs

Figure 3



14

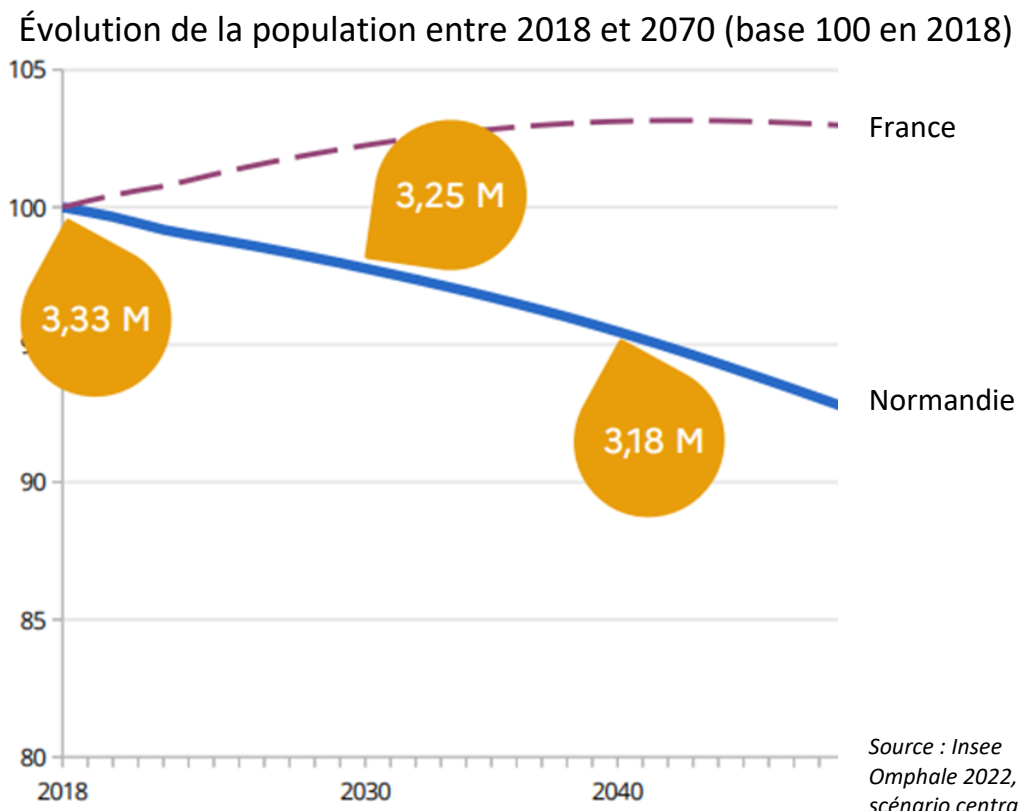
Figure 4



années un déficit d'attractivité, avec un solde migratoire moyen de - 3 800 habitants par an entre 2014 et 2020. Or, depuis la crise sanitaire, le développement du télétravail de longue distance entre la province et Paris, l'attirance de franciliens pour la province et les migrations du sud vers l'ouest de la France dans la lignée du réchauffement climatique suscitent des hypothèses de renversement de la tendance. Des enquêtes sur la question de l'exode urbain ou francilien sont en cours en France. Celle du programme « POPSU Territoires »⁴ travaille avec le site de petites annonces « Leboncoin » et sur les données de réexpédition définitives de courrier de La Poste pour obtenir les informations les plus récentes. Mais on ne dispose pas encore d'éléments probants pour confirmer ou infirmer ce phénomène dans notre région. Le solde migratoire de 2022 constitue donc une donnée très intéressante pour continuer à étudier ce potentiel mouvement, via notamment les prochains résultats de recensement de l'Insee.

Bien que positif, le solde migratoire de 2022 n'a néanmoins pas été suffisant pour compenser le déficit naturel de 4 500 habitants. **La population normande a donc diminué en 2022, comme chaque année depuis 2016.** Elle pourrait baisser d'environ 0,2 % chaque année. (Figure 5)

Figure 5



⁴ [Exode Urbain | Popsu \(archi.fr\)](https://www.archi.fr/exode-urbain)

1.2 Le vieillissement de la population normande s'accroît

Nous utiliserons dans cette partie le vocabulaire de l'Insee pour différencier les différentes classes d'âge, présenté en figure 6.

Figure 6

Appellation des classes d'âges d'après l'Insee	
0-19 ans	Jeunes
20-64 ans	Population en âge de travailler
65 ans et plus	Séniors

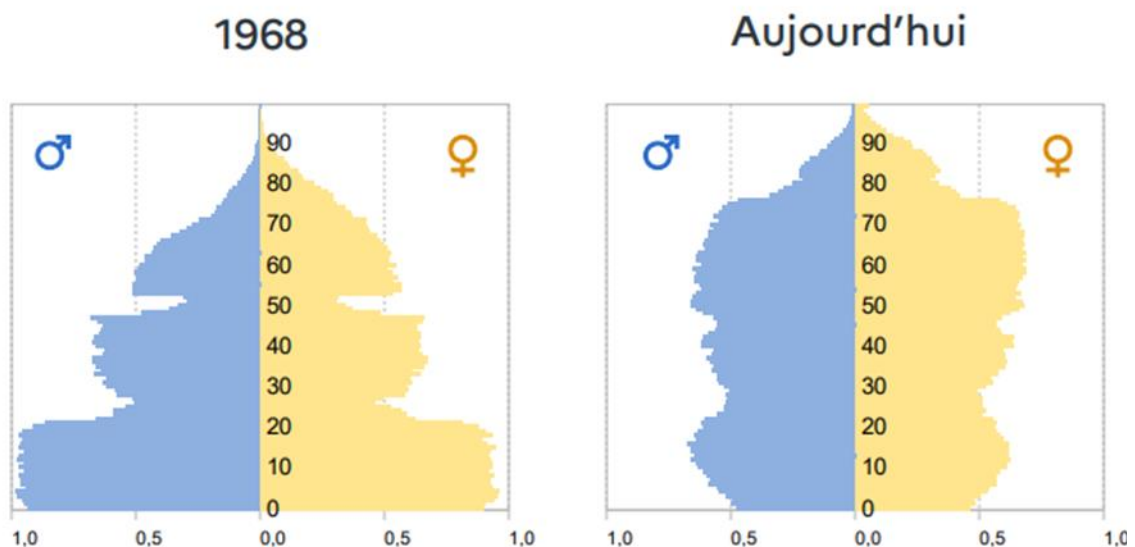
Au sens de l'Insee, le vieillissement de la population se caractérise par une augmentation de la proportion des séniors au sein de la population totale. Le vieillissement de la population est un élément auquel on est davantage accoutumé, et moins surprenant que la diminution de population évoquée précédemment. En effet, le vieillissement est observé dans les pays développés, en Europe, en France et en Normandie depuis plusieurs décennies. En effet, dans ces territoires, le nombre de naissances diminue et les personnes vivent de plus en plus longtemps. L'espérance de vie à la naissance⁵ des Français s'allonge continuellement. Néanmoins, lors de sa dernière révision, l'Insee a un peu réduit cet allongement.

Sur les structures par âge de la population normande (Figure 7), on constate que celle de 1968 a bien la forme d'une pyramide, avec une base de jeunes (0-19 ans) bien plus large que le sommet constitué par les séniors (65 ans ou plus). Aujourd'hui, la forme pyramidale a disparu et la base des jeunes s'est considérablement rétrécie tandis que le sommet des séniors s'est élargi.

16

Figure 7

Structure par âge de la population normande



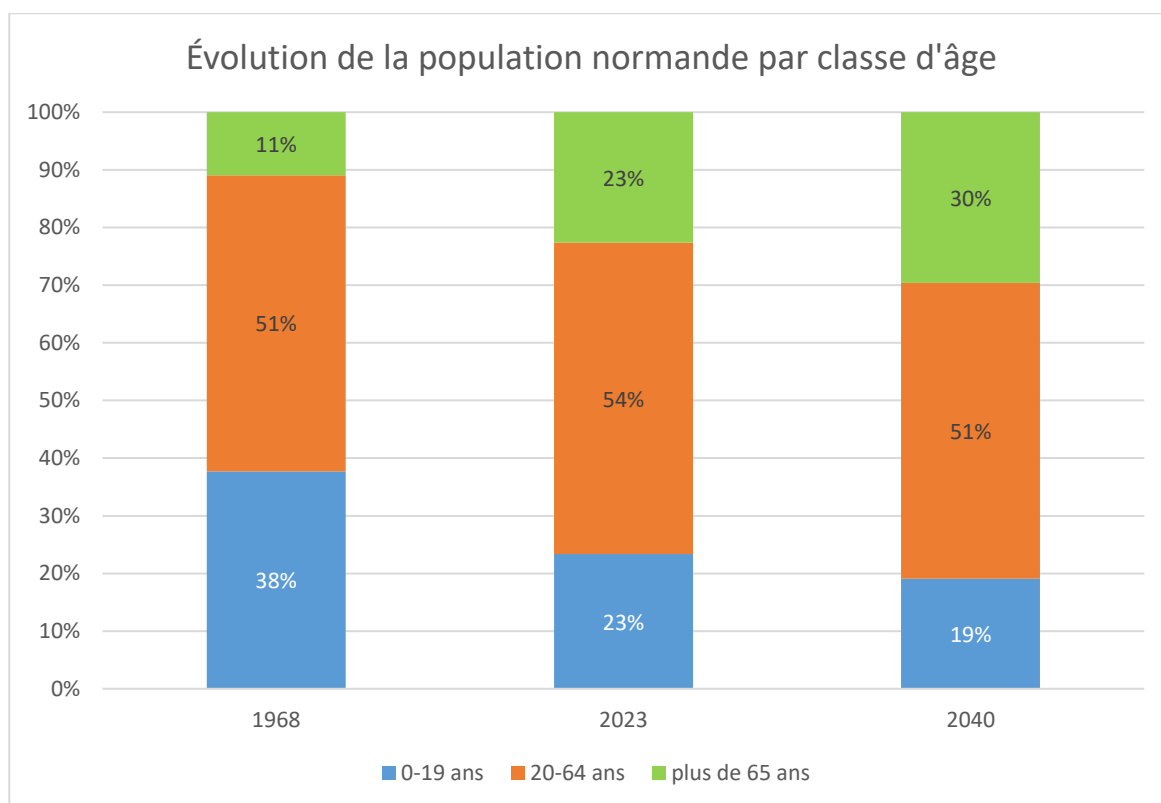
Source : Insee, recensements de la population 1968, estimations de population 2023, Omphale 2022

⁵ L'espérance de vie à la naissance exprime le nombre d'années que peut espérer vivre un nouveau-né, si les conditions de mortalité demeurent les mêmes qu'à sa naissance durant toute sa vie.

Le ratio de population par classe d'âge (Figure 8) montre également qu'entre 1968 et 2023 :

- La proportion des séniors a plus que doublé (en passant de 11 % à 23 %) ;
- La proportion des jeunes a diminué d'un quart (en passant de 38 % à 23 %). En Normandie comme en France, le vieillissement démographique s'est accentué à partir de 2011, lorsque les premiers baby-boomers⁶ ont atteint l'âge de 65 ans. On voit sur la figure 8 que ce vieillissement va s'accroître au moins jusqu'en 2040. La proportion des séniors devrait atteindre 30 % vers 2040. Au-delà, en Normandie, le nombre des séniors devrait se stabiliser avec la disparition progressive des baby-boomers. D'ici 2040, la proportion de jeunes devrait continuer à diminuer.

Figure 8



Source : Recensement de la population 1968, Estimations annuelles de population 2023

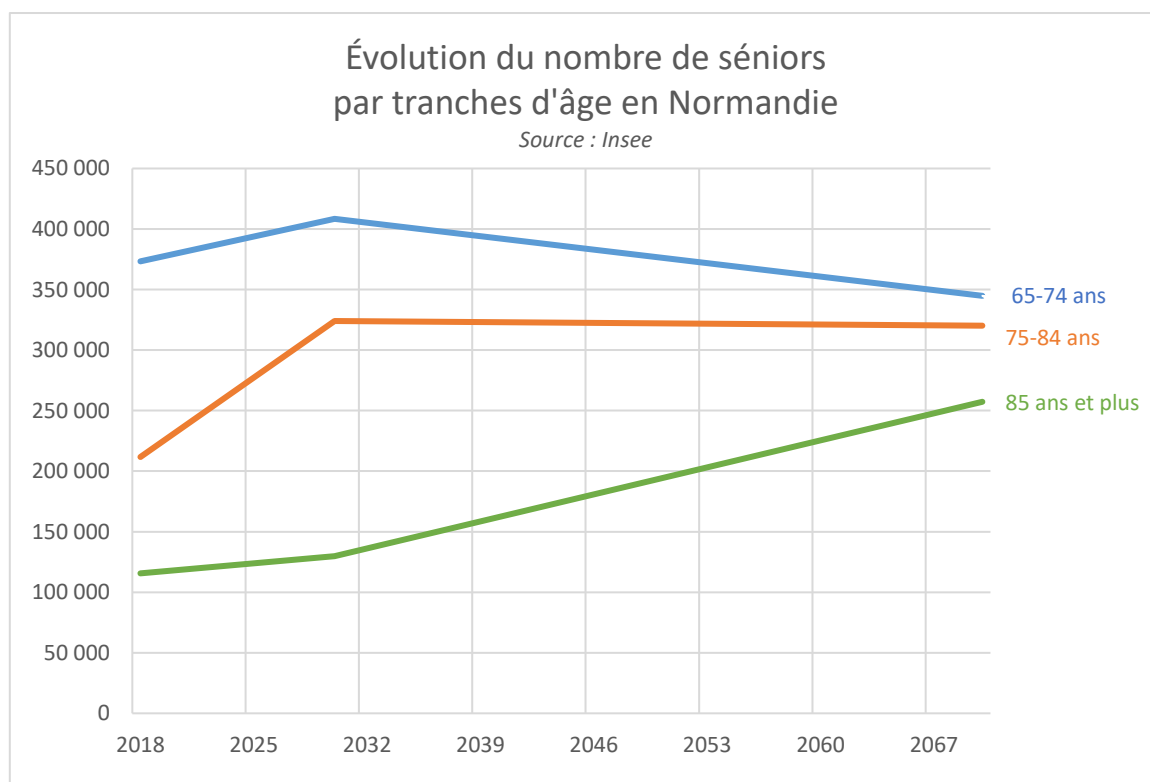
Dans les projections de l'Insee sur l'évolution de la population entre 2018 et 2070, **la Normandie fait toujours partie des régions les plus impactées en pertes de 0-19 ans et de 20-64 ans** (dernière place pour la Normandie), **et en gain de 65 ans et plus. Il s'agit toujours des quatre régions limitrophes de l'Île-de-France**, où les impacts sont systématiquement supérieurs à la moyenne nationale. **La Normandie est donc une région particulièrement touchée par le vieillissement pour les prochaines décennies.**

⁶ Baby-boomers : classe d'âge correspondant à l'augmentation importante du taux de natalité en France de 1946 à 1974

Ce vieillissement de la population aurait des implications socio-économiques importantes en Normandie, telles que :

- **La gestion des effectifs scolaires, en diminution globale mais pas forcément linéaire selon les âges** ; par exemple, entre 2018 et 2030, les effectifs scolaires devraient diminuer plus fortement dans les écoles maternelles (-20 %) et élémentaires (-21 %) que dans les collèges (-11 %) et lycées (-5 %). Cela aura des impacts sur le nombre des enseignants et la gestion des équipements.
- La population des 19-64 ans, en **âge de travailler**, devrait diminuer de 9 % entre 2018 et 2030. Cela pourrait avoir des impacts sur le taux de chômage et les métiers en tension
- **La gestion de la potentielle perte d'autonomie des séniors les plus avancés en âge (au-delà de 85 ans environ)** renforcerait le besoin de professionnels d'accompagnement et d'un habitat adapté⁷. **À partir de 2030**, les premiers baby-boomers, nés à partir de 1946, atteindront 84 ans. Or les baby-boomers représentent un gros volume de population. Le nombre de 65-84 ans, après avoir beaucoup augmenté, tendrait donc à se stabiliser. En revanche, **le nombre des 85 ans et plus augmenterait fortement en Normandie.** (Figure 9)

Figure 9



⁷ Ce dernier sujet est abordé page 115 dans le rapport [Habiter en Normandie en 2040](#) publié par le CESER en avril 2023.

Pour en savoir plus, on peut se référer à l'avis publié par le CESER Normandie en janvier 2017 « Accompagner le vieillissement des Normands : un enjeu sociétal au cœur des compétences régionales »⁸.

En conclusion, la Normandie est en 2023 entrée dans une nouvelle ère démographique : celle de la diminution avérée de sa population et de son vieillissement de plus en plus rapide. Elle partage cette situation avec les quatre autres régions limitrophes de l'Île-de-France :

- **Les Hauts-de-France,**
- **Grand-Est,**
- **Bourgogne-Franche-Comté et**
- **Centre-Val de Loire.**

⁸ [Accompagner le vieillissement des Normands – CESER Normandie - janvier 2017](#)

2 Un marché du travail en mutation

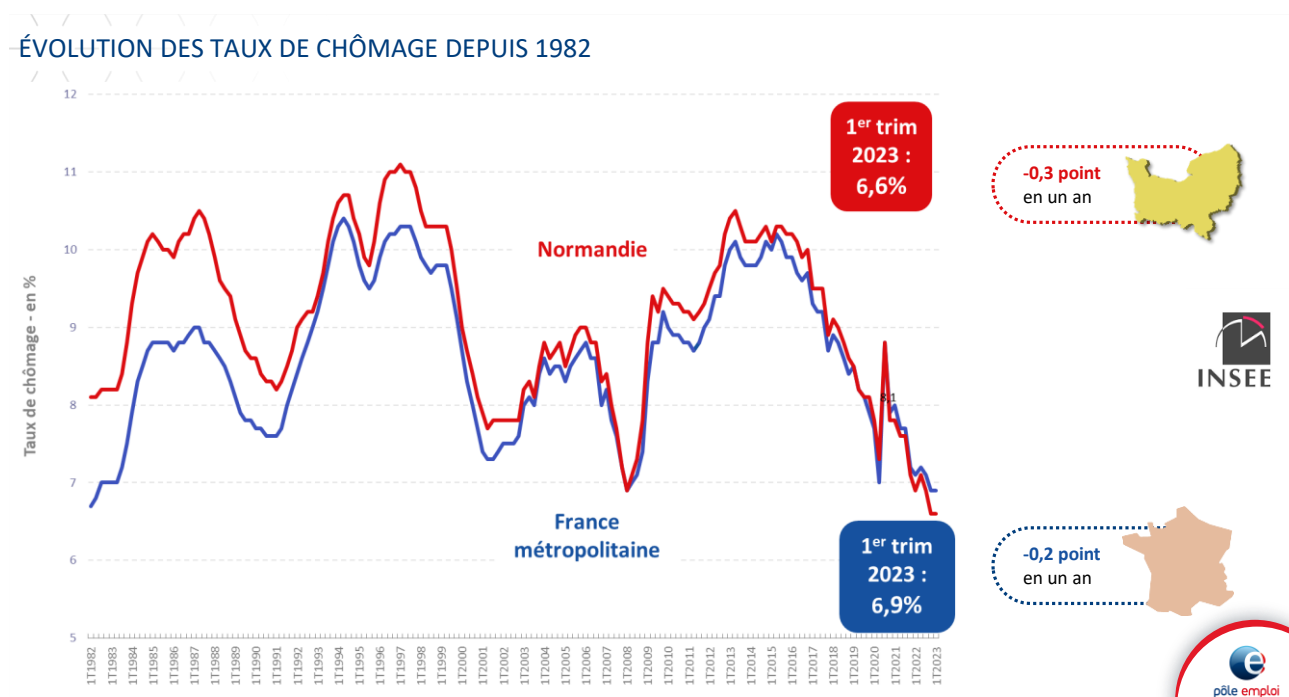
2.1 Un taux de chômage historiquement bas et hétérogène sur le territoire

Les chiffres du taux de chômage présentés dans cette partie 2.1 correspondent à la définition en vigueur du BIT⁹, et tiennent compte du changement de méthodologie dans le calcul de ce taux pour disposer de données comparables dans le temps.

Le rapport de 2017 faisait apparaître un taux de chômage globalement en baisse en Normandie. La mise en œuvre du Brexit (1^{er} janvier 2021), la crise sanitaire de la Covid-19 (2020-2022) et le conflit russo-ukrainien (survenu en février 2022) ont pu susciter des craintes quant à des effets négatifs sur l'emploi. Concernant le taux de chômage, celui-ci a suivi la tendance nationale (Figure 10). Les deuxième et troisième trimestre de 2020 affichent des taux atypiques, en lien avec le premier confinement de 55 jours. Depuis la fin 2020, le taux de chômage est en baisse. Cette baisse est plus prononcée en Normandie (- 0,3 point en un an) qu'en France métropolitaine (- 0,2 point en un an). **Au premier trimestre 2023, la Normandie affichait un taux de chômage de 6,6 %, chiffre le plus faible depuis 40 ans.**

Cette baisse générale, observée depuis 2012, semble annoncer la fin du « chômage de masse » installée en France et en Normandie depuis le début des années 1980. Il s'agit d'une évolution majeure dans le domaine socio-économique du territoire. Le « plein emploi » n'est pas encore atteint, comme dans d'autres pays européens où le taux de chômage au sens du BIT est seulement de 3 à 4 %.

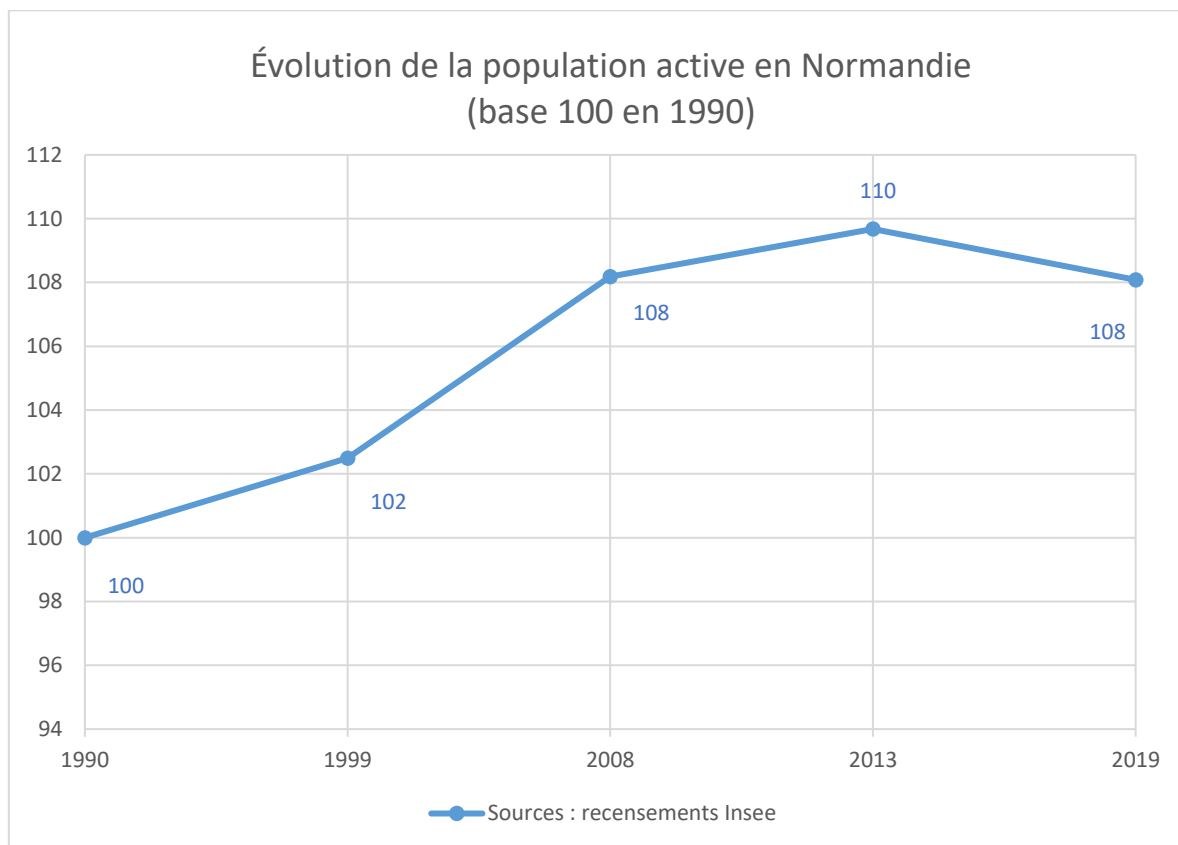
Figure 10



⁹ BIT : bureau international du travail

Outre les facteurs nationaux à l'origine de cette tendance lourde, on peut s'interroger sur des facteurs régionaux expliquant ce phénomène, et notamment le facteur démographique vu en première partie. **En Normandie, la population active (15-64 ans en emploi ou inscrits au chômage) a diminué de 8 % entre 2013 et 2019** (Figure 11). Cette diminution de population active a pu favoriser la baisse du chômage en Normandie. Son impact sur la diminution du nombre d'emplois (cf. partie 3.1.1) est plus difficile à établir, du moins à court terme.

Figure 11

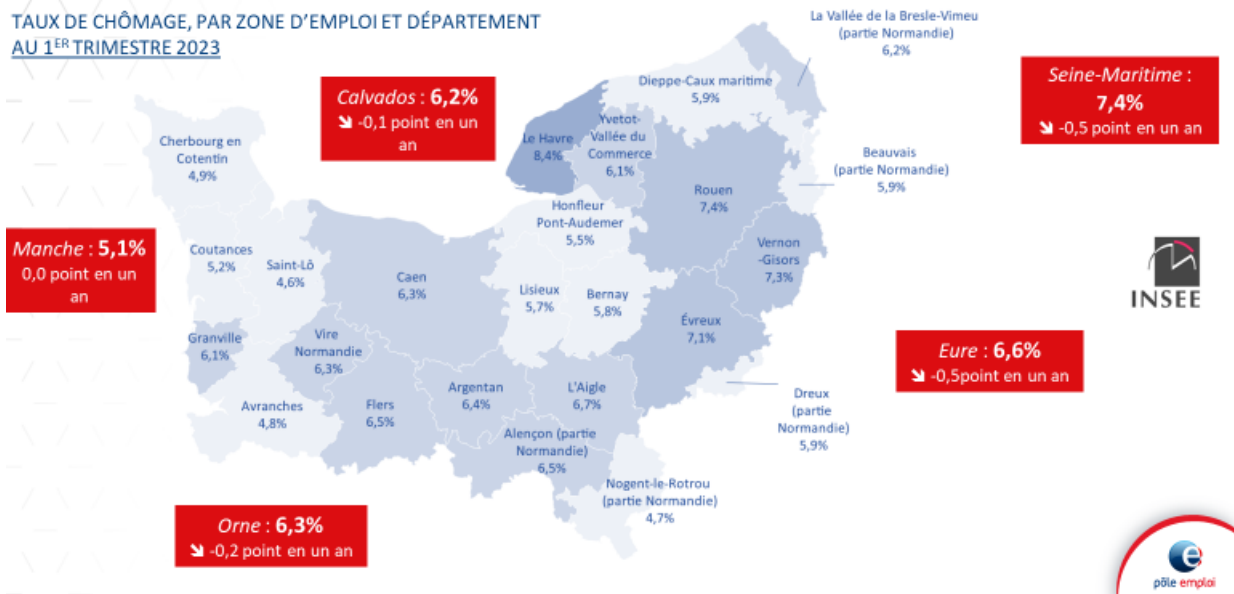


Comme déjà noté dans le rapport de 2017, le taux de chômage en Normandie varie quasiment du simple au double selon les zones d'emploi (4,9 % à 9,1 % au premier trimestre 2023) et se compose de trois sous-ensembles distincts (Figure 12) :

- Un taux inférieur à la moyenne régionale à l'ouest
- Un taux proche de la moyenne régionale dans le centre du territoire (à l'exception de la zone d'emploi alençonnaise)
- Un taux globalement supérieur à la moyenne régionale, voire nationale, à l'est et dans la zone d'emploi alençonnaise

Néanmoins, le taux de chômage a partout baissé en douze mois, et cela plus fortement dans les zones les plus touchées antérieurement.

Figure 12

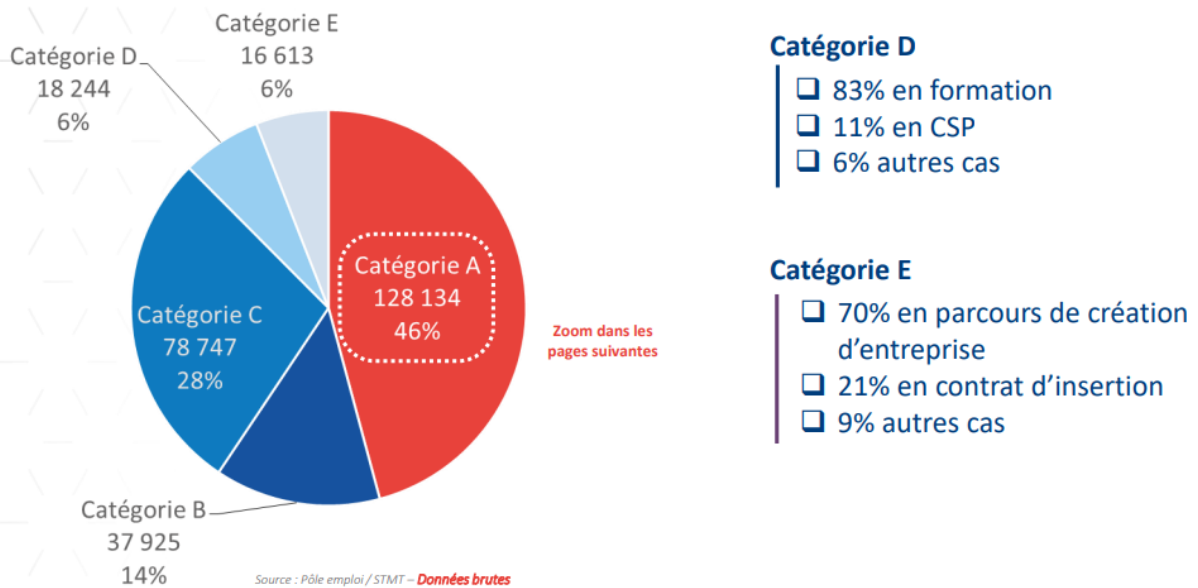


2.2 Qui sont les demandeurs d'emploi ?

Fin décembre 2022, les 279 663 demandeurs inscrits à Pôle emploi Normandie¹⁰ se répartissaient selon la figure 13.

Figure 13

RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI, PAR CATÉGORIE D'INSCRIPTION



¹⁰ Données brutes à fin décembre 2022

- La catégorie A regroupe les demandeurs sans emploi.
- La catégorie B regroupe les demandeurs exerçant une activité réduite de mois de 78 heures par mois
- La catégorie C regroupe les demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite, mais supérieure à 78 heures par mois
- La catégorie D regroupe les demandeurs non disponibles pour cause de formation, maladie... Le CSP est le « contrat de sécurisation professionnelle ».
- La catégorie E regroupe les demandeurs déjà pourvus d'un emploi.

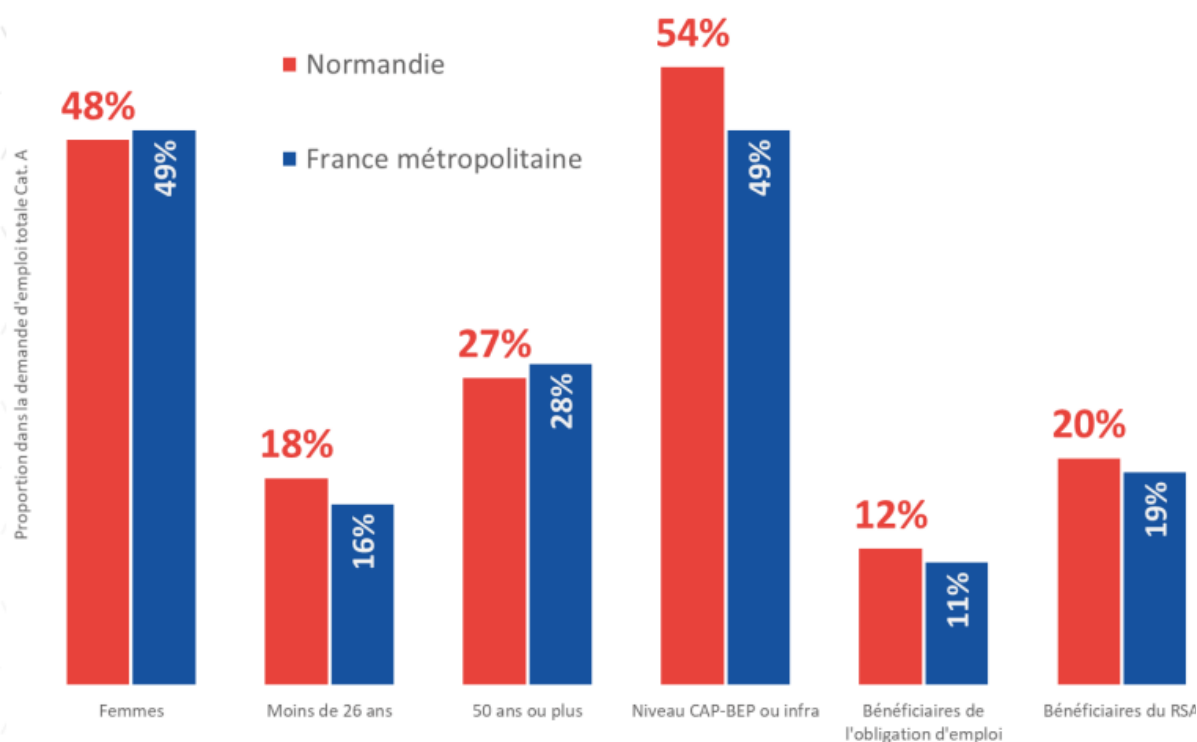
Le nombre de demandeurs d'emploi des catégories A, B et C a constamment diminué en Normandie de juillet 2020 à fin 2022. **Entre décembre 2021 et décembre 2022, la Normandie se positionne comme la première région française en termes de baisse de la catégorie A** (avec - 11,5 % en Normandie contre - 8,4 % en France métropolitaine selon Pôle emploi).

Le profil des demandeurs d'emploi en catégorie A en Normandie ressemble globalement à celui de la moyenne métropolitaine (Figure 14). Les différences les plus fortes portent sur :

- Les moins de 26 ans, un peu plus nombreux en Normandie,
- Les diplômés de niveau CAP¹¹, BEP¹² ou infra, qui sont plus nombreux qu'en France métropolitaine et représentent plus de la moitié de la catégorie A.

Figure 14

PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS EN CATÉGORIE A À FIN DÉCEMBRE 2022



¹¹ CAP : certificat d'aptitude professionnelle, créé en 1911

¹² BEP : brevet d'études professionnelles, créé en 1967 et supprimé en 2021

Les « bénéficiaires de l'obligation d'emploi » (Figure 14) correspondent aux personnes en situation de handicap. Celles-ci sont accompagnées par Cap emploi. Dans un objectif d'inclusion et de diminution du taux de chômage des personnes en situation de handicap (qui est le double de celui des personnes valides), les référents Cap emploi reçoivent depuis 2021 les demandeurs d'emploi en situation de handicap au sein des agences Pôle emploi.

La baisse par profil de la catégorie A sur douze mois en France concerne prioritairement (Figure 15) :

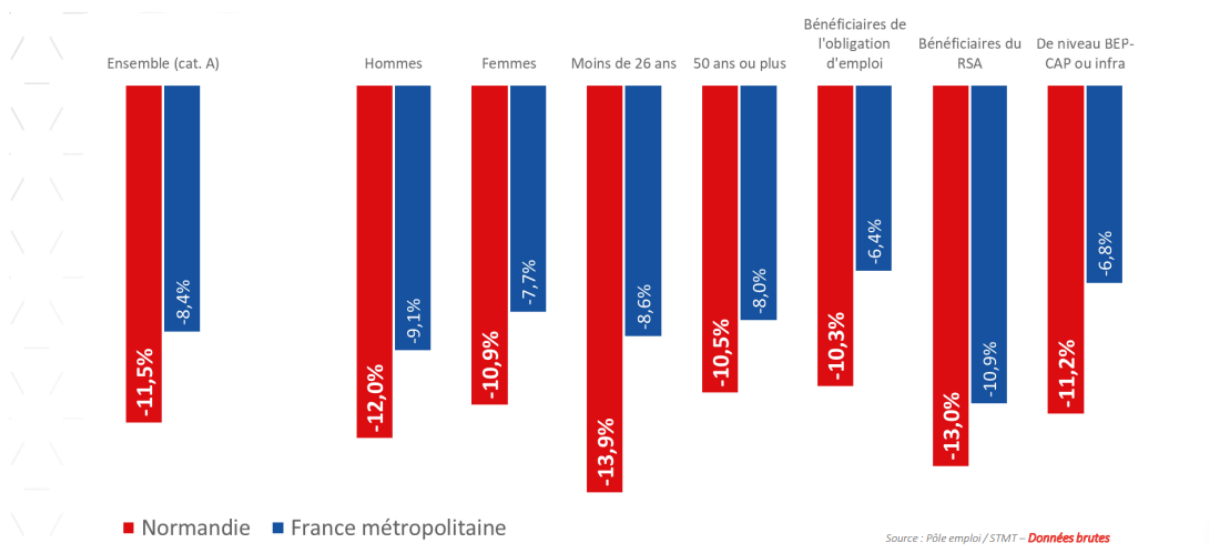
- Les moins de 26 ans
- Les bénéficiaires du RSA¹³
- Les hommes (plus que les femmes)

La baisse en Normandie est plus conséquente qu'en moyenne nationale pour (Figure 15) :

- Les moins de 26 ans
- Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi
- Les diplômés de niveau BEP, CAP ou infra

Figure 15

ÉVOLUTION ENTRE DÉC. 2021 ET DÉC. 2022 DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS EN CATÉGORIE A, PAR PROFIL



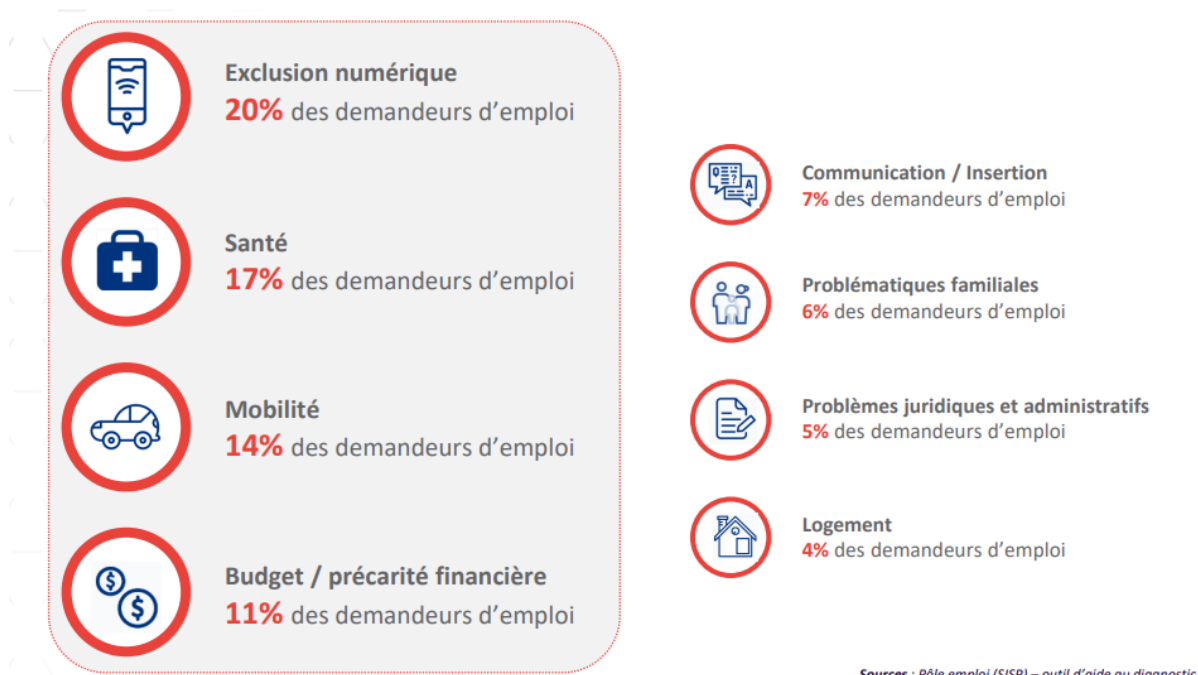
2.3 L'accompagnement des demandeurs d'emploi

Le taux de chômage étant en nette baisse, les personnes demeurant sans emploi correspondent aujourd'hui à un public cumulant généralement plusieurs difficultés, y compris sociales. Ce public nécessite un accompagnement accru. Plus l'accompagnement est personnalisé, plus il est efficace. Les contraintes personnelles évoquées par les demandeurs d'emploi aujourd'hui en Normandie sont présentées figure 16.

¹³ RSA : revenu de solidarité active

Figure 16

Contraintes personnelles évoquées par les demandeurs d'emploi normands



26

Dans les contraintes personnelles évoquées par les demandeurs d'emploi normands, l'exclusion numérique arrive en premier. D'après l'expérience de Pôle emploi, cette exclusion porte davantage sur l'usage que sur l'équipement. En effet en 2022, 87 % des Français ont un smartphone, 89 % ont un ordinateur à domicile et 85 % ont une connexion fixe à domicile. Notons toutefois que les personnes non diplômées présentent un taux d'équipement nettement inférieur à ces moyennes (respectivement 59 %, 60 % et 56 %). Dans tous les cas, les demandeurs d'emploi sont confrontés à une incapacité à utiliser les outils numériques nécessaires, et aujourd'hui souvent devenus indispensables, pour suivre une formation et mener une recherche d'emploi, dans un contexte où les services tendent tous à se dématérialiser. Ce peut être également vrai pour les plus jeunes, pour lesquels il existe des différences considérables d'usage numérique selon la catégorie socioprofessionnelle des parents. L'usage récréatif – réseaux sociaux, divertissement, maintien des liens entre pairs – a été adopté par l'ensemble des jeunes. En revanche, la recherche d'informations est plus développée chez les enfants de catégorie aisée¹⁴. Pour répondre à ces enjeux de la révolution numérique et lutter contre l'illectronisme, l'État a mis en place Pix¹⁵, le service public en ligne pour évaluer, développer, et certifier ses compétences numériques. Pix s'inscrit désormais dans le parcours scolaire mais est aussi accessible gratuitement à toute personne, quel que soit son niveau. Il est donc recommandé par Pôle emploi à ses usagers.

¹⁴ Cf. avis [Être jeune en Normandie : regards et repères sur les 18-24 ans](#) publié par le CESER Normandie en octobre 2022

¹⁵ <https://pix.fr/>

Comme contrainte personnelle, la santé arrive en deuxième position. Il peut s'agir tant de santé physique que de santé mentale. Rappelons que 11 % de la population française souffre de syndromes dépressifs et que ceux-ci, comme de nombreux autres indicateurs de santé mentale, concernent beaucoup plus fréquemment les personnes issues des ménages les plus modestes¹⁶. Pôle emploi oriente régulièrement des demandeurs d'emploi vers des psychothérapeutes.

De multiples initiatives de collaboration transversale entre acteurs de l'insertion socio-professionnelle sont déployées pour accompagner les demandeurs d'emploi au plus près de leurs besoins :

- Ateliers rassemblant une dizaine de demandeurs éloignés de l'emploi pour créer du lien social
- Le « contrat d'engagement jeune » s'adresse aux jeunes non-diplômés. Le jeune mène une démarche active de recherche d'emploi et effectue 15 à 20 heures d'activité contre une indemnité mensuelle de 500 €. Il est suivi par un conseiller qui lui consacre plus de temps que la moyenne usuelle et peut utiliser des outils de communication numérique propres au public jeune.

2.4 Les métiers en tension

Les dix métiers les plus recherchés par les employeurs de Normandie en 2023 sont détaillés dans la figure 17.

Figure 17

Les dix métiers les plus recherchés par les employeurs de Normandie pour 2023 (par ordre décroissant du nombre de postes)

Agents d'entretien	Métiers également les plus recherchés en 2030
Serveurs de café, de restaurant (y compris commis)	
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	Métiers déjà les plus recherchés en 2017
Aides à domicile	
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	Métiers également les plus recherchés en 2030
Aides-soignants	
Professionnels de l'animation socioculturelle	Métiers déjà les plus recherchés en 2017
Employés de libre-service	
Cuisiniers	Métiers également les plus recherchés en 2030
Employés de maison	

Sources : Enquête sur les besoins en main d'œuvre pour 2023 publiée en avril 2023 par Pôle emploi Normandie¹⁷, rapport CESER 2017 et étude « Métiers 2030 : quelles perspectives de recrutement en région ? » publiée par France Stratégie et la Dares¹⁸ en janvier 2023¹⁹

¹⁶ Cf. [L'état de santé de la population en France](#) publié en septembre 2022 par le Service statistique public

¹⁷ [Enquête besoins en main d'œuvre : intentions d'embauche en Normandie pour 2023](#)

¹⁸ Dares : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du travail

¹⁹ [Métiers 2030 en Normandie](#)

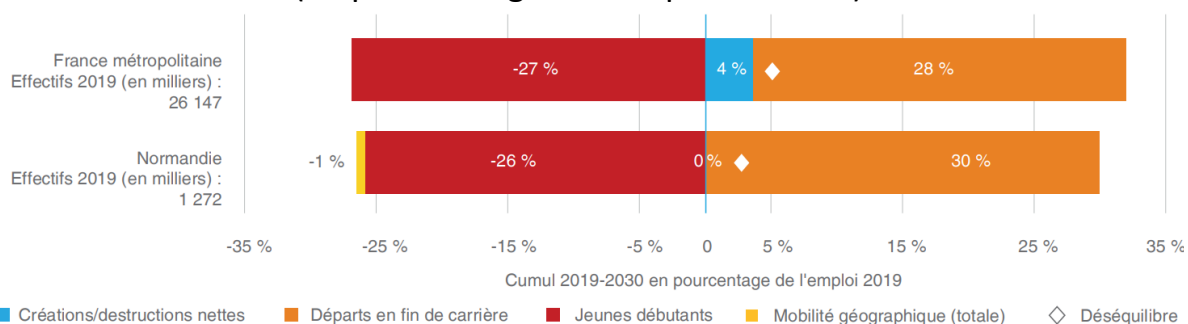
On constate une évolution constante dans les métiers les plus recherchés : seulement trois des métiers cités dans le rapport de 2017²⁰ (cf. partie 3.1.5 en page 60) se retrouvent en 2023 et seulement trois des métiers cités en 2023 se retrouveraient en 2030 (selon France Stratégie et la Dares).

Alors que la population active et le taux de chômage ne cessent de diminuer, les entreprises ont de plus en plus de difficultés à recruter. Néanmoins, **la Normandie serait la cinquième région la moins touchée en termes de postes non pourvus d'ici 2030**, d'après l'étude « Métiers 2030 : quelles perspectives de recrutement en région ? » publiée par France Stratégie et la Dares en janvier 2023. Cette étude projette les tendances actuelles et ne tient pas compte des flux de retour en emploi des chômeurs, des inactifs réintégrant le marché du travail, des professionnels qui changent de métier ou encore de l'arrivée de travailleurs extérieurs à la France. Ces flux inconnus pourraient donc combler des postes non pourvus, ou à l'inverse accentuer des déséquilibres.

La Normandie se retrouve derrière les quatre autres régions limitrophes de l'Île-de-France, celles déjà identifiées en déclin démographique. C'est la projection de créations d'emploi, plus faible qu'au niveau national (cf. partie 3.1.1), qui y modère le futur déficit de main d'œuvre.

Figure 18

Total des flux d'emploi pour la Normandie entre 2019 et 2020
et comparaison avec les flux au niveau national
(en pourcentage de l'emploi de 2019)



Note : les mobilités géographiques incluent ici l'ensemble des changements de régions des actifs en emploi, y compris ceux impliquant des changements de métier. *Ipsa facto*, elles sont donc neutres sur le déséquilibre potentiel de la France métropolitaine.

Lecture : entre 2019 et 2030, en Normandie, le déséquilibre potentiel entre les 30 % de besoins de recrutement (soit 30 % de départs en fin de carrière et des créations nettes d'emplois nulles) et les 27 % de ressources en main-d'œuvre (26 % de jeunes débutants et 1 % de travailleurs en provenance d'autres régions) représenterait 3 % des 1,3 million d'emplois de la région en 2019.

Source : *Métiers 2030 – Quelles perspectives de recrutement en Normandie ?*²¹ étude publiée en janvier 2023 par France Stratégie et par la Dares

Plus précisément, en Normandie, le nombre d'emplois resterait stable d'ici 2030 (0 % de création/destruction nettes contre +4 % en France métropolitaine – Figure 18). Les départs en fin de carrière y seraient plus importants qu'en France métropolitaine (30% de l'emploi de 2019 contre 28%). La part des jeunes qui y débuteraient leur carrière serait similaire à celle

²⁰ [CESER Normandie - S2E 2017](#)

²¹ [Métiers 2030 : quelles perspectives de recrutement en Normandie ?](#)

observée en France métropolitaine (26 % contre 27 %). Les besoins de recrutement seraient atténués par les arrivées nettes de professionnels en provenance d'autres régions (à hauteur de 1 % de l'emploi de 2019). Les 3 % des postes non pourvus (contre 5 % en France métropolitaine) pourraient alors être alimentés par les sorties du chômage, les reprises d'activité ou les immigrants, qui ne sont pas pris en compte ici.

Le changement de paradigme oblige les entreprises qui peinent à recruter à s'adapter. Elles doivent désormais faire preuve d'attractivité pour attirer des salariés sur leurs postes vacants, et adapter leur niveau d'exigence à ces nouvelles caractéristiques du marché du travail. Pôle emploi déploie des expériences pour aider les entreprises à recruter. Les recherches par métier se fondent sur des portraits robots axés sur des compétences. Pôle emploi constitue des viviers de candidats susceptibles d'exercer les métiers en tension. Il va à la rencontre de publics en retrait dans les quartiers prioritaires. Il propose des recrutements sans CV ni lettre de candidature. Les candidats sont directement mis en situation, en pratiquant des exercices tests du métier visé (« méthode de recrutement par simulation » ou « méthode des habiletés »).

La Région Normandie a également mis en place une plate-forme pour recruter facile et local, « emploi.normandie.fr »²² dont l'objectif affiché est de donner plus de visibilité aux entreprises régionales et mettre en avant les compétences des Normands pour faciliter leur accès à l'emploi sur le territoire.

2.5 La formation en Normandie

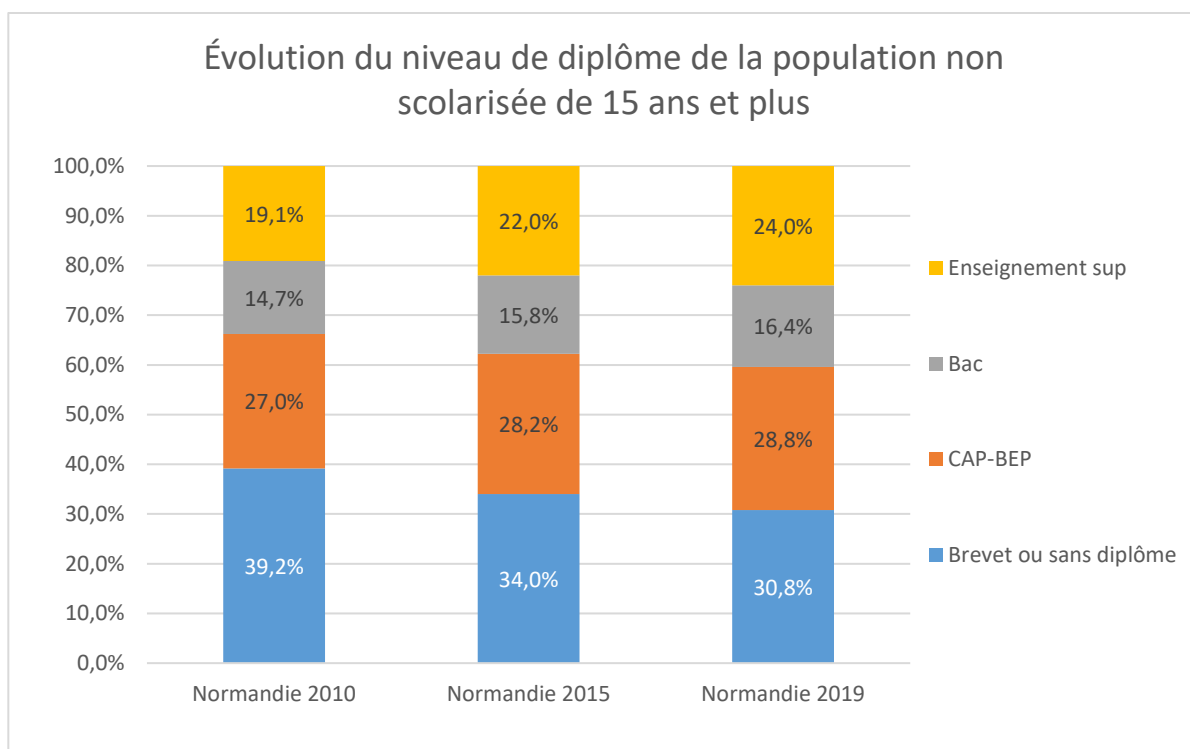
2.5.1 La formation initiale

Le niveau de diplôme en Normandie a augmenté entre 2010, 2015 et 2019 (Figure 19) : la part de « Brevet des collèges ou sans diplôme » a diminué tandis que la part respective des « CAP-BEP », « Bac » et « Enseignement supérieur » a progressé.

La répartition de la population par niveau de diplôme suit la même hiérarchie dans chaque département normand (Figure 20). C'est dans l'Orne que les catégories « Brevet ou sans diplôme » et « CAP-BEP » sont les plus élevées. C'est dans l'Eure que la catégorie « Bac » est la plus élevée. C'est dans le Calvados que la catégorie « Enseignement supérieur » est la plus élevée.

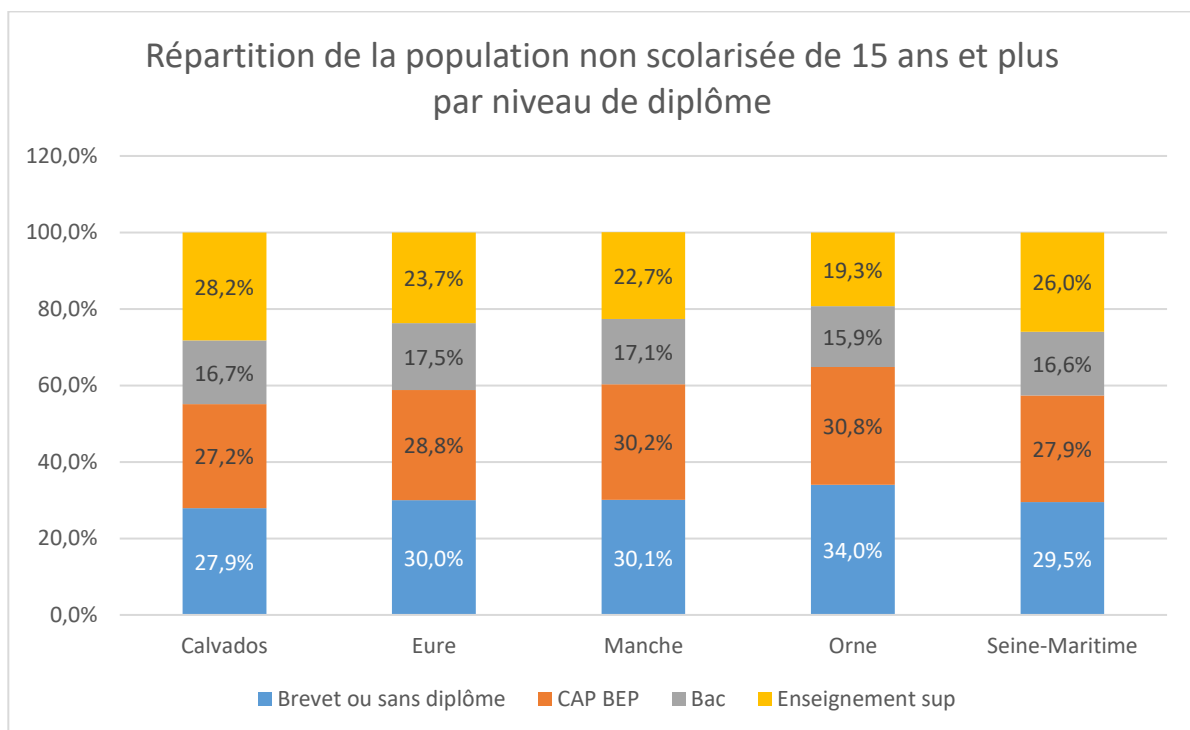
²² emploi.normandie.fr

Figure 19



Source : Insee

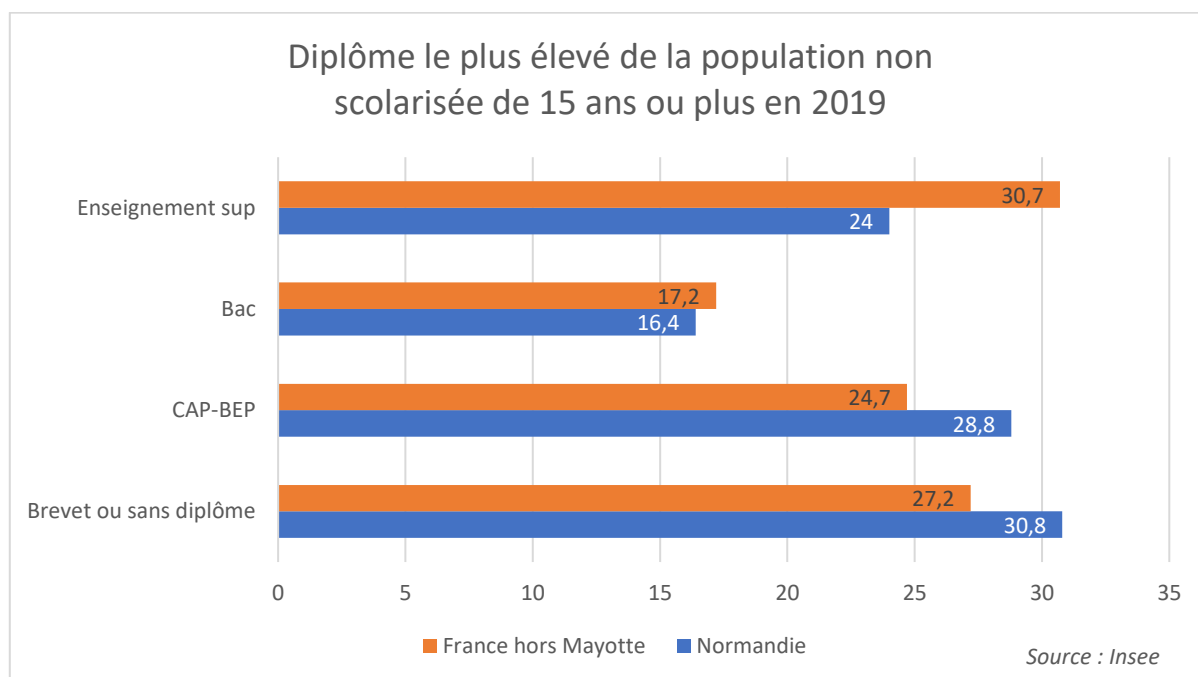
Figure 20



Source : Insee

Malgré l'augmentation générale des niveaux de diplôme en Normandie, celle-ci se positionne toujours à un niveau nettement inférieur à la moyenne française (Figure 21).

Figure 21



Ce phénomène semble s'expliquer par plusieurs raisons :

- Dans les territoires encore industrialisés ou au passé industriel récent, les ouvriers sont habitués à un niveau de rémunération plutôt élevé, supérieur à la moyenne française, à niveau de diplôme égal (cf. partie 3.1.4) ; la motivation pour accéder à un haut niveau de diplôme est donc moins forte ;
- Les emplois de cadres en Normandie sont sous-représentés par rapport à la moyenne nationale ; or les enfants reproduisent majoritairement le niveau de diplôme de leurs parents ;
- Les étudiants en master et en doctorat sont plus attirés par les régions périphériques à la Normandie, et en particulier l'Île-de-France, ce qui est sans doute lié à la plus forte implantation de sièges sociaux de grandes entreprises, pourvoyeuses d'emplois très qualifiés.²³

Enfin, concernant l'égalité femmes-hommes, les chiffres de l'Insee pour 2020 montrent que les Normandes sont majoritaires dans les catégories :

- « sans diplôme ou diplôme du brevet des collèges » (33 % des Normandes contre 26 % des Normands) ; entre les chiffres du rapport de 2017 et 2020, l'écart entre les Normandes et les Normands s'est néanmoins réduit de deux points.

²³ Source : Diagnostic territorial de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation établi par le ministère [Strater Normandie 2022](#)

- « diplôme de l'enseignement supérieur » (26 % des Normandes contre 23 % des Normands) ; entre les chiffres du rapport de 2017 et 2020, l'écart entre les Normandes et les Normands s'est même accru d'un point.

Ces caractéristiques se retrouvent à l'échelon national.

L'agence régionale de l'orientation et des métiers a mis en place une plate-forme « Destination Métier »²⁴, qui permet de s'informer sur les métiers et les formations en Normandie, et de mettre en relation les collégiens, lycéens et étudiants normands avec le monde professionnel : rencontres « d'ambassadeurs métier et d'ambassadeurs formation », mini-stages en entreprise de trois à cinq jours, stages professionnels et d'études...

2.5.2 L'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est de permettre à une personne de 16 à 29 ans²⁵ de suivre une formation générale, théorique et pratique, en vue d'acquérir une qualification professionnelle. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en CFA²⁶ et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

En Normandie comme en France, le nombre d'entrées en contrats d'apprentissage a commencé à augmenter en 2016-2017, puis très nettement à partir de 2019-2020. Cette augmentation fut le fruit du plan normand de relance de l'apprentissage, quand la Région avait la compétence pleine et entière de l'apprentissage. Elle concerne plus les apprentis de l'enseignement supérieur (+ 13,1 % de croissance des effectifs entre 2022 et 2021²⁷) que du secondaire (+ 5,6 % de croissance des effectifs entre 2022 et 2021). Cette tendance est pluriannuelle et nationale. En effet, la diminution des coûts pour embaucher un apprenti de l'enseignement supérieur a largement incité les employeurs à accueillir ces jeunes. L'État a repris la compétence « apprentissage » en 2019 en mobilisant les Opco²⁸, mais la Région intervient encore beaucoup dans ce domaine. Depuis 2020-2021, l'écart s'est creusé entre la Normandie et la moyenne de France métropolitaine (Figure 22). La croissance de l'apprentissage s'observe dans tous les départements normands (Figure 23).

Le secteur public représente 2,3 % des contrats d'apprentissage en Normandie contre 3,0 % en France métropolitaine²⁹. Pour information, la collectivité Région Normandie a accueilli 144 apprentis dans ses effectifs entre 2016 et 2022 (sur un total d'environ 5 300 agents).

²⁴ [Destination Métier](#)

²⁵ Dans certains cas, la limite d'âge peut être repoussée à 35 ans.

²⁶ CFA : centre de formation d'apprentis

²⁷ Source des chiffres : [L'apprentissage au 31 décembre 2022 | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse](#)

²⁸ Un Opco (opérateur de compétences) est un organisme agréé par l'État, qui a pour but d'aider les entreprises à accompagner et à favoriser l'évolution professionnelle des salariés par le biais de la formation continue

²⁹ Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements : DREETS SESE Campagne : juin à mai / * données de juin à février 2023

Figure 22

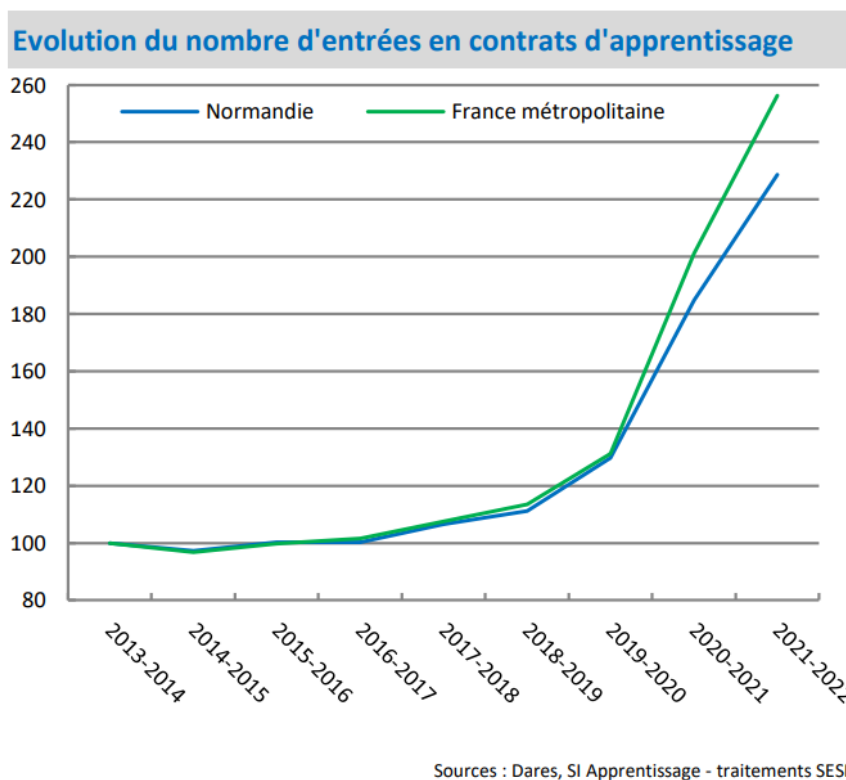
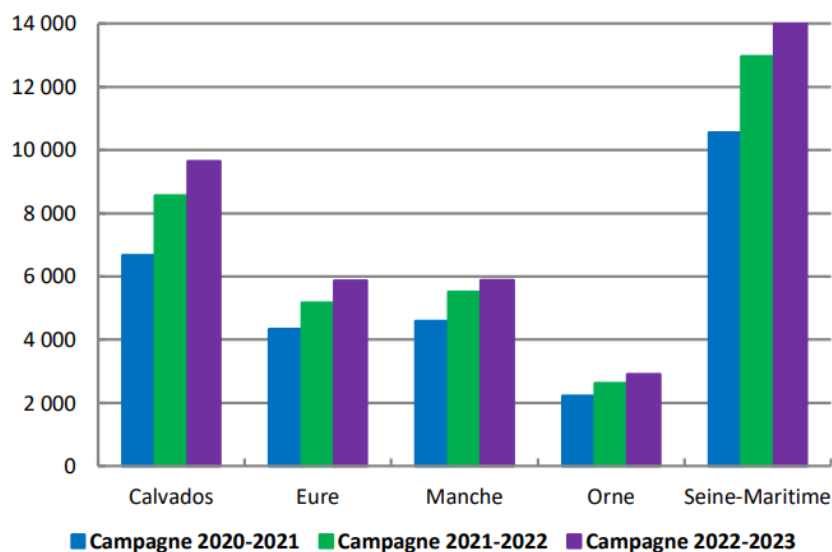


Figure 23

Contrats d'apprentissage

Dans la campagne en cours, la Normandie compte 38 810 contrats, en hausse de 11,5 % par rapport à la campagne précédente et en hausse de 36,9 % par rapport à la campagne 2020-2021.



Source : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

2.5.3 La formation continue et professionnelle

Près de 62 000 normands ont bénéficié d'une formation continue en 2022, répartis dans les domaines mentionnés en figure 24. Ce champ de la formation continue constitue un axe majeur de collaboration entre Pôle Emploi et la Région (Figure 25). Au budget primitif de 2023 de la Région, la somme des crédits d'investissement et de fonctionnement pour la formation continue et l'apprentissage s'élève à 294,7 M€. La formation continue et l'apprentissage y représentent le quatrième poste budgétaire, après les transports, l'enseignement (lycées) et les services généraux.

Figure 24

RÉPARTITION DES ENTRÉES EN FORMATION PAR CHAMP

Données brutes	Janvier à septembre 2022
> Principaux champs de formation	
Développement professionnel et personnel	10 521
Transport	10 187
Manutention	4 337
Gestion organisations	3 950
Langues	2 926
Action sociale	2 302
Services commerces proximité	2 019
Santé	1 790
Commerce	1 698
Secrétariat assistantat	1 684

Source : Pôle emploi - SISP



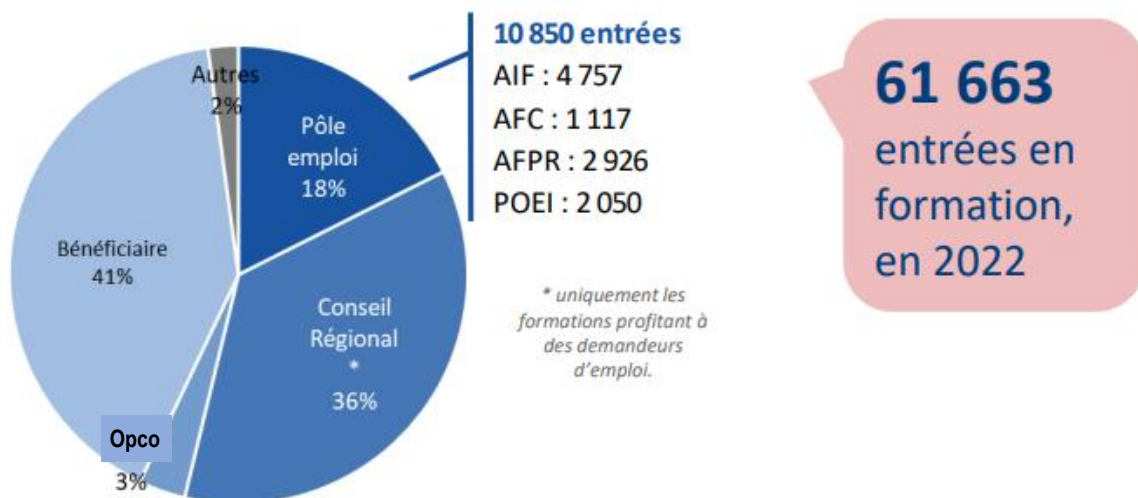
ZOOM SUR LES PRINCIPAUX FORMACODES SUIVIS

- Conduite auto
- Orientation professionnelle
- Création entreprise
- Mise à niveau
- Chariot automoteur

Formacode : Outil d'indexation et de référence pour tous les acteurs de la formation professionnelle

Figure 25

RÉPARTITION DES ENTRÉES EN FORMATION PAR FINANCEUR



ACCÈS À L'EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

En Normandie, **61%** des demandeurs d'emploi sortis de formation entre janvier et mars 2022 ont eu au moins un accès à l'emploi dans les 6 mois suivant la sortie.



Légende :

- AIF : aide individuelle à la formation
- AFC : action de formation conventionnée
- AFPR : action de formation préalable au recrutement
- POEI : préparation opérationnelle à l'emploi individuel

3 La situation économique par grands secteurs et sous l'angle de l'emploi

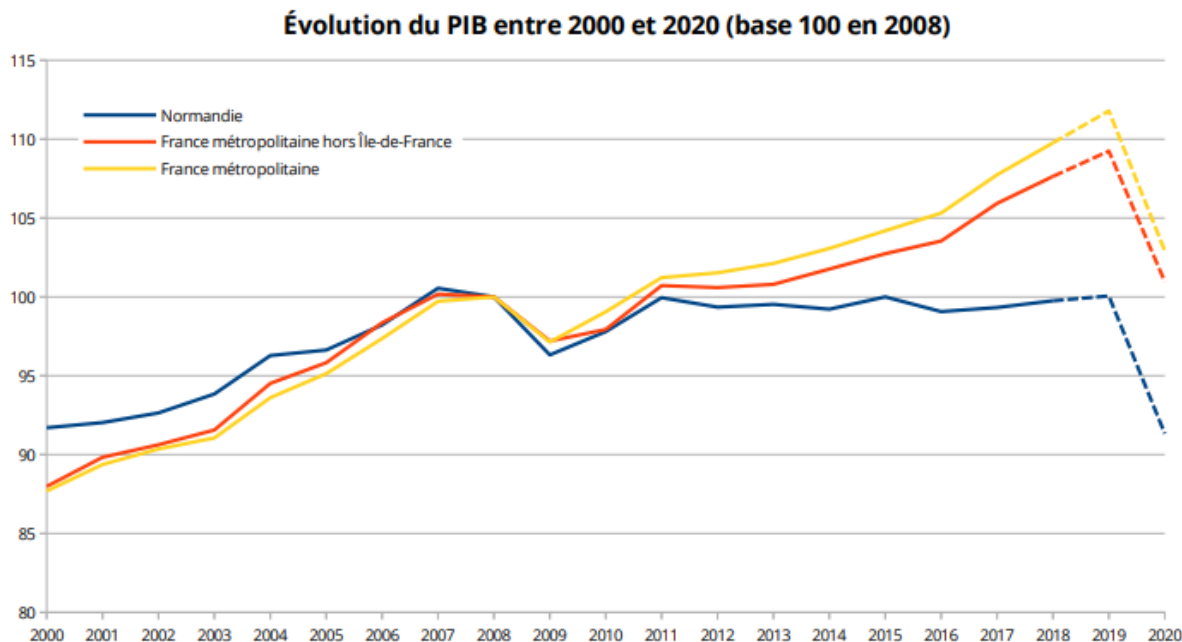
3.1 Données générales sur la situation économique, sociale et environnementale de la Normandie

3.1.1 PIB³⁰, emploi et grands secteurs

D'après l'Insee, en 2020, le **PIB de la Normandie s'élève à 96 milliards d'euros**, soit 4 % du PIB national et le 10^{ème} PIB régional. Cela équivaut à un PIB par habitant³¹ de 28 500 € (10^{ème} rang régional). En PIB par habitant, la Normandie se situe dans la moyenne des cinq Régions limitrophes de l'Île-de-France.

La Normandie se caractérise par une croissance du PIB faible depuis vingt ans, notamment plus faible que celle de la France métropolitaine, même hors Île-de-France (Figure 26). C'est à partir de 2008 (crise économique mondiale initiée par la crise financière des « subprimes », les prêts hypothécaires à risques, aux États-Unis), que l'on observe un décrochement du PIB normand par rapport à la moyenne nationale. La tendance observée dans le rapport de 2017 s'est donc confirmée. Par ailleurs, la Normandie affiche un faible PIB par emploi³² de 73 500 € (8^{ème} rang régional). C'est même la région où le PIB par emploi a le plus reculé entre 2015 et 2020, d'après l'Insee.

Figure 26



³⁰ PIB : produit intérieur brut ; c'est l'indicateur économique qui permet de quantifier la valeur totale de la « production de richesse » annuelle effectuée par les agents économiques (ménages, entreprises, administrations publiques) résidant à l'intérieur d'un territoire.

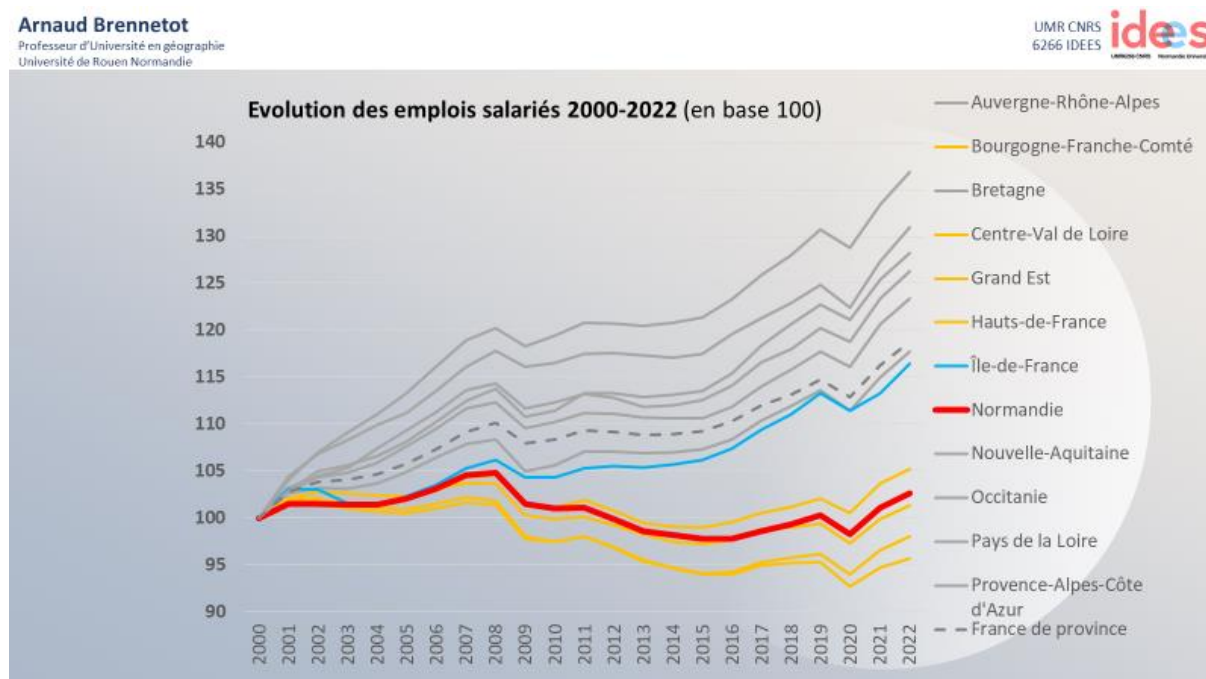
³¹ PIB par habitant : PIB d'un territoire divisé par le nombre d'habitants de ce territoire

³² PIB par emploi : PIB d'un territoire divisé par le nombre d'emplois sur ce territoire

Entre 2008 et 2019, la valeur ajoutée³³ de la Normandie progresse de seulement 0,7 % en moyenne par an (en valeur), contre 1,5 % au niveau national. D'après une publication de l'Insee de septembre 2022³⁴, c'est la faible croissance de la valeur ajoutée dans l'ensemble des secteurs d'activités en Normandie – exception faite de l'agriculture et des « Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution » – qui serait la principale cause du décrochage du PIB. La partie 3.2.5 reviendra sur cette caractéristique de l'économie normande.

Mais la valeur ajoutée, tout comme le PIB, demeurent des indicateurs économiques délicats à interpréter à un niveau régional. En effet, la répartition régionale du PIB de toutes les entreprises nationales est difficile à établir. L'emploi semble un indicateur un peu plus pertinent, qui a l'intérêt d'être disponible plus rapidement. Au 31 décembre 2022, **la Normandie compte 1 232 100 emplois salariés**. Or l'emploi salarié, qui représente 90 % de l'emploi en Normandie, est en quasi-stagnation depuis 20 ans (Figure 27). Son évolution en Normandie est similaire à celle des régions limitrophes de l'Île-de-France, et bien en-deçà du reste de la France de province. On observe là-aussi un décrochage entre les deux groupes de régions depuis 2008.

Figure 27



Concernant l'égalité femmes-hommes en emploi, le taux d'emploi des femmes en Normandie est inférieur à celui des hommes mais l'écart diminue (Figure 28).

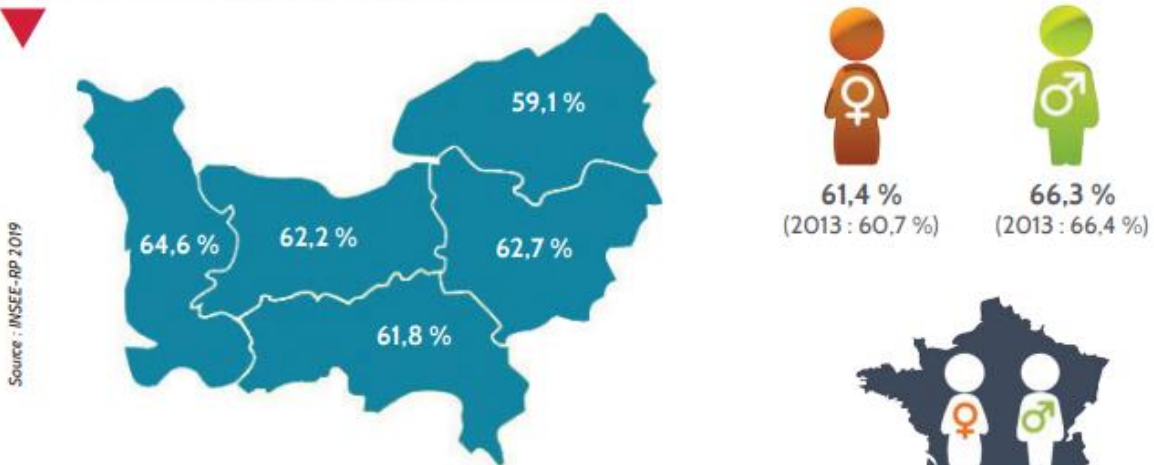
³³ La valeur ajoutée est égale à la différence entre la valeur des biens et services produits par une entreprise et la valeur des biens et services acquis auprès d'autres entreprises et utilisés dans le processus de production.

³⁴ [Le PIB normand au même niveau avant la crise sanitaire de 2020 qu'à la sortie de la crise financière de 2008 - Insee Flash Normandie - 120](#)

Figure 28

UN TAUX D'EMPLOI DES FEMMES ENCORE INFÉRIEUR À CELUI DES HOMMES

Taux d'emploi* des femmes en 2019 en Normandie



Les départements de la Manche, du Calvados, et de l'Eure ont un taux d'emploi supérieur à la moyenne nationale. En Normandie, 61,4 % des femmes en âge de travailler sont en emploi. Même si l'écart de taux d'emploi femmes-hommes se réduit : 4,9 points en 2019 contre 5,7 points en 2013, elles restent moins nombreuses à travailler que les hommes.

* Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre de personnes en emploi et le nombre total de personnes.

En Normandie, 48,5 % des personnes en emploi sont des femmes

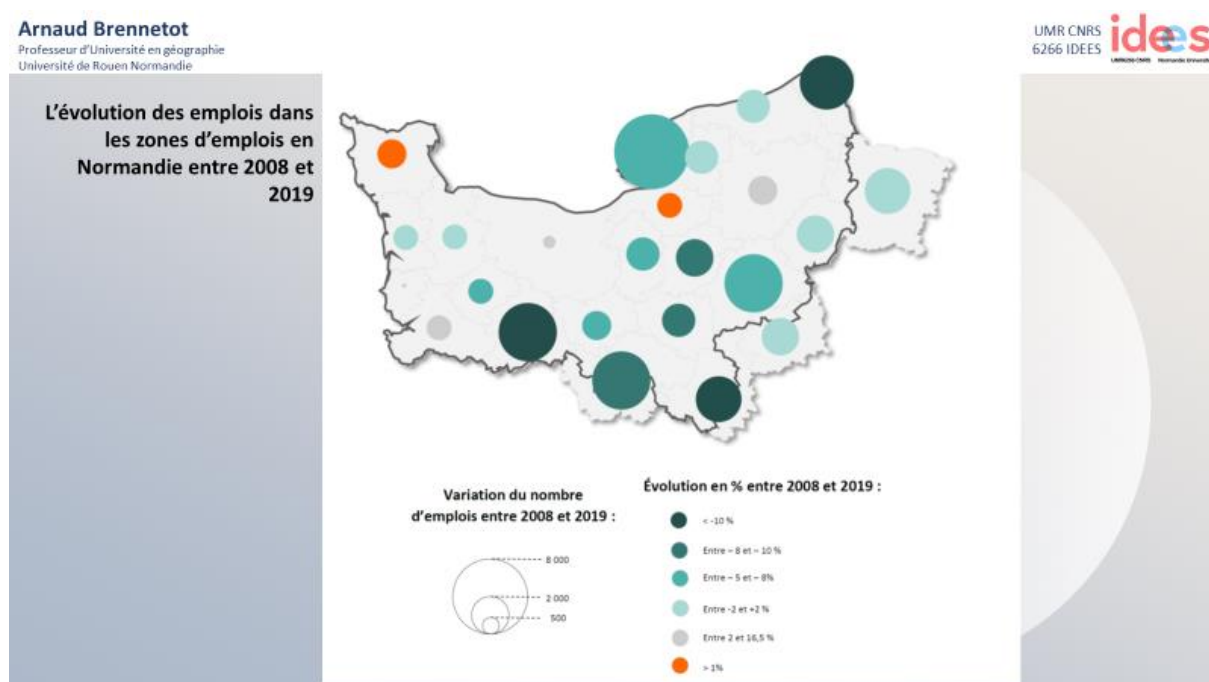
Concernant l'emploi des seniors, en 2019, 218 000 actifs normands âgés de 55 à 70 ans occupent un emploi³⁵. **Sur une décennie, le nombre des 55-70 ans présents sur le marché du travail normand a augmenté de près de 60 %**, en raison du vieillissement de la population et de la hausse du taux d'emploi des seniors, en particulier pour les femmes. En Normandie, le taux d'emploi des 55-70 ans demeure cependant inférieur à la moyenne nationale, une différence qui résulte en grande partie de la plus forte présence de personnes peu diplômées parmi les 55-70 ans normands. Du fait d'une entrée souvent plus tardive sur le marché du travail, les 55-70 ans diplômés restent plus fréquemment en emploi que les non-diplômés, et les professions exercées par les seniors apparaissent de ce fait plus qualifiées que pour l'ensemble des actifs en emploi. Comme dans l'ensemble de la population active, les hommes occupent plus souvent que les femmes des emplois de cadre, et cet écart est particulièrement important chez les 55-70 ans.

³⁵ [Nette augmentation du taux d'emploi des seniors au cours de la dernière décennie en Normandie - Insee Analyses Normandie - 113](#)

Depuis 2009, l'emploi non-salarié est plus dynamique que l'emploi salarié, en France comme en Normandie, sans pour autant inverser la tendance normande vis-à-vis de l'emploi (cf. partie 2.1)

Selon les différentes zones d'emploi, l'évolution de l'emploi est hétérogène en Normandie (Figure 29). Entre 2008 et 2019, c'est dans les zones de la vallée de la Bresle, de Flers et du Perche que l'emploi a le plus reculé (- 10 % et plus). Sur Honfleur-Pont-Audemer et dans la Manche, il est plutôt en augmentation (entre - 2 % et + 1 %). Notons que cette répartition est corrélée avec celle de l'évolution de la population. Il semblerait que l'activité littorale touristique soit une source de croissance d'emploi, ainsi que l'industrie nucléaire. Mais la Manche se caractérise aussi par un tissu d'entreprises dynamiques.

Figure 29



40

Vue de l'extérieur, au regard du poids de sa valeur ajoutée dans l'économie française, la Normandie apparaît comme une région³⁶ :

- **d'industrie**, avec comme industries spécifiques :
 1. le raffinage
 2. l'industrie pharmaceutique
 3. l'industrie chimique
 4. la fabrication de matériels de transport (industrie automobile, fabrication de camions...)
 5. l'industrie agroalimentaire (en lien avec l'agriculture normande)
 6. l'énergie
- de transport et d'entreposage, de **logistique**... (service marchand en lien notamment avec les ports de Normandie)

³⁶ Classement par valeur ajoutée décroissante

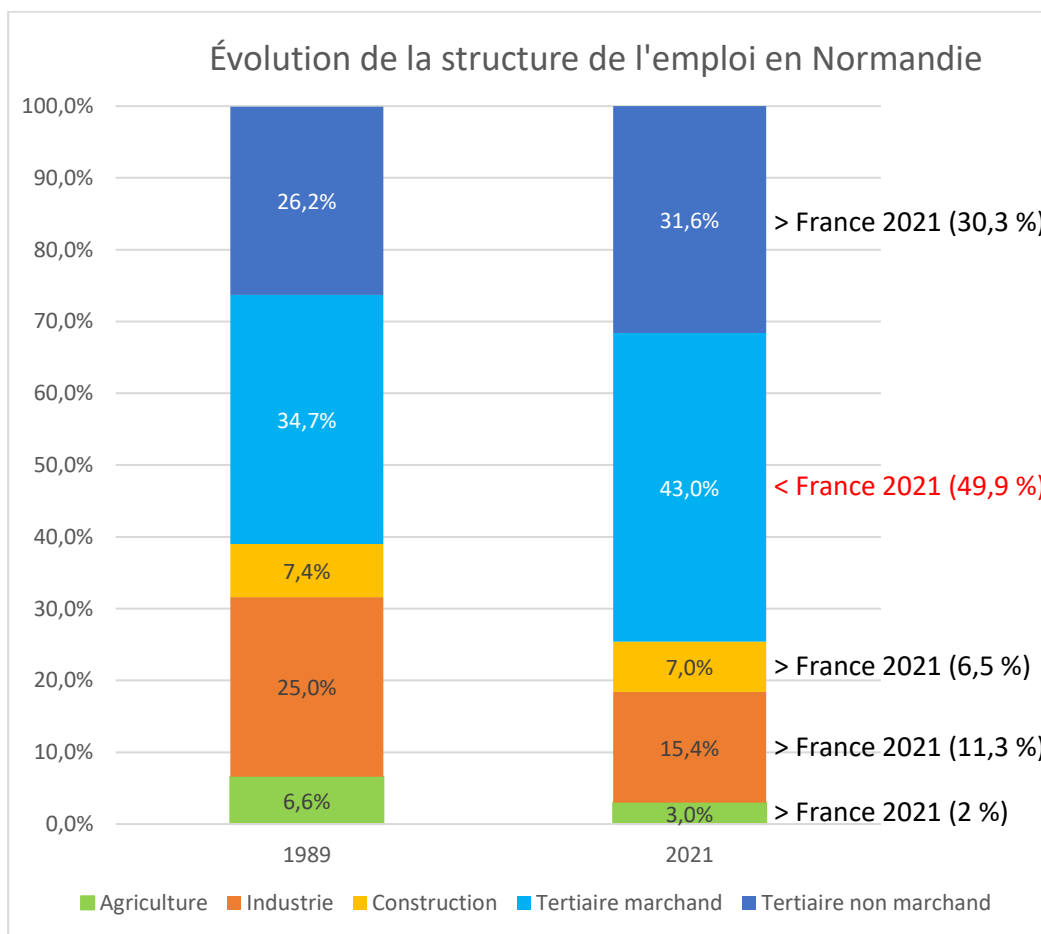
- d'agriculture et de pêche
- d'activités de service public (administration, enseignement, santé, action sociale)
- de construction.

Les données chiffrées sur ces secteurs d'activité en Normandie sont précisées dans la partie 3.2.

Vue de l'intérieur, la Normandie présente la même répartition des secteurs économiques que dans l'économie française, avec quelques variantes (Figure 30) :

- La majorité des emplois est concentrée dans le secteur tertiaire. La tertiarisation de l'économie, initiée vers les années 1960, s'est poursuivie, que ce soit le tertiaire marchand comme non marchand (activités de service public). Néanmoins, **le tertiaire marchand est moins développé en Normandie qu'en France métropolitaine (43,0 % contre 49,9 %)**.
- La part du secteur industriel dans l'emploi régional normand (15,4 %) est supérieure à la moyenne nationale. Cette part a beaucoup baissé en Normandie au cours des trente dernières années, mais moins qu'en France métropolitaine.
- La proportion d'emplois agricoles, minoritaire, a nettement régressé depuis 1989. Mais elle demeure nettement plus importante en Normandie qu'en France métropolitaine.

Figure 30



Sources : Insee, estimations annuelles d'emploi

3.1.2 Défaillances et créations d'entreprises

D'après le bilan économique 2022 de l'Insee pour la Normandie, pour la première fois depuis sept ans, le nombre de défaillances d'entreprises est supérieur au nombre de créations d'entreprises. La progression des défaillances d'entreprises coïncide avec l'arrêt, en juin 2022, des mesures de soutien pour faire face à la crise sanitaire de la Covid-19. Mais la hausse des défaillances en 2022 est à relativiser par le fait que ce chiffre demeure à un de ses plus bas niveaux sur les trente dernières années.

En parallèle, le nombre de créations d'entreprises a baissé de 3 % entre 2021 et 2022. Cette baisse relève majoritairement des domaines du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration. Mais la création d'entreprises industrielles et de services a été dynamique en Normandie. Et avec 35 500 entreprises nouvelles, le niveau de créations d'entreprises demeure très élevé en 2022.

Notons qu'en Normandie, 36 % des créateurs d'entreprises sont des femmes, contre 32 % en France (source : Infogreffe 2021).

3.1.3 Les indicateurs de développement durable

3.1.3.1 Taux d'artificialisation des sols

Ayant régulièrement alerté sur la surconsommation foncière à l'œuvre en Normandie depuis 2018³⁷, le CESER partage pleinement l'objectif national du ZAN³⁸ 2050, consistant à réduire par deux la consommation d'espaces d'ici 2030, face aux impacts négatifs de l'étalement urbain (atteintes à la biodiversité, pertes de ressources agricoles et alimentaires, augmentation des émissions de gaz à effet de serre...).

En page 99 de son rapport sur « L'eau en Normandie : enjeux d'une gestion durable de la ressource »³⁹ publié en avril 2023, le CESER écrit : « Si l'on observe une relative baisse du rythme de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dernières années, l'artificialisation des sols s'est poursuivie en Normandie, progressant de 10,3 % entre 2008 et 2021 (avec 25 438 ha artificialisés sur la période). La part des surfaces artificialisées est ainsi passée de 8,2 à 9,1 % entre ces deux dates⁴⁰. L'artificialisation s'opère en premier lieu en faveur du développement de l'habitat (pour près des trois quarts), dans un contexte de poursuite de la périurbanisation et de l'étalement urbain. »

³⁷ [Contribution au SRADDET, Pour une stratégie ambitieuse de réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles](#), septembre 2018 - CESER de Normandie

³⁸ ZAN : zéro artificialisation nette

³⁹ [L'eau en Normandie, enjeux d'une gestion durable - CESER Normandie - avril 2023](#)

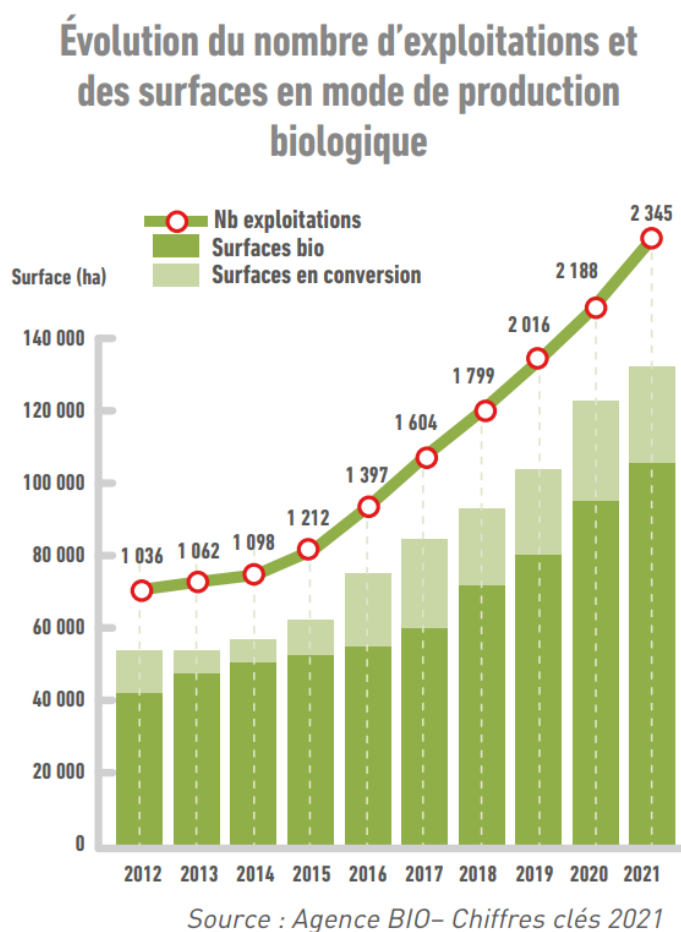
⁴⁰ Source : [Observatoire des Sols à l'échelle COMMunale \(OSCOM\) - DRAAF Normandie \(agriculture.gouv.fr\)](#)

3.1.3.2 Part de l'agriculture biologique dans la surface agricole utile

L'édition de l'observatoire régional de l'agriculture biologique en Normandie pour l'année 2022⁴¹ permet de mesurer le chemin parcouru par l'agriculture biologique depuis 2010 (Figure 31). Fin 2008, la région comptait 582 exploitations agricoles bio pour une part de SAU⁴² bio de 2 % (soit près de 32 000 ha). Fin 2021, ces chiffres ont quadruplé : on dénombre près de 2 345 exploitations bio pour une part de **SAU bio de 7 %** (132 900 ha). Mais cette part de SAU bio en Normandie demeure **inférieure à la moyenne française** (10 %). On observe toujours une **forte disparité entre l'ex-Basse-Normandie** (Calvados, Manche et Orne), où l'agriculture biologique représente plus de 9 % de SAU, **et l'ex-Haute-Normandie** (Seine-Maritime et Eure), où l'agriculture biologique représente 3 % de la SAU.

Comme au niveau national, la dynamique de conversion a ralenti dans la région en 2021 et en 2022. En effet, on enregistre davantage d'arrêts de certification bio que les années précédentes et peu de nouvelles exploitations engagées en bio. Cependant, le solde est encore positif, avec au final 16 exploitations bio supplémentaires en 2022 (+ 0,7 % par rapport à 2021), même si ce chiffre n'a jamais été aussi faible. En parallèle, la consommation bio nationale a reculé.

Figure 31



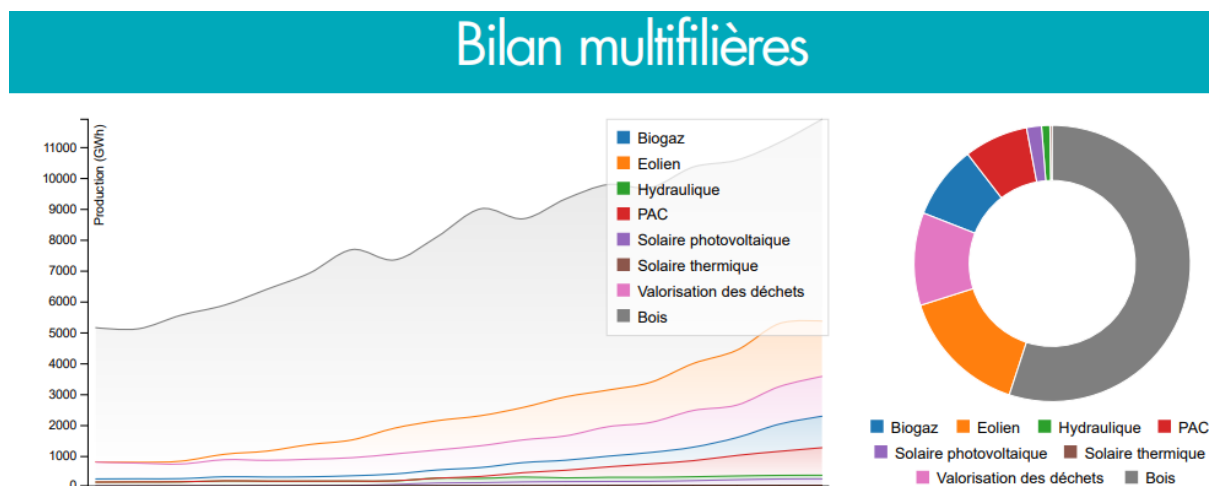
[41 Observatoire-AB-Normandie-année 2022](#)

⁴² SAU : surface agricole utile

3.1.3.3 Production d'énergie renouvelable

L'observatoire régional « climat-air-énergie » de Normandie indique dans son bilan 2021⁴³ que la production d'énergies renouvelables représente en Normandie 11 913 GWh, soit 3,5 % de la production nationale (Figure 32)⁴⁴. Cette production est en progression constante (+ 2 % sur les dix dernières années et + 7 % sur la dernière année).

Figure 32



Les principales sources d'énergie renouvelable en Normandie ne sont pas forcément les mêmes qu'au niveau national, comme le montre la figure 33.

44

Figure 33

Classement des sources d'énergie renouvelable par quantité produite			
Source	Rang en Normandie	Rang en France	Commentaire
Bois	1	1	Le bois est la source majoritaire d'énergie renouvelable en Normandie (55 %), contre 36 % pour la France.
Éolien	2	4	Premier gisement d'énergie renouvelable en Normandie, le secteur éolien présente une croissance significative qui devrait se poursuivre avec l'ouverture des parcs en mer (cf. partie 3.2.3)
Valorisation des déchets	3	8	Une cinquantaine de réseaux de chaleur sont alimentés par l'incinération des déchets en Normandie, complétée par du bois et du fossile.
Biogaz	4	6	Le biogaz est utilisé comme source directe de chaleur, ou comme source de production d'électricité, ou encore est injecté dans le réseau de gaz de ville.

⁴³ Consultable sur [ORECAN](#)

⁴⁴ Source : [Chiffres clés des énergies renouvelables - édition 2022 du ministère de la transition énergétique](#)

Source	Rang en Normandie	Rang en France	Commentaire
Pompes à chaleur	5	3	Les ventes de pompes à chaleur diminuent en Normandie depuis 2019.
Solaire photovoltaïque	6	7	Le solaire photovoltaïque comporte notamment 3 grandes installations en Normandie : Colombelles dans le Calvados (8,2 MWc), Renault-Sandouville en Seine-Maritime (9 MWc) et Terres Neuves (25 MWc) à Saint-Étienne-sous-Bailleul dans l'Eure.
Hydraulique	7	2	L'hydraulique, minoritaire en Normandie, comporte 73 installations disséminées sur le territoire. Sa production a chuté depuis 2019 avec la fermeture de l'installation de Vezins (Manche sud)

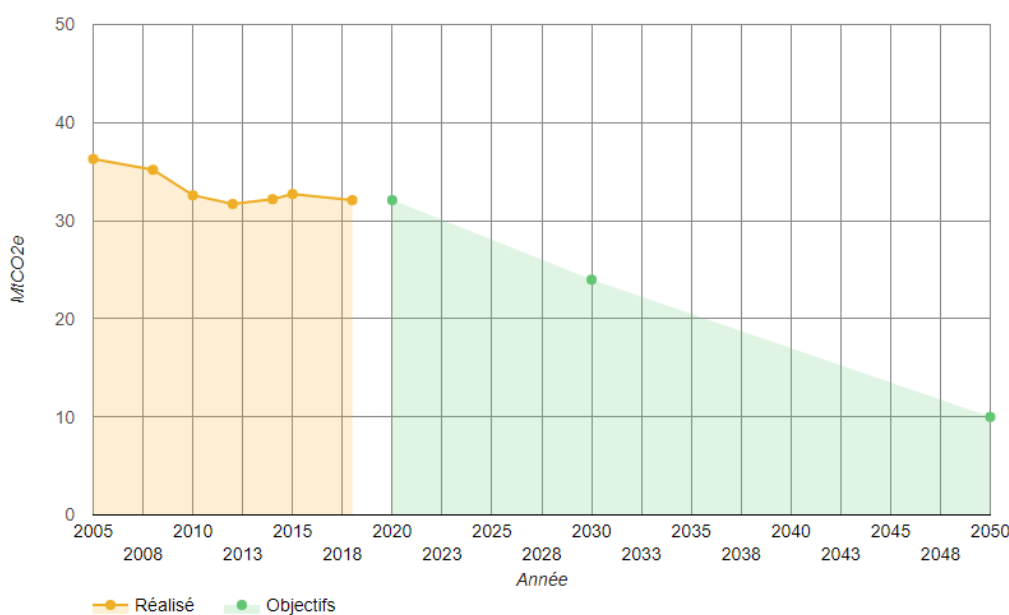
3.1.3.4 Émissions de gaz à effet de serre

En 2019, l'émission de gaz à effet de serre en Normandie s'établissait à 32 milliards de tonnes équivalent CO₂ (MtéqCO₂), cf. figure 34. Ce chiffre ne tient pas compte des très importantes émissions liées au raffinage de pétrole et à la distribution de combustible liquide en Normandie, suivies par un autre indicateur de la branche « secteur énergie ». 80 % de ces 32 MtéqCO₂ sont issus des secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des transports. Les 20 % restants sont issus du secteur résidentiel-tertiaire. La courbe entre le « réalisé » depuis 2005 et les objectifs à 2030 et à 2050 montre que l'effort est à poursuivre et à accentuer.

Figure 34

Emissions de gaz à effet de serre

Dans son schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, la Région Normandie s'aligne sur les objectifs français et européens de réduction des émissions de gaz à effet de serre : -40% en 2030 par rapport à 1990 et -75% en 2050. Les émissions de gaz à effet de serre ont pour unité des mégatonnes de CO₂ équivalents (MtCO₂e). Il est à noter que les émissions pour 1990 ont été estimées à 40 MtCO₂e par la Région.



Source : Observatoire des objectifs régionaux climat-énergie ⁴⁵

⁴⁵ [Émissions de gaz à effet de serre – Observatoire des objectifs régionaux climat-énergie \(observatoire-climat-energie.fr\)](https://observatoire-climat-energie.fr/)

La Région Normandie a créé en 2019 le « Giec⁴⁶ normand ». Ce groupe, constitué d'experts régionaux sur les différentes thématiques liées au climat et à son évolution, a traduit les prévisions du GIEC pour le territoire et fait la synthèse des travaux scientifiques locaux existants sur ce sujet. Ces prévisions ont pour but de se préparer aux impacts du changement climatique et de faire en sorte que le territoire, ses acteurs et ses habitants s'y préparent.

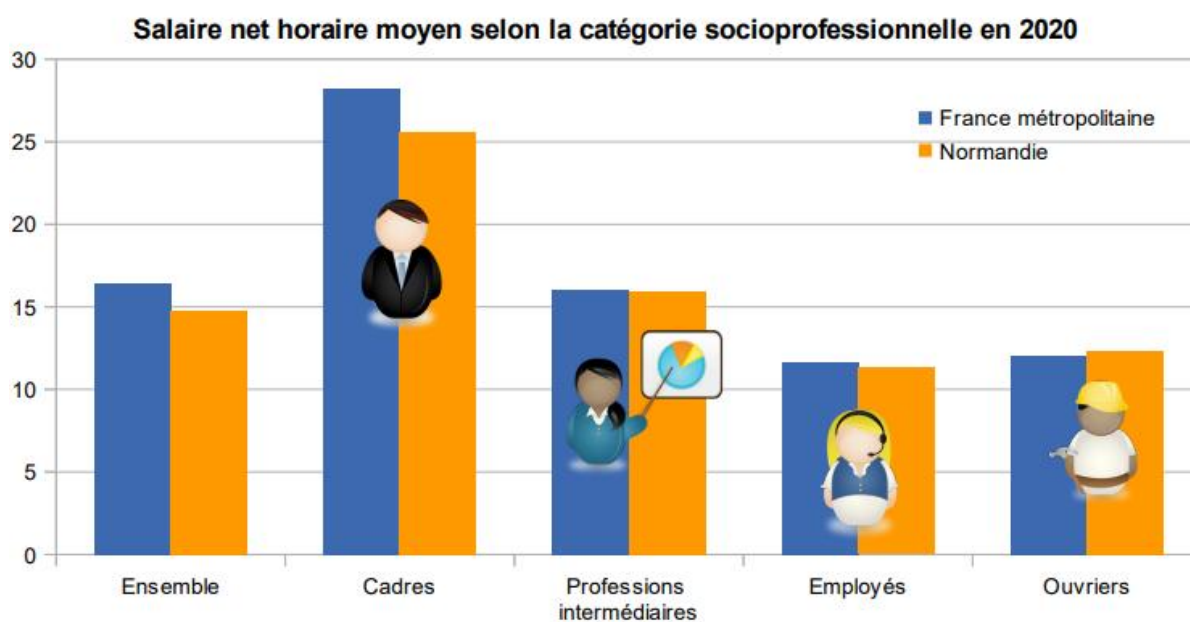
Dans le cadre de la lutte générale contre les émissions de gaz à effet de serre, la Normandie héberge le projet **Normand'Hy**. Ce projet d'envergure nationale est développé par Air Liquide à Port-Jérôme. Il consiste à construire un électrolyseur d'au moins 200 MW pour produire de l'hydrogène (H₂) sans émettre de gaz à effet de serre, contrairement à la technique en vigueur exploitant du méthane (CH₄) fossile. Rappelons que l'hydrogène est un vecteur énergétique au potentiel majeur pour la transition écologique, car il permet, par hydrolyse, de restituer de l'électricité utile pour faire tourner des moteurs comme sur des ferries, des camions etc. Pour en savoir plus, on peut se reporter à l'avis [« L'hydrogène en Normandie : petite molécule, grands enjeux »](#), publié par le CESER Normandie en octobre 2021.

3.1.4 Le niveau des salaires en Normandie

Le salaire net horaire moyen en 2020 est plus faible en Normandie qu'en France métropolitaine (14,8 € contre 16,4 € - Figure 35). C'est pour les cadres que l'écart est le plus fort (25,6 € contre 28,2 €). En revanche, les ouvriers normands gagnent un peu plus que les ouvriers français (12,3 € contre 12,0 €).

46

Figure 35



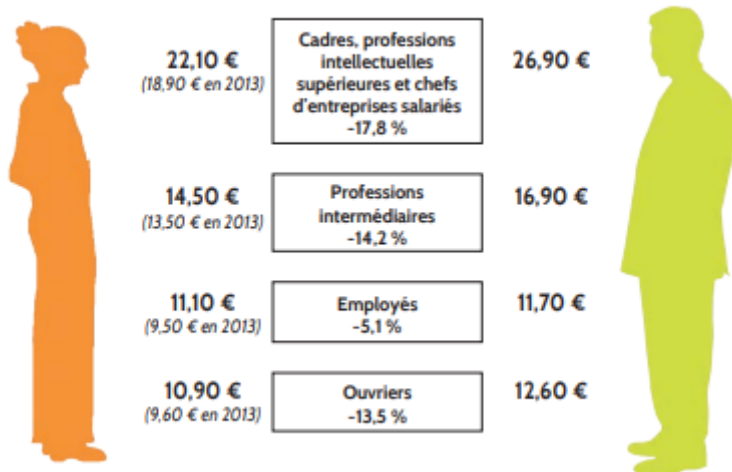
Source(s) : Insee, Base Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence

⁴⁶ Giec : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Figure 36

Salaire net horaire moyen selon la catégorie socioprofessionnelle

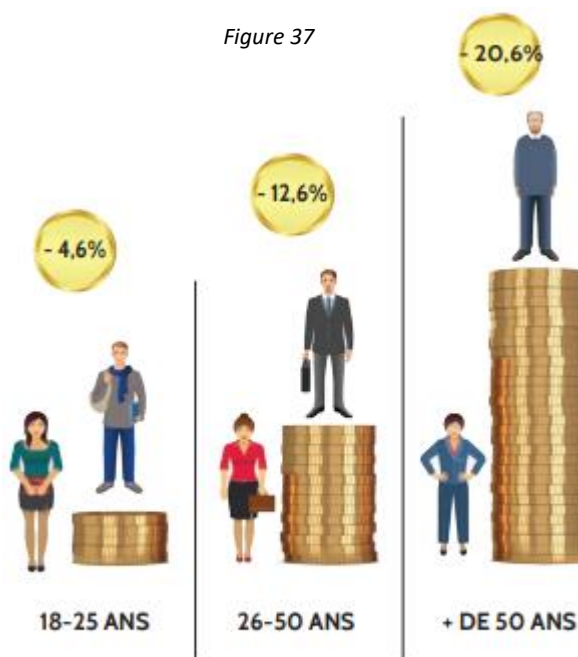
Source : Insee, DADS 2013 et FTS 2020, salariés au lieu de travail.
Les statistiques sont établies à partir des informations recueillies sur les entreprises du secteur privé et les entreprises publiques localisées en France.



En Normandie, les femmes gagnent en moyenne 13,7 % de moins que les hommes. Cet écart est moins marqué chez les employés (Figure 36).

L'écart salarial entre les femmes et les hommes se pose dès le début de carrière (Figure 37).

Figure 37



Source : Insee, DADS 2013 et FTS 2020, salariés au lieu de travail

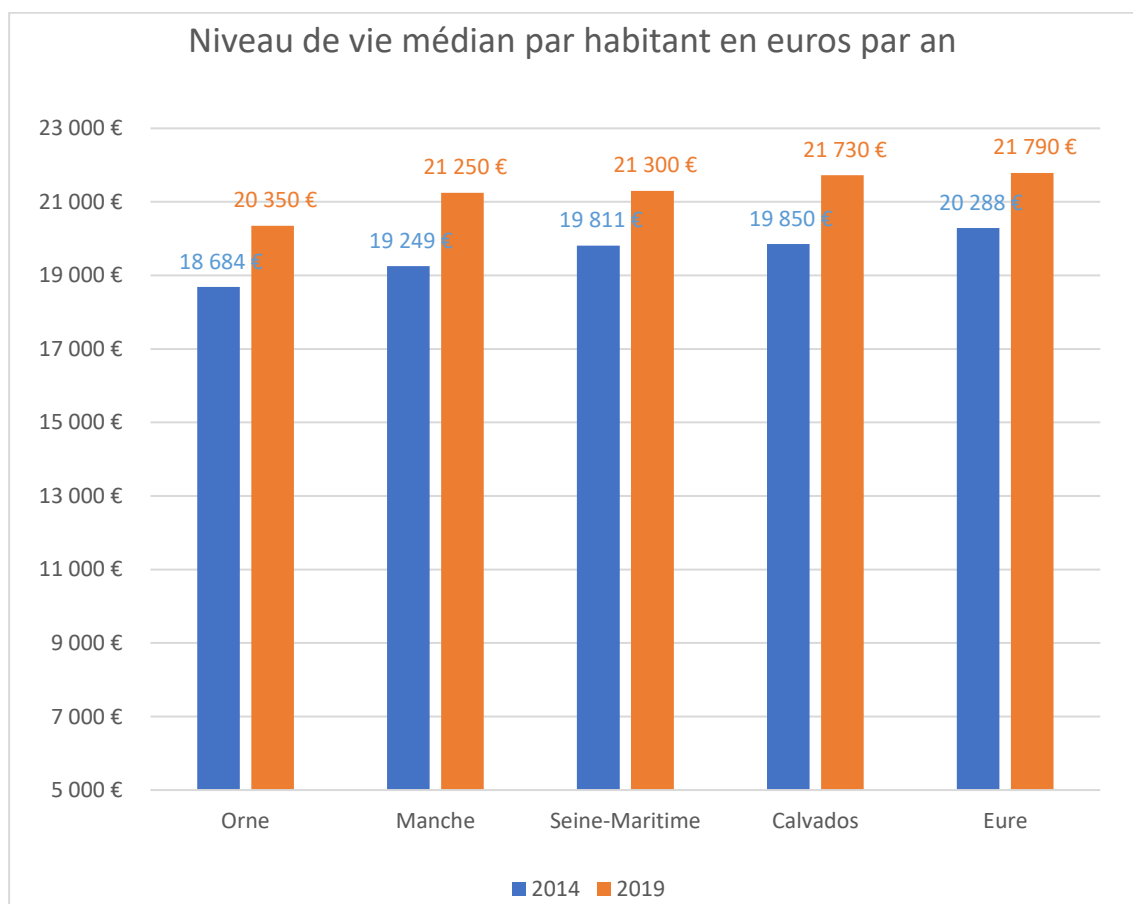
3.1.5 Niveau de vie et taux de pauvreté

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (une unité de consommation pour le premier adulte, 0,5 par autre personne de 14 ans ou plus et 0,3 par enfant de moins de 14 ans). Au sein d'un même ménage, le niveau de vie est le même pour tous les individus. Le niveau de vie annuel est le revenu total sur une

année. Le niveau de vie médian est le niveau de vie qui sépare la population en deux effectifs égaux. **En Normandie, le niveau de vie annuel médian en 2019 est de 21 380 €**, contre 19 707 € en 2014. Ainsi, la moitié des Normands dispose d'un niveau de vie par habitant inférieur à 21 380 € par an et l'autre moitié d'un niveau de vie par habitant supérieur à 21 380 € par an. Ce niveau de vie médian normand est inférieur à la moyenne française (21 930 €). Pour mieux évaluer l'écart entre les niveaux de vie, on peut s'intéresser au rapport entre le 9^{ème} décile⁴⁷ et le 1^{er} décile d'un territoire. **En Normandie, ce rapport est de 3,0 contre 3,4 en moyenne nationale.** L'écart de niveau de vie est donc plus faible en Normandie qu'en France.

Le niveau de vie annuel médian en Normandie varie selon les départements, selon une répartition stable entre 2014 et 2019. L'écart maximal, entre l'Orne et l'Eure, se réduit, passant de 7 % à 9 %. (Figure 38)

Figure 38



Source : Insee⁴⁸, revenu non corrigé de l'inflation

⁴⁷ Décile : Un décile est une valeur qui partage une distribution en dix parties d'effectifs égaux. Le 9^{ème} décile correspond au plus haut revenu. Le 1^{er} décile correspond au plus faible revenu.

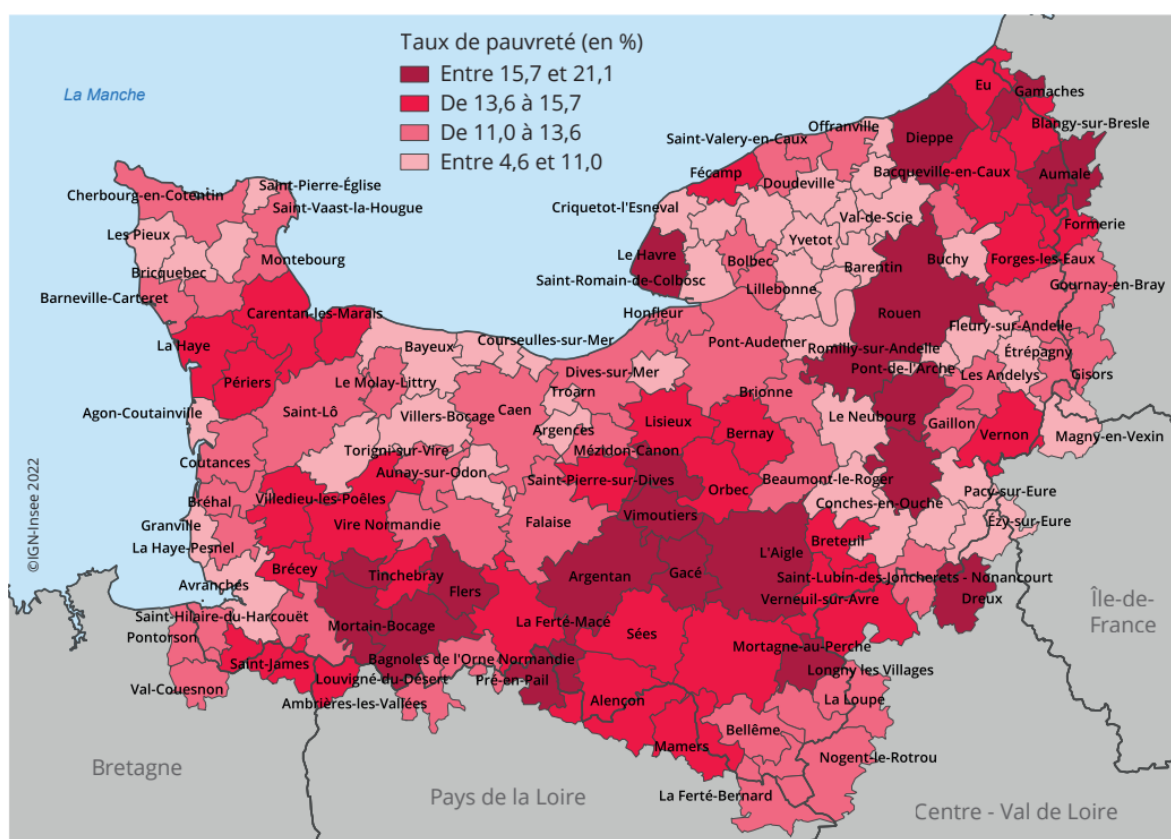
⁴⁸ Page 100 [Habiter en Normandie en 2040 – CESER Normandie - 2023](#)

Un ménage est dit en situation de pauvreté monétaire lorsque son niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian national (soit 1 080 euros mensuels en 2018, date des données Insee citées par la suite).

D'après l'Insee⁴⁹, **la pauvreté monétaire apparaît moins fréquente et moins intense en Normandie qu'en moyenne nationale (13,4 % contre 14,5 %).** L'Orne et la Seine-Maritime sont cependant plus touchés (Figure 39).

Figure 39

Taux de pauvreté monétaire, par bassin de vie



Source : Insee, Filosofi 2018

Dans chaque classe d'âge, les Normands sont moins exposés à la pauvreté monétaire que l'ensemble de la population française, et notamment chez les personnes âgées (**troisième région où le taux de pauvreté monétaire des ménages de 75 ans ou plus est le plus faible**).

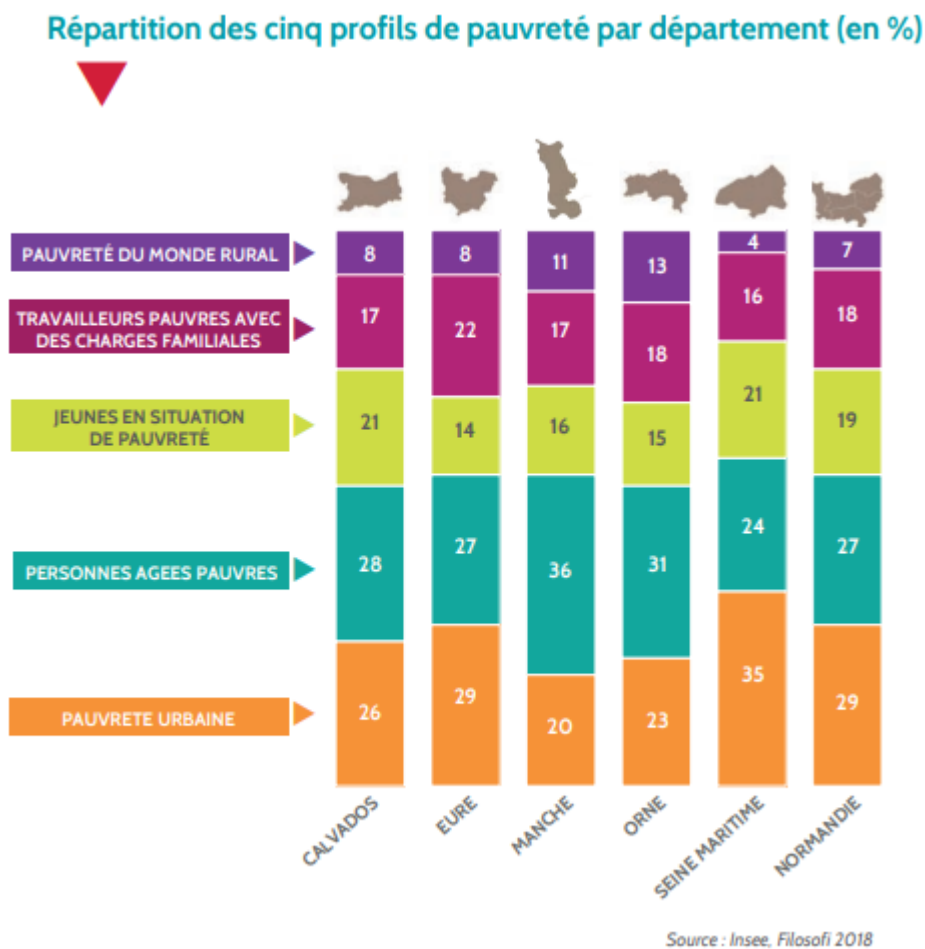
En revanche, les familles monoparentales sont plus fréquemment affectées par la pauvreté monétaire en Normandie (quatrième région de France métropolitaine où le taux de pauvreté monétaire des familles monoparentales est le plus élevé). **Un tiers des familles**

⁴⁹ [La pauvreté en Normandie : moins fréquente et moins intense qu'au niveau national - Insee Analyses Normandie - 99](#)

monoparentales normandes vit sous le seuil de pauvreté monétaire en Normandie, la personne de référence étant une femme dans huit cas sur dix.

La pauvreté monétaire présente des profils plus prégnants que d'autres selon les départements (Figure 40) :

Figure 40



3.2 L'évolution des principaux secteurs de l'économie en Normandie

3.2.1 Le secteur primaire : agriculture et pêche

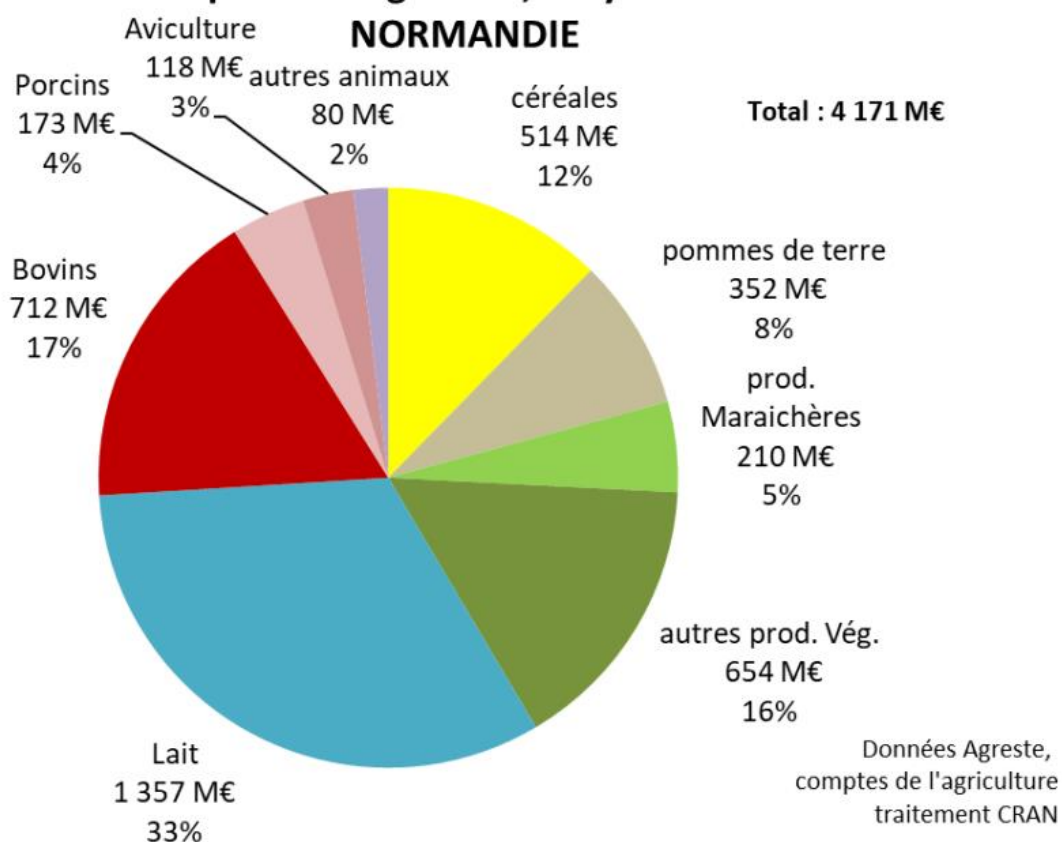
3.2.1.1 La Normandie agricole

Comme dans tout pays développé et à l'image de la France, l'agriculture représente un secteur minoritaire en valeur ajoutée et en emplois dans l'économie normande. Mais comme cette activité ancestrale couvre les deux tiers du territoire et que sa diversité forge le paysage, l'agriculture constitue un élément majeur du tissu économique en Normandie. **Le chiffre d'affaires de l'agriculture en Normandie est en moyenne de 4,2 milliards d'euros par an** avec, par ordre décroissant de vente de produits agricoles (Figure 41) :

- Le lait (un tiers du chiffre d'affaires)
- Les bovins
- Les grandes cultures (lin⁵⁰, betteraves, colza...)
- Les céréales

Figure 41

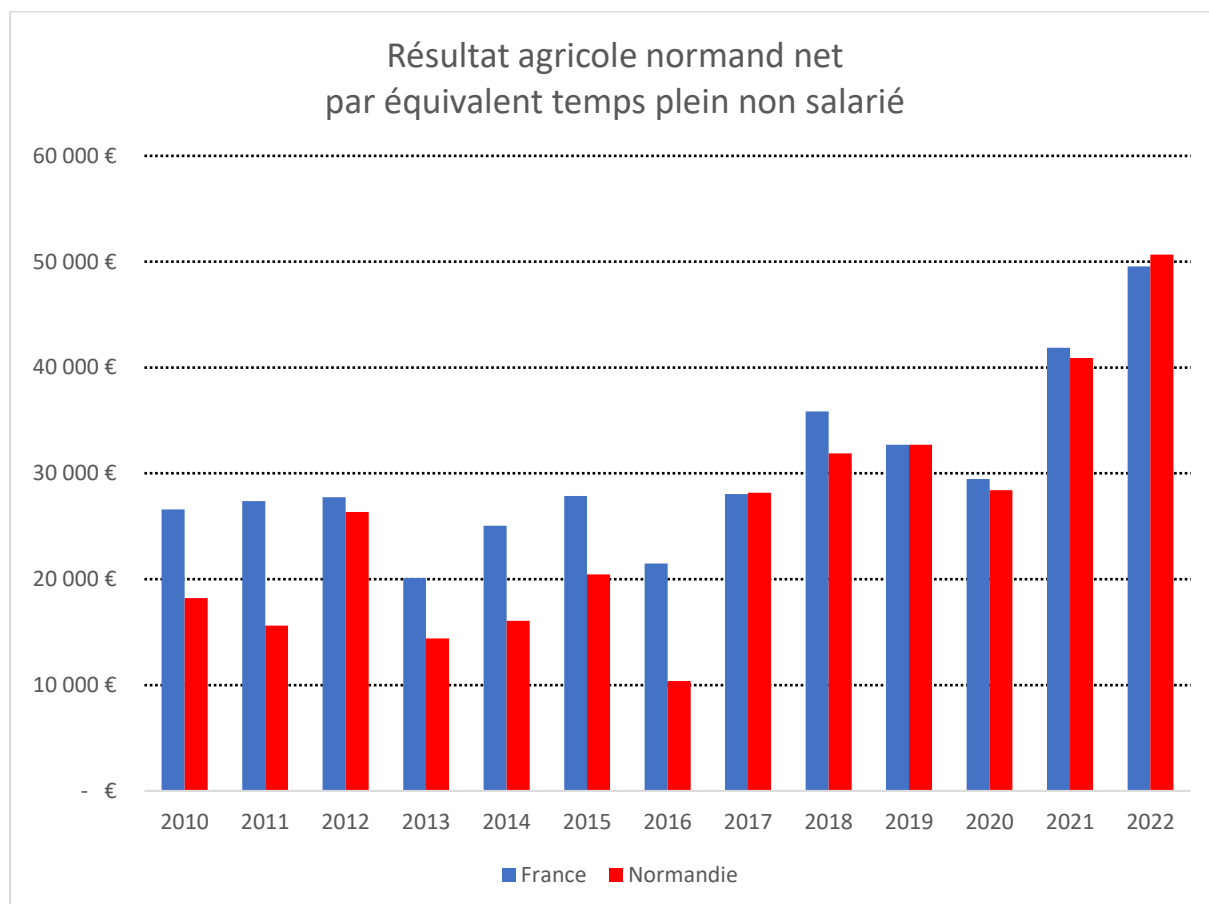
Ventes de produits agricoles, moyenne 2016-2020



⁵⁰ La Normandie produit 60 % du lin français, cf. l'avis [Le lin en Normandie](#), publié par le CESER en juin 2022

Le résultat net agricole est globalement en croissance sur la dernière décennie, en France et encore plus en Normandie (Figure 42). La crise de 2016 a été plus marquée en Normandie que pour la moyenne française. Cette crise brutale et ponctuelle a été principalement causée par une chute du rendement du blé et par la chute des prix des autres productions normandes. Depuis, le résultat net normand **a dépassé la moyenne nationale**.

Figure 42



Source : Agreste – comptes régionaux de l'agriculture

La figure 43 montre que la forte progression du résultat de 2020 à 2021 résulte de l'envolée des cours du blé et du colza, même si les charges agricoles ont augmenté sur la même période (conséquences de la guerre en Ukraine et de la sécheresse). Le résultat net global en 2021 s'établit à 1,128 milliards d'euros.

En 2019, l'agriculture normande emploie 43 369 personnes, dont 27 % de femmes et 40 % de salariés. En une décennie, ce nombre d'emplois a diminué d'environ 13 %. Cette diminution tend à se ralentir (- 1,07 % par an entre 2013 et 2019 contre - 1,32 % par an entre 2008 et 2013). **La part de l'agriculture dans l'emploi total se maintient à 0,8 point au-dessus de la moyenne nationale**, ce qui confirme le caractère agricole de la Normandie par rapport à d'autres régions (Figure 44). La part de la population active en agriculture s'étage de 2 % en Seine-Maritime à 6 % dans la Manche.

Figure 43

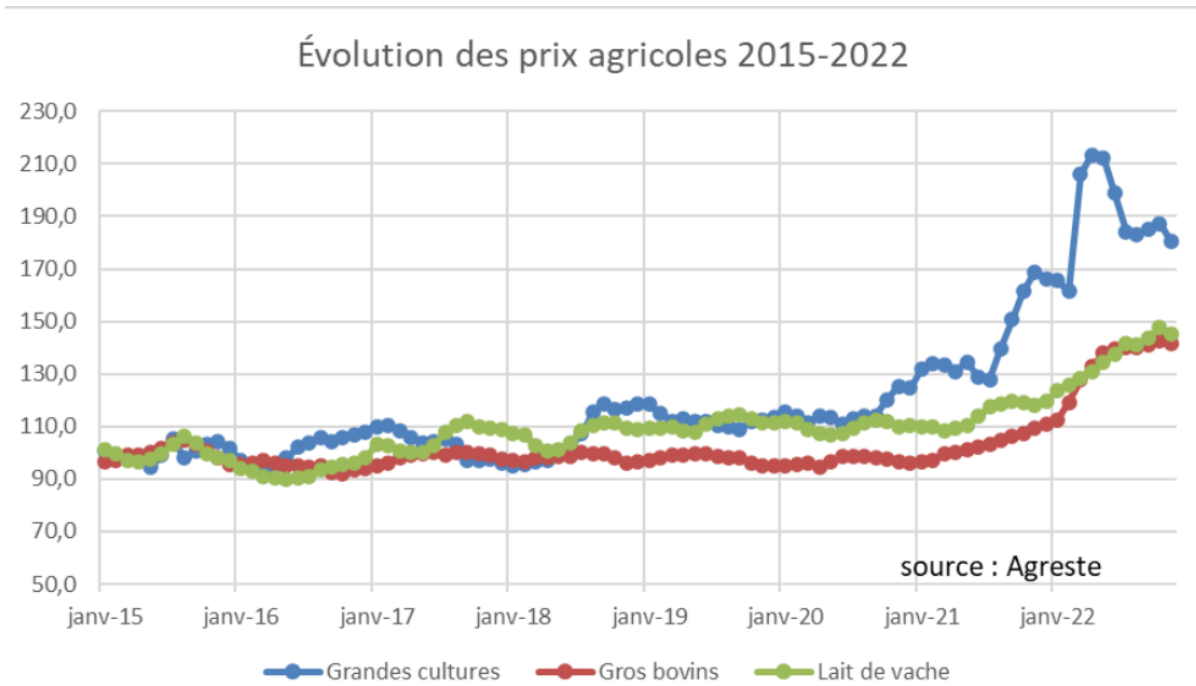
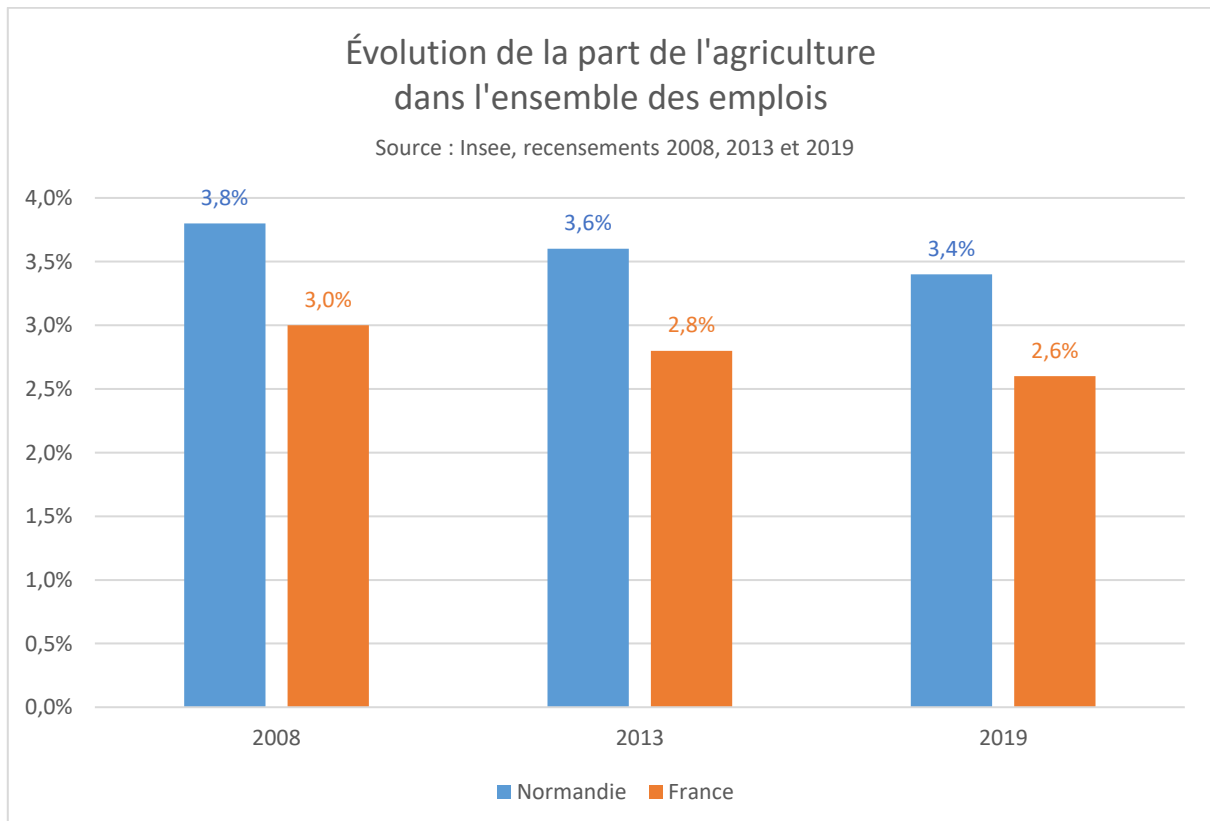


Figure 44



L'Insee évalue en 2019 le nombre d'agriculteurs-exploitants (en profession principale) en Normandie à 26 829 personnes. La diminution du nombre d'exploitations agricoles tend à

ralentir depuis 2013. En effet, le nombre d'exploitations agricoles a diminué trois fois moins vite entre 2013 et 2019 qu'entre 2008 et 2013. La politique d'encouragement à l'installation de jeunes agriculteurs et le soutien au salariat agricole porte des fruits. Mais le nombre de départs en retraites demeurera soutenu jusqu'à la cessation d'activité des derniers babyboomers, soit environ 2035.

La tendance est à la reprise groupée d'exploitations avec embauche de salariés agricoles. 17 500 salariés travaillent dans l'agriculture, soit 1,5 % de l'emploi salarié total. La croissance du nombre de salariés agricoles tend à se réduire. Comme vu en partie 2.4 de ce rapport, les métiers agricoles posent **des difficultés de recrutement** en Normandie, malgré une bonne rémunération, comme par exemple pour les mécaniciens. Ces derniers sont attirés par l'industrie agroalimentaire. La rémunération ne suffit pas à contrebalancer le poids des contraintes horaires dans le choix des actifs en recherche d'emploi. Le recrutement saisonnier se fait auprès des étudiants.

On assiste à un phénomène de **concentration des exploitations agricoles et d'augmentation de leur taille.** Jusqu'à présent, la surface consacrée à l'élevage recule lentement.

Les deux tiers de la production normande de céréales et la moitié de la production laitière de Normandie sont exportés dans le monde. Les céréales normandes rejoignent celles du Centre - Val de Loire à **Rouen, premier port d'exportation céréalière d'Europe** de l'ouest (cf. partie 3.2.5.1 de ce rapport).

L'agriculture biologique en Normandie est traitée dans la partie 3.1.3.2 de ce rapport.

3.2.1.2 La filière pêche

Bien que minoritaire en valeur ajoutée et en emplois dans l'économie normande, la filière pêche n'en constitue pas moins un des fleurons de la région. Disposant de près de 650 km de côtes ponctuées d'une vingtaine de ports de pêche, **la Normandie est la deuxième région française pour les activités halieutiques. Entre 2017 et 2023, on note une stabilité en termes de bateaux de pêche et en emplois. Quant aux revenus et aux chiffres d'affaires, ils sont en hausse.** La pêche demeure globalement artisanale en Normandie, et la pêche hauturière (en haute mer) y est en déclin.

Le nombre de **2 200 marins** en Normandie demeure stable. Les lycées maritimes peinent à recruter mais on observe une reconversion de certains actifs vers le métier de marin.

En 2021, la flotte normande compte 605 navires de pêche :

- 260 navires dans la Manche
- 206 navires dans le Calvados
- 139 navires en Seine-Maritime

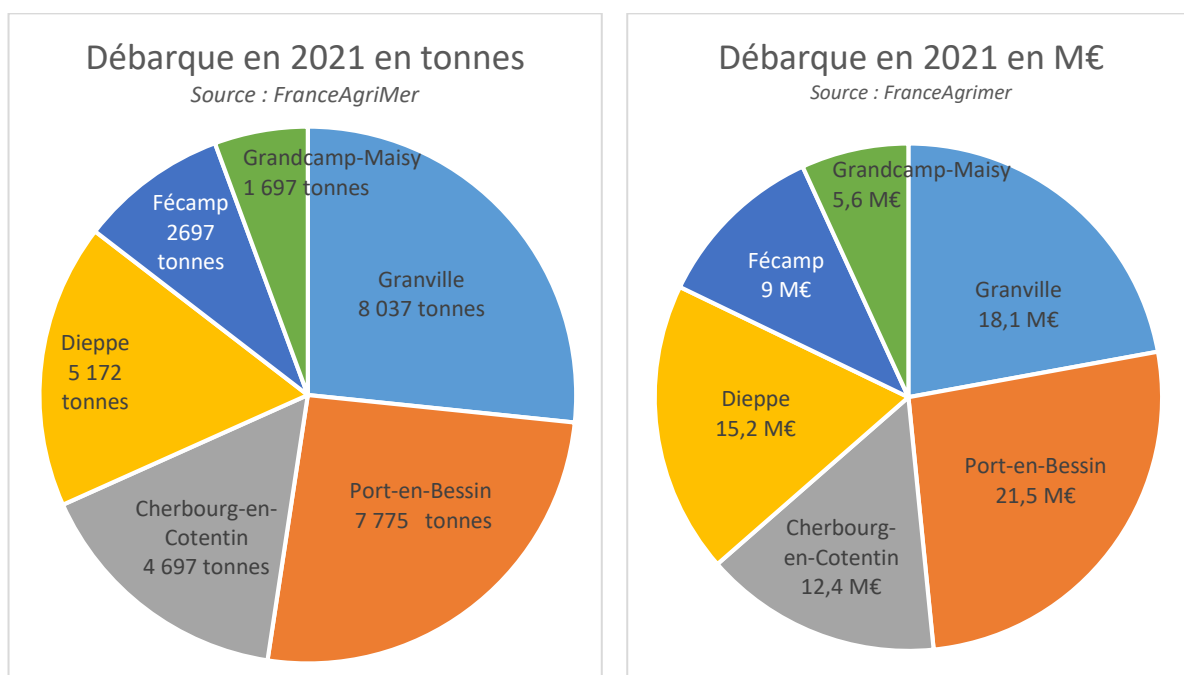
En cinq ans, cette flotte a connu un tassement de - 291 pour la petite pêche (longueur inférieure à 12 mètres), -30 pour la pêche au large, +179 pour la pêche côtière (les ligneurs de

bar du Cotentin ont disparu faute de ressources). L'activité de pêche est plus ou moins intense au cours de l'année.

Avec le Brexit, entré en vigueur début 2021, les bateaux de pêche normands, bretons et des Hauts-de-France qui travaillaient dans les eaux britanniques et anglo-normandes ont perdu leur droit d'accès pendant plusieurs mois. Cette inactivité subie a engendré en 2021 une « crise des licences de pêche ». Les pertes de revenus des pêcheurs ont été financièrement compensées par l'Union européenne. Aujourd'hui, 97 % des navires normands ont retrouvé leurs accès dans les eaux britanniques et anglo-normandes. Néanmoins, la tension demeure quant à l'activité de pêche normande dans ces eaux, soumise à une réglementation européenne qui sera revue en 2026, et dans un contexte de diminution des volumes de pêche autorisés et de concurrence entre les flottilles de différents pays.⁵¹

Pour l'année 2021, la somme des quantités débarquées dans chaque port normand s'élève à 30 445 tonnes, soit 81,8 M€ de chiffre d'affaires (Figure 45).

Figure 45



Granville est le premier port français en tonnage pour la production de coquillages. Port-en-Bessin est, quant à lui, le premier port normand de coquillages en valeur.

La baie de Seine et le golfe normando-breton constituent le plus grand gisement européen de coquilles Saint-Jacques, grâce à une bonne gestion du reliquat qui laisse un maximum de coquilles sur le fond. Le maintien d'une gestion rationnelle des stocks de coquille Saint-Jacques et sa valorisation sont donc de la plus haute importance, d'autant que la plupart des gisements sont accessibles aux flottilles étrangères et en particulier à celles issues du Royaume-Uni.

⁵¹ Ce sujet est plus amplement traité dans le rapport du CESER Normandie d'octobre 2022 [La Normandie face au Brexit](#)

Pêchée huit mois sur douze, la coquille Saint-Jacques s'avère un soutien fondamental à la pêche en Normandie. **La Normandie est la première région française pour la pêche de coquilles Saint-Jacques**, espèce qui représente, suivant les années, de l'ordre de 30 000 à 35 000 tonnes débarquées. Un bateau sur deux est dragueur en Normandie, la coquille Saint-Jacques représentant 70 à 100 % de son chiffre d'affaires. La campagne nationale de « la Grande Débarque » accompagne l'ouverture de la pêche à la coquille Saint-Jacques chaque début octobre.

Le **bulot** constitue le deuxième coquillage le plus pêché après la coquille Saint-Jacques.

En outre, la Normandie est la **première région conchylicole (élevage de coquillages) : première région productrice d'huîtres, deuxième région productrice de moules**, palourdes et coques. La coque est également pêchée à pied par environ 250 normands, auxquels elle apporte un revenu substantiel, car le prix de la coque est supérieur à celui de la coquille Saint-Jacques.

L'aval de la filière pêche est constituée du mareyage, consacrée à la distribution commerciale des produits de la mer. 40 % des poissons et produits de la mer normands sont consommés en région. D'après l'union du mareyage français, en 2021, le mareyage en Normandie correspond à 80 entreprises, 1 700 salariés et 380 M€ de chiffre d'affaires annuel. Le mareyage est directement dépendant de l'activité de pêche. En mai et juin 2021, la chute du volume de pêche, empêchée par la crise des licences consécutive au Brexit, ainsi que la fermeture des restaurants en raison de la crise sanitaire de la Covid-19 ont plongé le mareyage normand dans une forte crise. Un plan d'aide gouvernemental a été mis en place.

3.2.2 La Normandie, première région industrielle de France ?

19,1 % du PIB de la Normandie provient du secteur industriel, en 2020 d'après l'Insee. La Normandie se classe comme la première région de France selon ce critère de proportion industrielle dans le PIB régional. Mais le PIB à l'échelon régional est un indicateur peu précis.

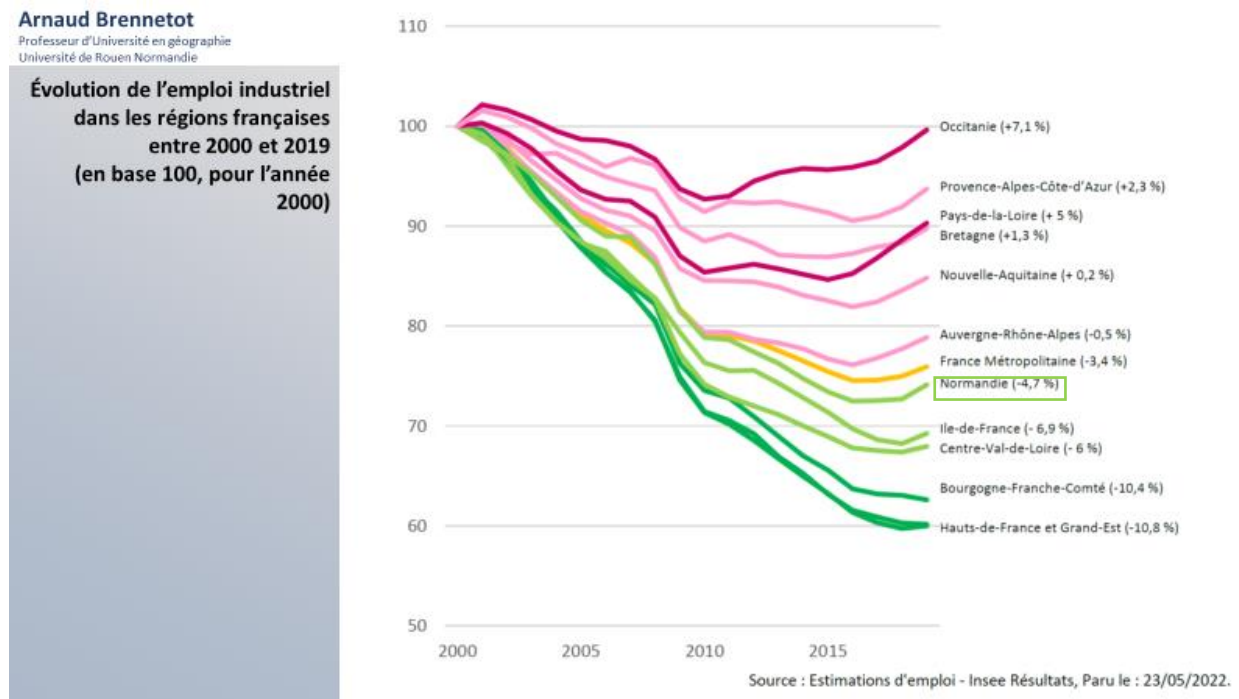
Il est préférable de raisonner en proportion de l'emploi régional. 15,4 % de l'emploi en Normandie provient du secteur industriel. La Normandie se classe en deuxième position selon ce critère de proportion industrielle dans l'emploi régional. **Il est donc vrai que l'industrie contribue fortement à l'économie normande.**

En contribution à la valeur ajoutée industrielle nationale, la Normandie arrive seulement en neuvième position (avec 5,3 % en 2020 d'après l'Insee), ce qui s'explique principalement par la faiblesse de son PIB par emploi (cf. deuxième paragraphe de la partie 3.1.1).

Comme les autres régions françaises, la Normandie a subi un puissant et long phénomène de désindustrialisation amorcé au cours des années 1970. Depuis 2000, l'évolution de l'emploi industriel en Normandie est proche de la moyenne nationale (Figure 46). Cela peut être vu comme une **assez bonne résilience de la Normandie par rapport à la plupart des anciennes régions industrielles**, (Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France et Grand-Est). Mais on observe que **la Normandie bénéficie peu de la réindustrialisation**

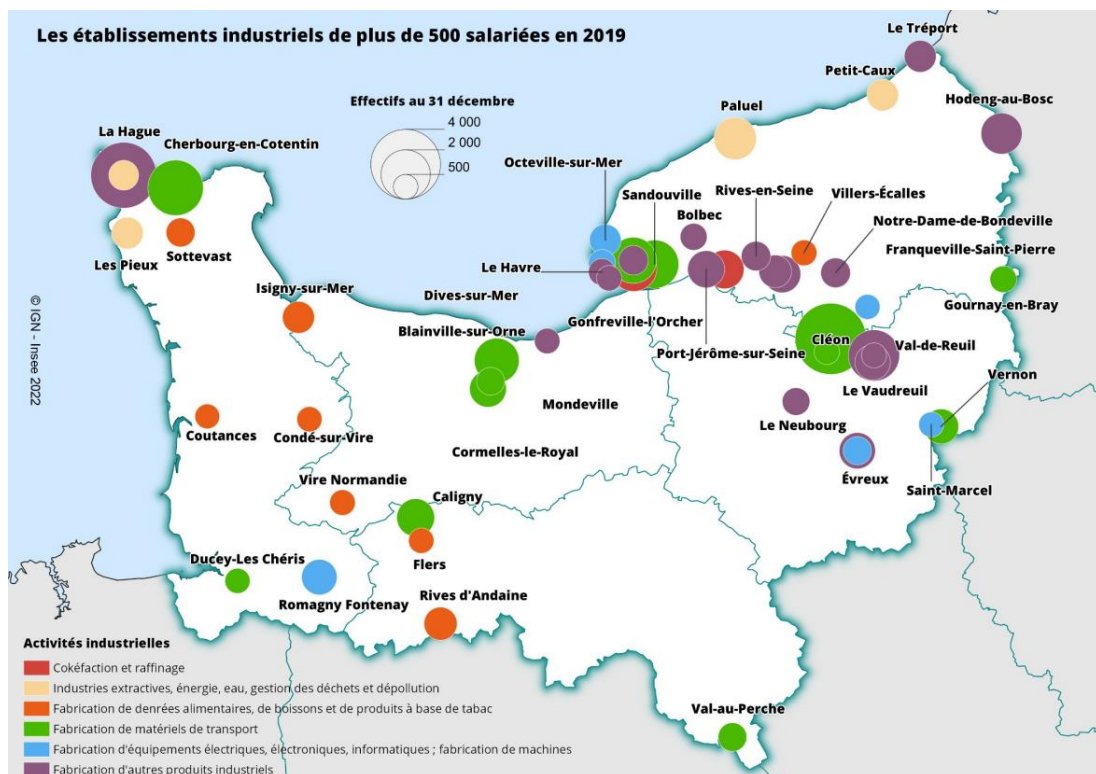
observée depuis 2017 par rapport à de nombreuses régions (Occitanie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Pays de la Loire, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes).

Figure 46

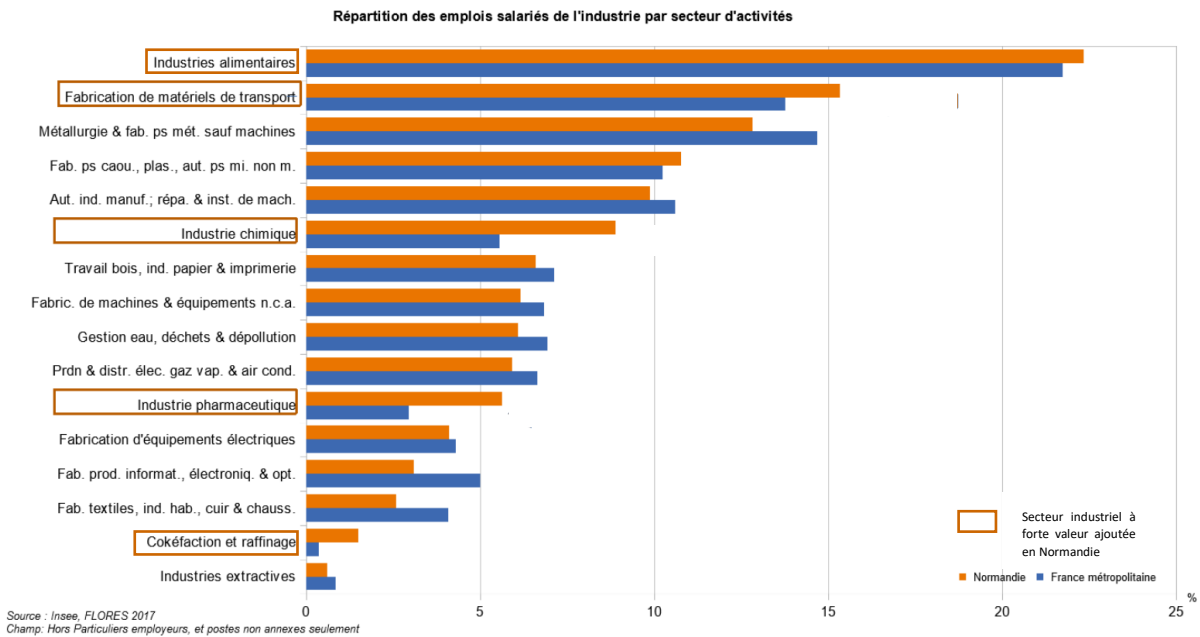


La répartition des emplois des secteurs industriels spécifiques à la Normandie varie peu dans l'espace et dans le temps, en héritage du long passé industriel de la région (Figure 47). L'axe Seine structure encore l'installation des grands établissements industriels.

Figure 47

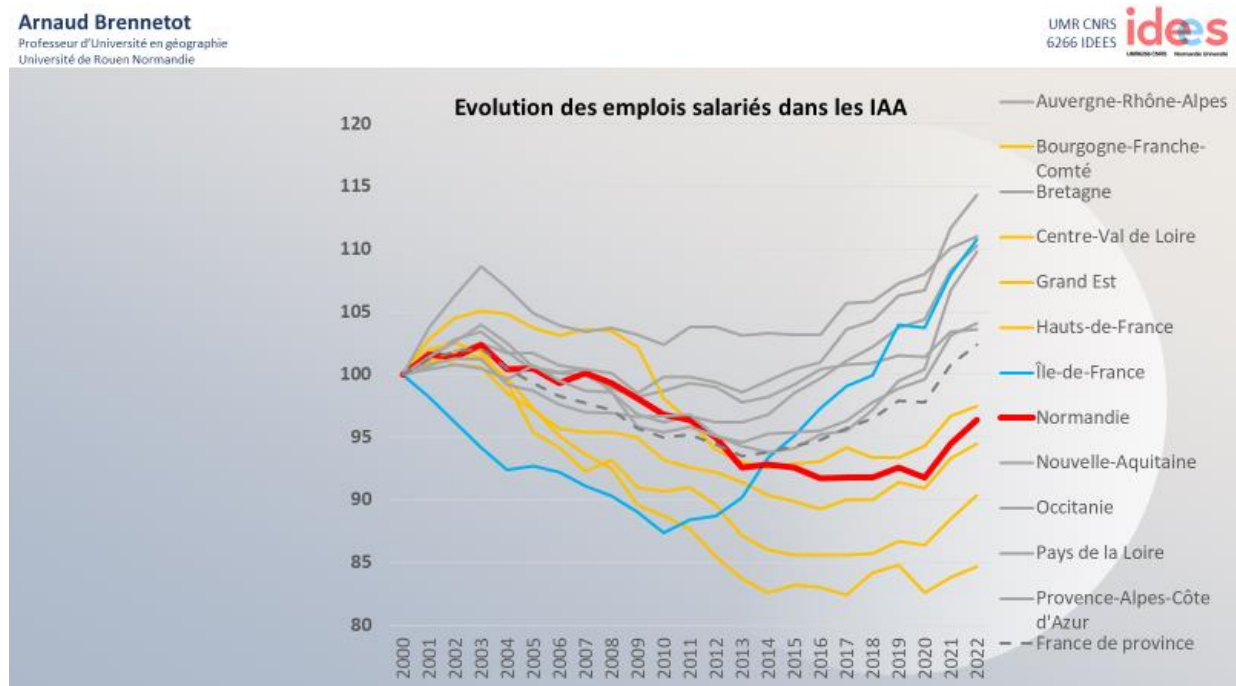


Source : Insee, Flores 2019
Figure 48



Les industries alimentaires occupent le premier rang des emplois industriels normands (Figure 48) mais seulement l'avant-dernière valeur ajoutée (cf. partie 3.1.1, paragraphe suivant la figure 31). L'emploi normand dans les IAA⁵² a évolué moins favorablement qu'en France métropolitaine depuis 2000 (Figure 49).

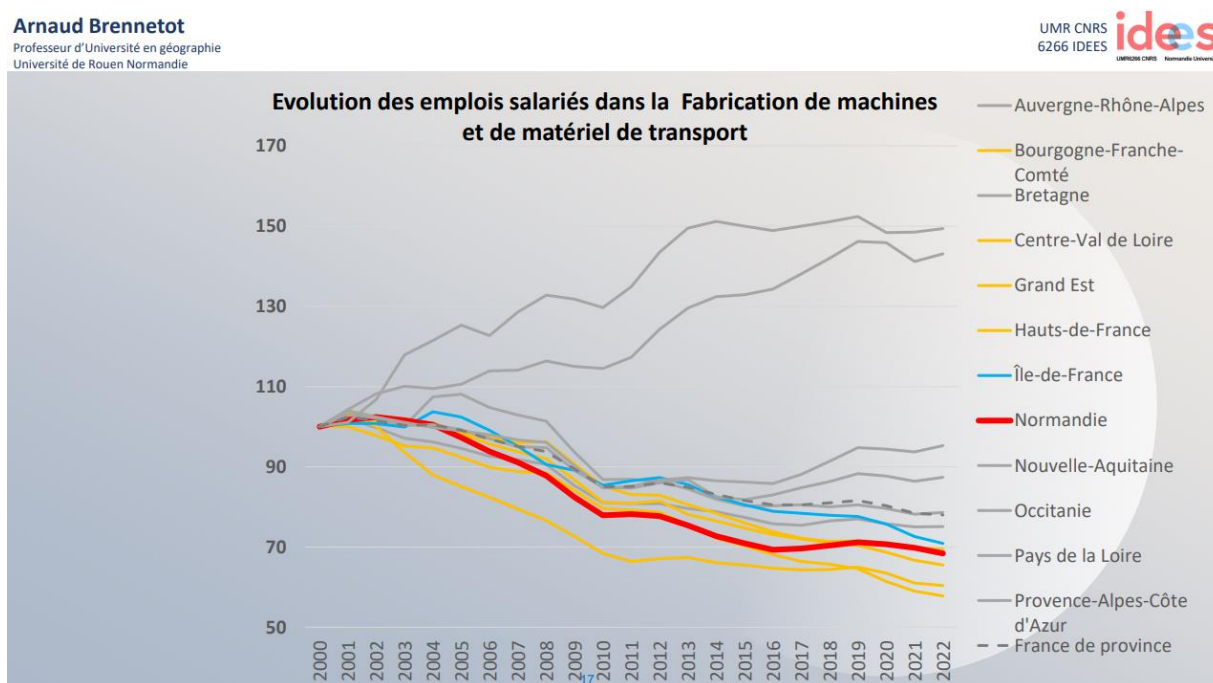
Figure 49



⁵² IAA : industrie agro-alimentaire

La fabrication de matériels de transport (pour automobile, camion, avion...) **occupe la deuxième place des emplois industriels** en Normandie (Figure 50) mais la quatrième (sur six) en valeur ajoutée (cf. partie 3.1.1, paragraphe suivant la figure 31). L'emploi normand dans la fabrication de machines et matériel de transport a évolué comme la moyenne nationale depuis 2000 tout en lui étant légèrement inférieur. Dans ce secteur, **l'aéronautique et le spatial se sont bien développés depuis la fin des années 1990**. Cette filière est née d'industriels haut-normands qui se sont regroupés dans NAE⁵³, le réseau normand des acteurs du domaine aéronautique, spatial, défense et sécurité. Les entreprises normandes conçoivent, produisent et testent des moteurs pour les lanceurs Ariane, fabriquent des nacelles pour les moteurs d'avion (Airbus A380 notamment) et des câbles de très haute technologie. NAE annonce aujourd'hui 4 milliards de chiffre d'affaires répartis entre 170 membres et 21 500 salariés.

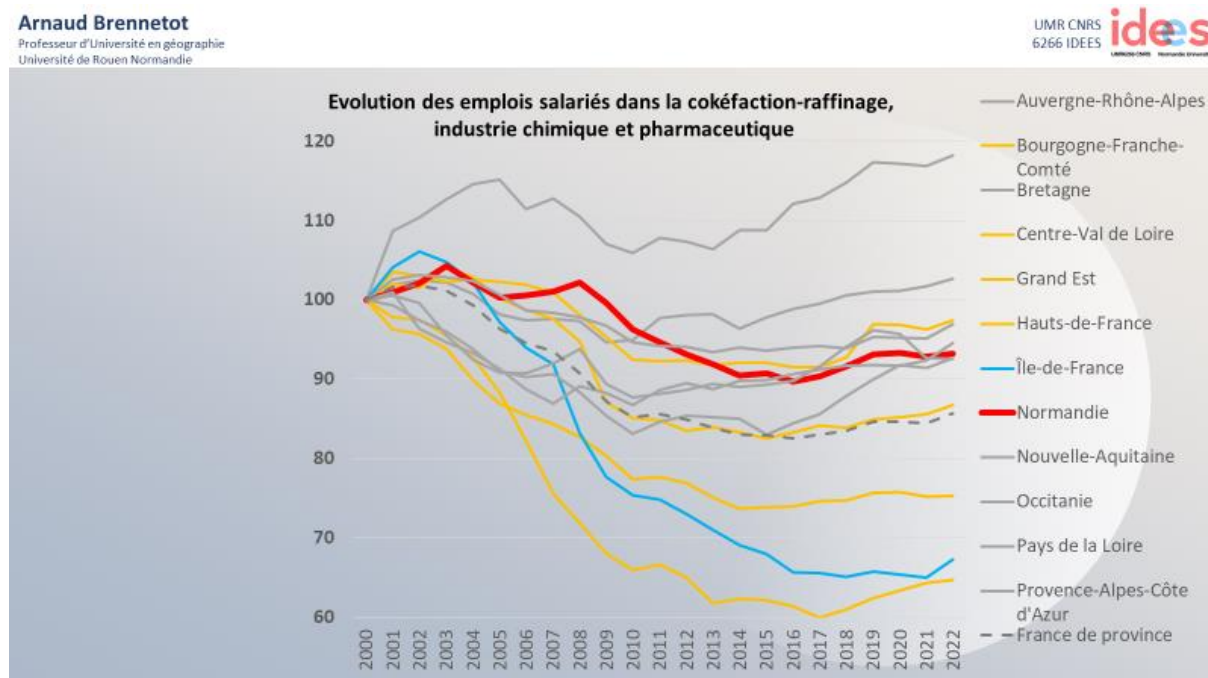
Figure 50



Les industries chimique, pharmaceutique et le raffinage pétrolier représentent la plus importante valeur ajoutée dans l'industrie normande (cf. partie 3.1.1, paragraphe suivant la figure 31) **et une croissance de l'emploi supérieure à la moyenne nationale depuis 2000** (Figure 51). Mais ces secteurs ne représentent pas la majorité des emplois industriels en Normandie.

⁵³ NAE : Normandie AeroEspace

Figure 51



Réparti entre différentes catégories d'emploi de la nomenclature de l'Insee, **le secteur des énergies** constitue également une spécificité économique normande. Il représente environ 36 000 emplois salariés, répartis dans 1 400 établissements d'après la Région⁵⁴. La Normandie héberge **17 % des capacités nucléaires françaises, ainsi que des activités de traitement et de stockage des déchets nucléaires**. EDF déclare que l'EPR de Flamanville est en pré-exploitation et une consultation du public sur sa mise en exploitation complète s'est achevée le 15 septembre 2023. À Penly, les travaux préparatoires au chantier de deux futurs EPR⁵⁵ pourraient démarrer en 2023, le chantier lui-même en 2027, pour une ouverture du premier réacteur à l'horizon 2035-2037. La Normandie contribue à **11 % de la production d'électricité française**. La Normandie est également la première région en capacité de raffinage de pétrole (soit 39 % de la capacité nationale). Au large du Cotentin, le Raz Blanchard constitue le **deuxième gisement européen d'énergie hydrolienne** avec un potentiel de 5 GW. Enfin, trois **parcs éoliens en mer** seront mis en service en 2025-2026 pour une puissance totale de 1,5 GW, soit la moitié de la puissance planifiée en France : Fécamp, Courseulles et Dieppe-Le Tréport. Au large de Barfleur, le plus grand parc éolien de France est en projet pour 2031. Deux zones de développement contiguës ont été soumises successivement à débat public : Centre Manche 1 (AO4⁵⁶) en 2019-2020 et Centre Manche 2 (AO8⁵⁷) en 2022.

⁵⁴ [Filières d'excellence | Région Normandie](#)

⁵⁵ EPR : evolutionary power reactor, réacteur nucléaire appartenant à la filière des réacteurs à eau pressurisée. C'est un réacteur de génération III, c'est-à-dire conçu à partir des années 1990. Sa puissance est de 1 600 MW.

⁵⁶ « AO4 » fait référence à la zone couverte par l'appel d'offres n°4 de l'État

⁵⁷ « AO8 » fait référence à la zone couverte par l'appel d'offres n°8 de l'État

3.2.3 La construction et le logement

3.2.3.1 La construction

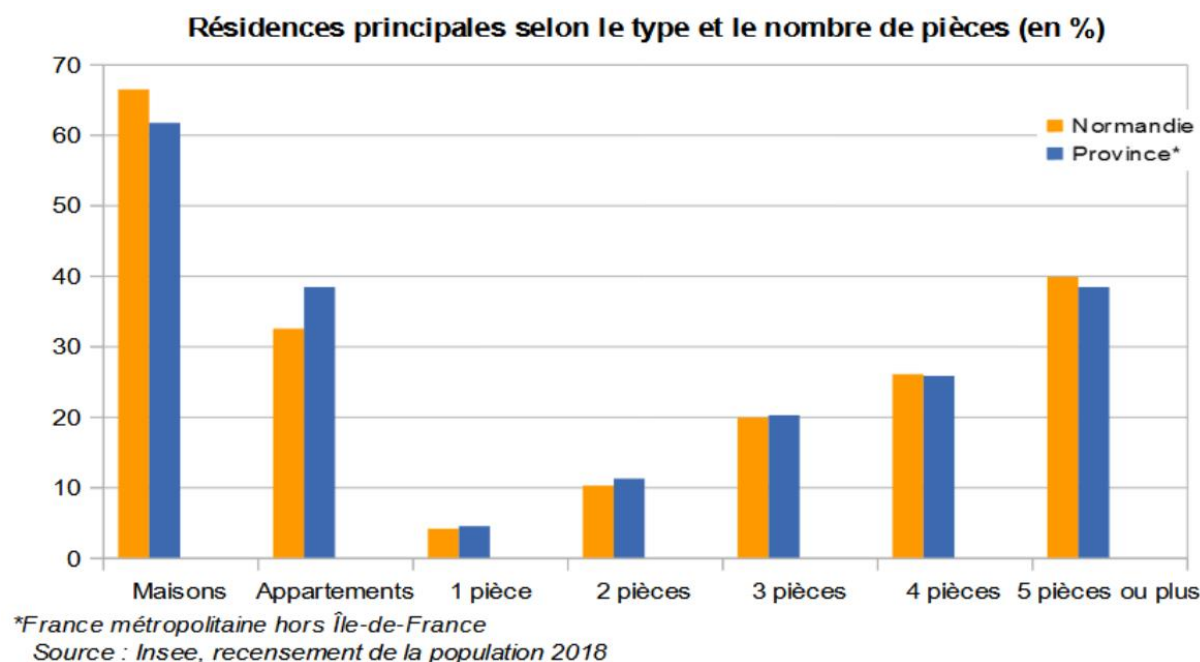
Comme en 2017, le secteur de la construction demeure en 2023 une activité économique majeure au plan régional, tant en valeur ajoutée qu'en emploi (7 % de l'emploi en 2021). L'évolution de l'emploi depuis 2000 dans ce secteur diffère de celle des industries : en croissance entre 2000 et 2008 (cf. crise financière des subprimes en 3.1.1), il a chuté jusqu'en 2016 pour renouer avec la croissance. Mais à partir de 2008, la Normandie décroche nettement de la moyenne nationale en termes d'emplois salariés dans la construction, et la reprise de 2016 y est moins forte que dans la majorité des régions françaises.

3.2.3.2 Le logement

Concernant le logement en Normandie, les principales caractéristiques du rapport de 2017 se confirment.

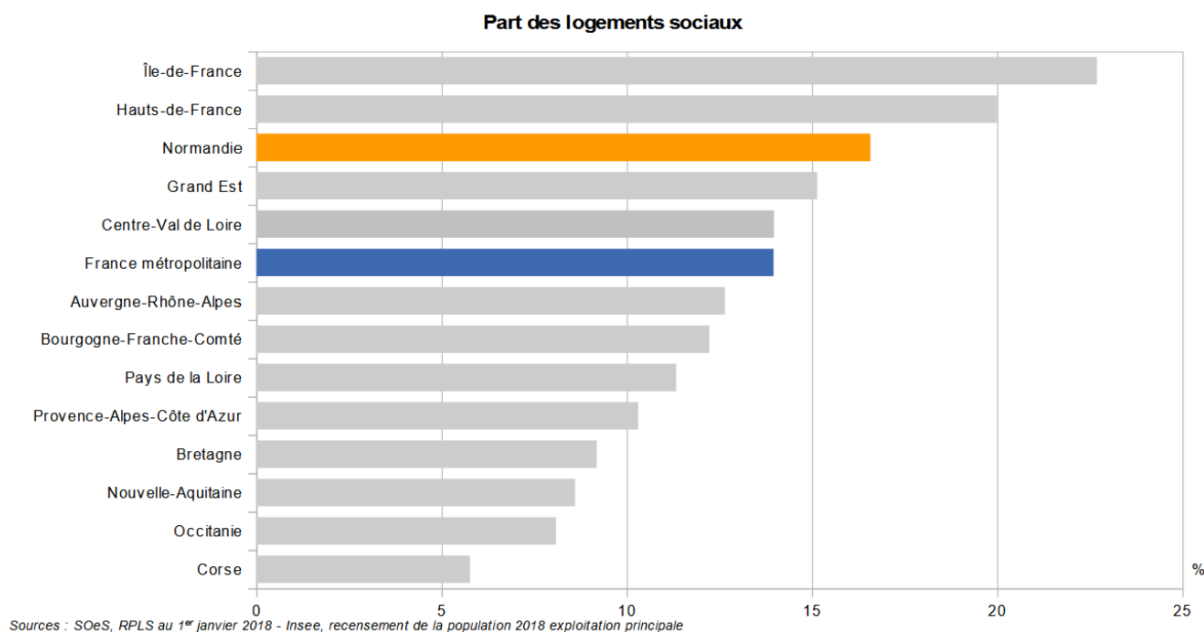
La figure 52 montre qu'il y a toujours plus de maisons en Normandie qu'en moyenne métropolitaine (66 % contre 62 %). Les logements sont également plus grands en Normandie qu'en moyenne métropolitaine (39 % de 5 pièces ou plus contre 38 %).

Figure 52



La Normandie se caractérise encore par sa forte proportion de logements sociaux, au troisième rang des régions métropolitaines (Figure 53). Le logement social représente 17 % du parc en Normandie contre 14 % en France métropolitaine. Cette prédominance en Normandie était déjà observée en 2013, dans tous les départements, la Seine-Maritime concentrant quasiment la moitié du parc social (48 %).

Figure 53



La Normandie se positionne au huitième rang des régions françaises pour sa part de résidences secondaires (9,9 % contre 9,7 % en moyenne nationale)⁵⁸. La proportion de résidences secondaires et leur localisation par département (littoral de la Manche, le sud de l’Orne, Côte Fleurie) n’a quasiment pas varié entre 2013 et 2019.

62 Une étude récente de l’Insee⁵⁹ alerte sur **la hausse du nombre de logements vacants, particulièrement élevée pour la Normandie** (+49 % entre 2009 et 2019). Cette hausse contribue au tiers de l’augmentation de la **consommation d’espace** en Normandie contre un cinquième pour l’ensemble de la France métropolitaine (cf. partie 3.1.3.1 de ce rapport).

Pour en savoir plus sur le logement en Normandie, on peut se reporter au rapport « Habiter en Normandie en 2040 » publié par le CESER Normandie en avril 2023⁶⁰.

Au-delà des tendances de fond exposées ci-dessus, **la France et la Normandie sont touchées en 2023 par une crise du logement**. « Entre avril 2022 et mars [2023, en France], les réservations de logements neufs ont chuté de 45 %, et c’est encore plus fort pour les maisons individuelles. Il y a 13 % de logements mis en chantier en moins, et le mouvement va s’accroître, avec un effet sur l’emploi dans le secteur du bâtiment et travaux publics » a déclaré la PDG de Nexity le 7 septembre 2023 au journal *Le Monde*. L’éditorial du même jour mentionne : « La remontée des taux d’intérêt entraîne une restriction des crédits immobiliers et une réduction du nombre d’acheteurs potentiels. La faiblesse de la demande commence à

⁵⁸ Source : [Insee, recensement de population 2019](#)

⁵⁹ Source : [Une forte hausse de la vacance des logements en Normandie du fait d'une croissance démographique atone - Insee Analyses Normandie - 85](#)

⁶⁰ Page 176 [Habiter en Normandie en 2040](#)

peser sur les prix et la fluidité des transactions. Le marché de la construction neuve est en chute libre, avec pour corollaire un impact à venir sur le secteur du BTP⁶¹. Cet effet domino intervient alors qu'il existait déjà une pénurie importante de logements. Toute la chaîne menace désormais de se gripper, entre des ménages qui sont dans l'incapacité d'accéder à la propriété, des locataires qui se heurtent à un manque criant d'offres et un secteur social qui n'arrive plus à remplir sa mission. ». L'entrée en vigueur, depuis le 1^{er} janvier 2023, de l'interdiction de louer des logements classés G+⁶² est également évoquée comme une raison de la pénurie d'offres⁶³. **Cette crise du logement s'est notamment fait sentir en septembre 2023, à la rentrée des étudiants**, dont le nombre s'est encore accru cette année. Une étude pour LoServices.fr, dévoilée le 20 juin 2023, a calculé une **hausse du loyer moyen de 5,8 % à Rouen et de 2,5 % à Caen**⁶⁴.

3.2.4 Le secteur tertiaire marqué par l'atonie des services marchands à haute valeur ajoutée

D'après l'Insee⁶⁵, seulement 71 % de la valeur ajoutée créée en Normandie est issue du secteur tertiaire, contre 75 % pour la France métropolitaine hors Île-de-France. Cette part positionne **la région au dernier rang dans l'ensemble des régions pour le poids du secteur tertiaire dans la valeur ajoutée**. Si la valeur ajoutée des services non marchands⁶⁶ est équivalent en Normandie à celui de la France hors Île-de-France, il en est différemment des services principalement marchands⁶⁷ (45 % contre 50 %). Ce constat en valeur ajoutée se retrouve dans la structure de l'emploi en Normandie (cf. figure 29). **La Normandie se positionne donc au dernier rang des régions pour le poids de ses services marchands dans la valeur ajoutée**. Cela était déjà relevé dans la partie 2.1.2 du rapport de 2017⁶⁸. De plus, ce poids croît nettement moins vite (+ 0,4 point en Normandie contre + 2,9 points pour l'ensemble des régions hors Île-de-France). L'Insee précise que **le secteur de l'information et de la communication est particulièrement concerné par cette situation** : son poids dans la valeur ajoutée est deux fois plus faible en Normandie qu'au niveau national et il a diminué dans la région depuis 2008 (- 0,1 point), tandis qu'il a progressé au niveau national (+ 0,3 point en France hors Île-de-France).

Ces éléments sont à rapprocher de la courbe d'évolution des emplois salariés dans **les services marchands dits « à haute valeur ajoutée » ou « tertiaire supérieur »** (Figure 54). **Ces services**

⁶¹ BTP : bâtiment et travaux publics

⁶² Le rang G+ correspond au plus classement dans le diagnostic de performance énergétique d'un logement.

⁶³ [Pourquoi le nouveau DPE interdira la location de « millions de logements » | Enquêtes d'actu](#)

⁶⁴ [Logement étudiant : Caen demeure la ville la plus convoitée de Normandie | Liberté Caen \(actu.fr\)](#)

⁶⁵ [Le PIB normand au même niveau avant la crise sanitaire de 2020 qu'à la sortie de la crise financière de 2008 - Insee Flash Normandie - 120](#)

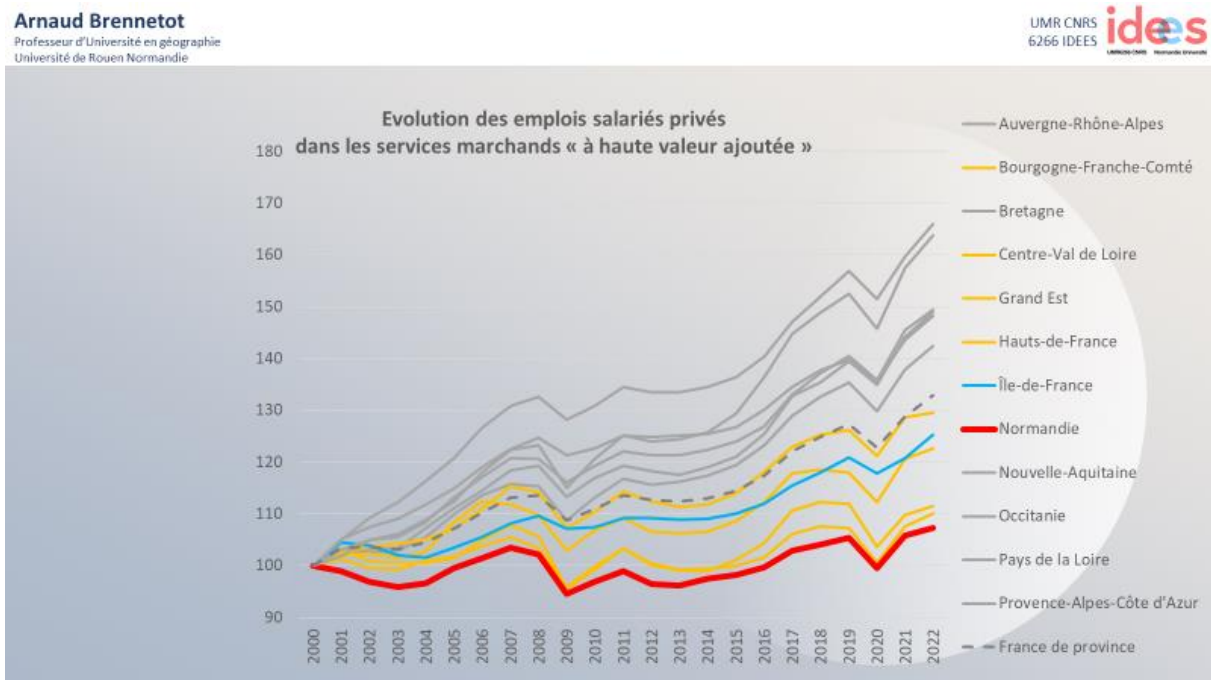
⁶⁶ Services non marchands : Services fournis gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Ces activités de services se rencontrent dans les domaines de l'éducation, la santé, de l'action sociale et de l'administration.

⁶⁷ Services marchands : Commerce, transports, activités financières, services rendus aux entreprises et aux particuliers, hébergement-restauration, immobilier, information-communication

⁶⁸ [CESER Normandie - S2E 2017](#)

regroupent l'information et la communication, mais aussi le marketing, les ressources humaines, l'informatique, l'ingénierie de recherche et développement, la banque, l'assurance, les organismes financiers, les conseils juridiques, le contrôle pour les affaires et la gestion, l'expertise comptable, les sièges sociaux... Cette courbe positionne également la Normandie en dernière position.

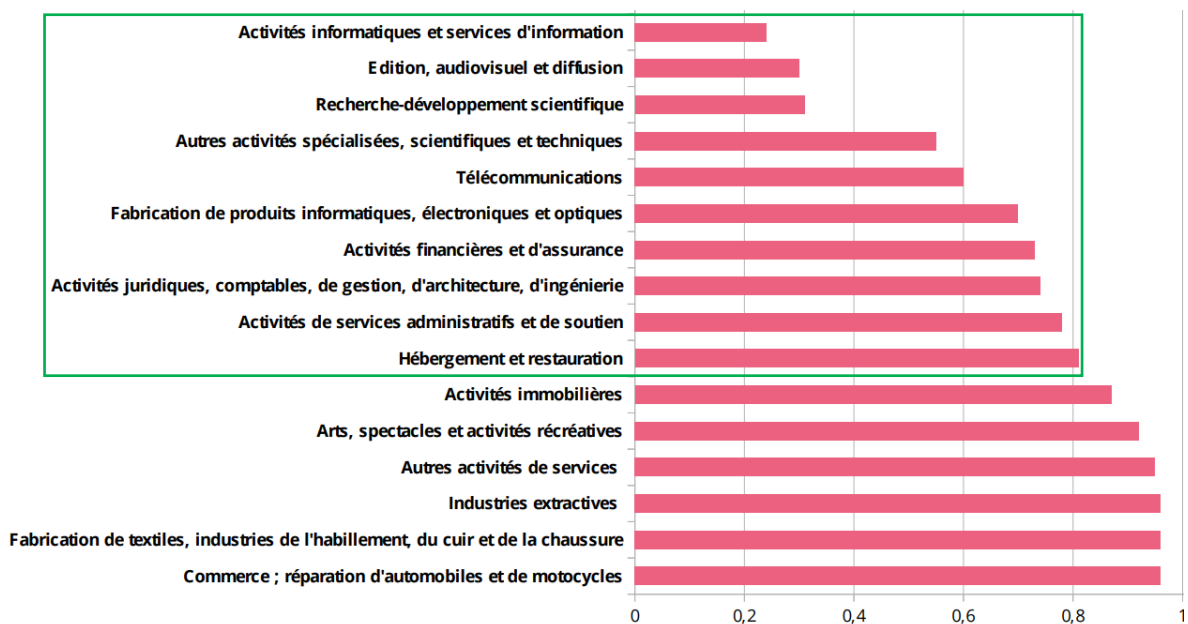
Figure 54



64

Figure 55

Secteurs les moins spécifiques en Normandie



Source : Insee, Flores 2019

De fait, la Normandie n'est pas réputée pour son nombre de sièges sociaux (sans doute amoindri par la proximité de l'Île-de-France), ni pour son volume de chercheurs⁶⁹, ni pour ses activités d'assurance (contrairement aux Pays de la Loire limitrophes) etc. comme le montre l'encadré vert de la figure 55.

La faible croissance des services marchands « à haute valeur ajoutée » sur plusieurs décennies en Normandie pèse donc lourdement sur son secteur tertiaire. **Avec la faible valeur ajoutée déjà identifiée dans l'industrie normande en 3.2.2, la faiblesse des services marchands « à haute valeur ajoutée » constitue les principales causes du décrochage du PIB normand par habitant vis-à-vis de celui du niveau national**, comme annoncé en partie 3.1.1. En effet, les services marchands « à haute valeur ajoutée » sont présents dans les grandes métropoles telles que Lille, Nantes, Bordeaux et contribuent grandement à la croissance de l'emploi et l'attractivité des territoires... En 2013, le CESER Haute-Normandie avait travaillé sur ce « secteur d'activité stratégique », en publiant son avis « Les services supérieurs : une ambition régionale pour créer la différence ».

Les services marchands en Normandie reposent donc moins sur « le tertiaire supérieur », que sur les activités en lien avec sa longue façade maritime.

3.2.4.1 *Le trafic de marchandises et de passagers poursuit sa reprise après la Covid-19*

En Normandie, l'accès au littoral et à la mer est propice au développement d'une grande variété d'activités économiques qui en dépendent directement. Cette région se classe ainsi au sixième rang des régions exportatrices françaises. **La Normandie est davantage concernée par les activités les plus capitalistiques et à forte valeur ajoutée, notamment dans le transport maritime et fluvial.** Ce dernier concentre environ 10 000 emplois⁷⁰, dans les bassins de vie des ports normands. Ces ports continuent à développer leur système d'alliances :

- Haropa est devenu en 2021 **Haropa Port** et regroupe les ports du Havre, de Rouen et de Paris (Limay, Gennevilliers, Bonneuil-sur-Marne...). Le grand port fluviomaritime de l'axe Seine se classe comme **premier port français** et dixième port européen, avec 3,10 millions de conteneurs (EVP⁷¹) en 2021 d'après Alphaliner. Il représente 90 % du trafic maritime en Normandie.
- PNA (Ports normands associés) est devenu **Ports de Normandie** et regroupe les ports de Cherbourg-en-Cotentin, Caen-Ouistreham et Dieppe. Il est spécialisé dans le trafic transmanche vers le Royaume-Uni et l'Irlande. Il accueille chaque année environ 2 millions de passagers et 6,5 Mt (millions de tonnes) de marchandises.

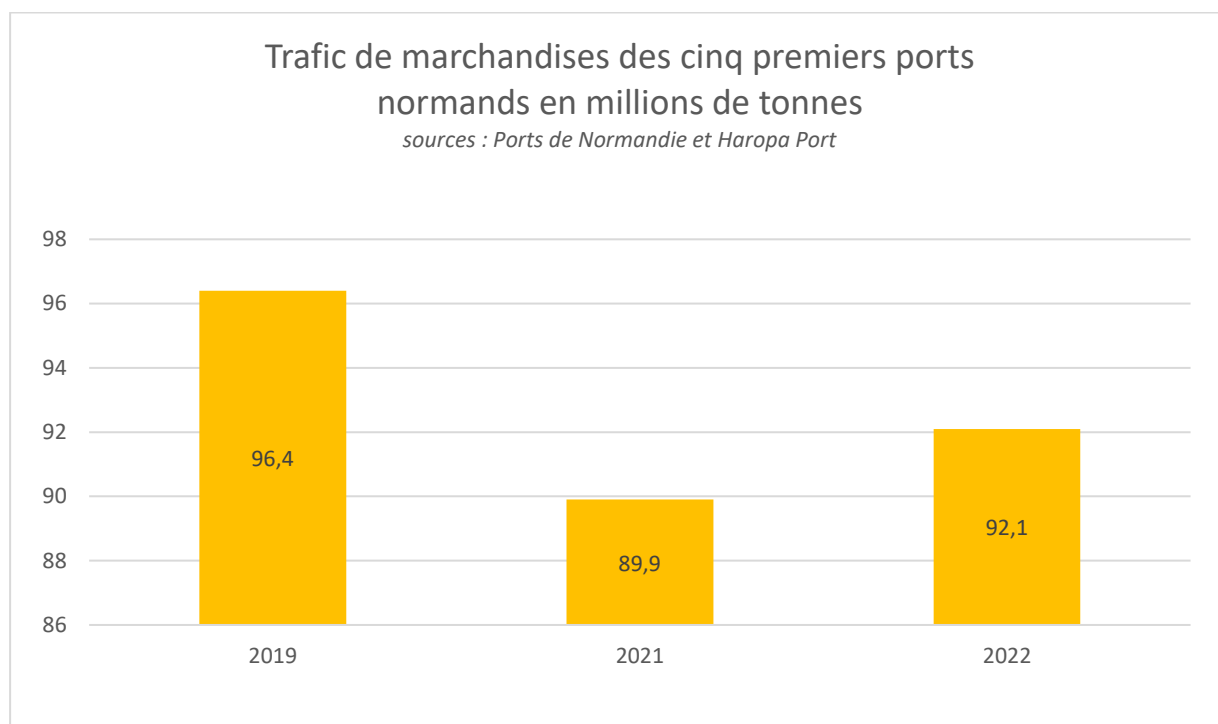
⁶⁹ Sur ce sujet, on peut se reporter au rapport « Le rayonnement de la recherche et de l'innovation normandes » publié par le CESER en octobre 2023

⁷⁰ [L'économie maritime, liée au tourisme, et avec une spécialisation normande dans le transport maritime et la production d'énergie – Insee -2020](#)

⁷¹ EVP : équivalent vingt pieds. Cette unité de mesure standard utilisée pour exprimer la capacité de transport des conteneurs maritimes représente un conteneur de 6,1 m de longueur.

La crise sanitaire de la Covid-19 avait ralenti le trafic mondial de conteneurs, et donc celui des cinq premiers ports normands (Cherbourg-en-Cotentin, Caen-Ouistreham, Le Havre, Rouen et Dieppe). Entre 2019 et 2021, ce trafic était passé de 96,4 Mt à 89,9 Mt, soit une baisse de – 6,7 % (Figure 56). En 2022, avec 92,1 Mt, le trafic de marchandises tend à retrouver son niveau d'avant-crise sanitaire, malgré un contexte où le trafic de conteneurs est en baisse dans la partie nord de la France⁷².

Figure 56



Le bon résultat de 2022 est largement lié à une campagne céréalière exceptionnelle et à une hausse du flux de vracs liquides dont a bénéficié Haropa Port en 2022. Quant à **Ports de Normandie, sa reprise depuis la crise sanitaire est notablement bonne (+7,7 % entre 2019 et 2022)**. Cette hausse s'explique principalement par la reprise du marché avec le Royaume-Uni (assez lourdement freiné par la pandémie), et par le surstockage survenu en 2020 avant l'entrée en vigueur du Brexit.

En 2022, le trafic aérien de passagers des aéroports de Normandie s'élève à près de 390 000 passagers (+120 400 sur un an, soit +45 %) et poursuit ainsi sa remontée amorcée en 2021, tout en restant sous son niveau d'avant-crise sanitaire (-17 %)⁷³. Cette progression en 2022, deux fois moins importante qu'au niveau national, est portée majoritairement par les lignes nationales (+70 100 passagers sur un an). Les lignes internationales, qui voient leur nombre

⁷² [Transports - Les activités de transport maritime et aérien se rapprochent de leur niveau d'avant-crise sanitaire – Bilan économique 2022 - Normandie | Insee](#)

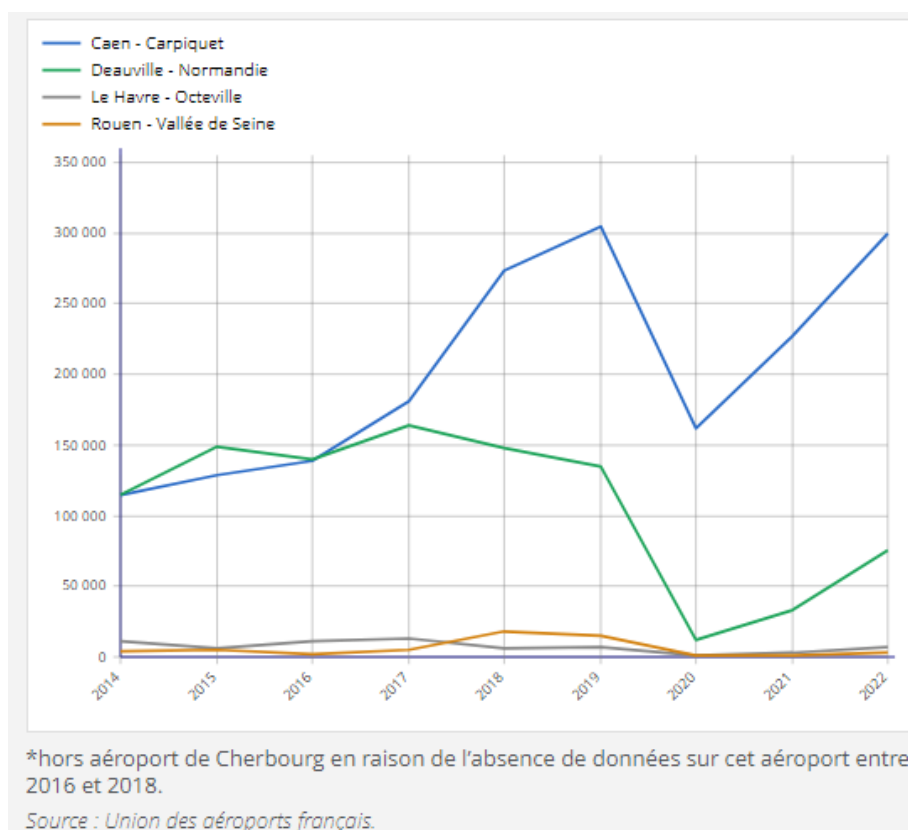
⁷³ [Transports - Les activités de transport maritime et aérien se rapprochent de leur niveau d'avant-crise sanitaire – Bilan économique 2022 - Normandie | Insee](#)

de passagers quasiment tripler en un an, contribuent également à la poursuite de la reprise de l'activité.

La figure 57 montre que, **en 2022, l'aéroport de Caen-Carpiquet est toujours le premier aéroport normand s'agissant du trafic de passagers (environ les trois-quarts du trafic normand)**. Essentiellement tourné vers les vols nationaux, cet aéroport retrouve son niveau d'avant-crise sanitaire, comme l'aéroport du Havre-Octeville. À l'inverse, l'aéroport de Deauville-Normandie, largement tourné vers les vols internationaux, reste nettement en dessous de son niveau de 2019 (-44 %), de même que l'aéroport de Rouen-Vallée de Seine.

Figure 57

Évolution du nombre de passagers des aéroports normands*



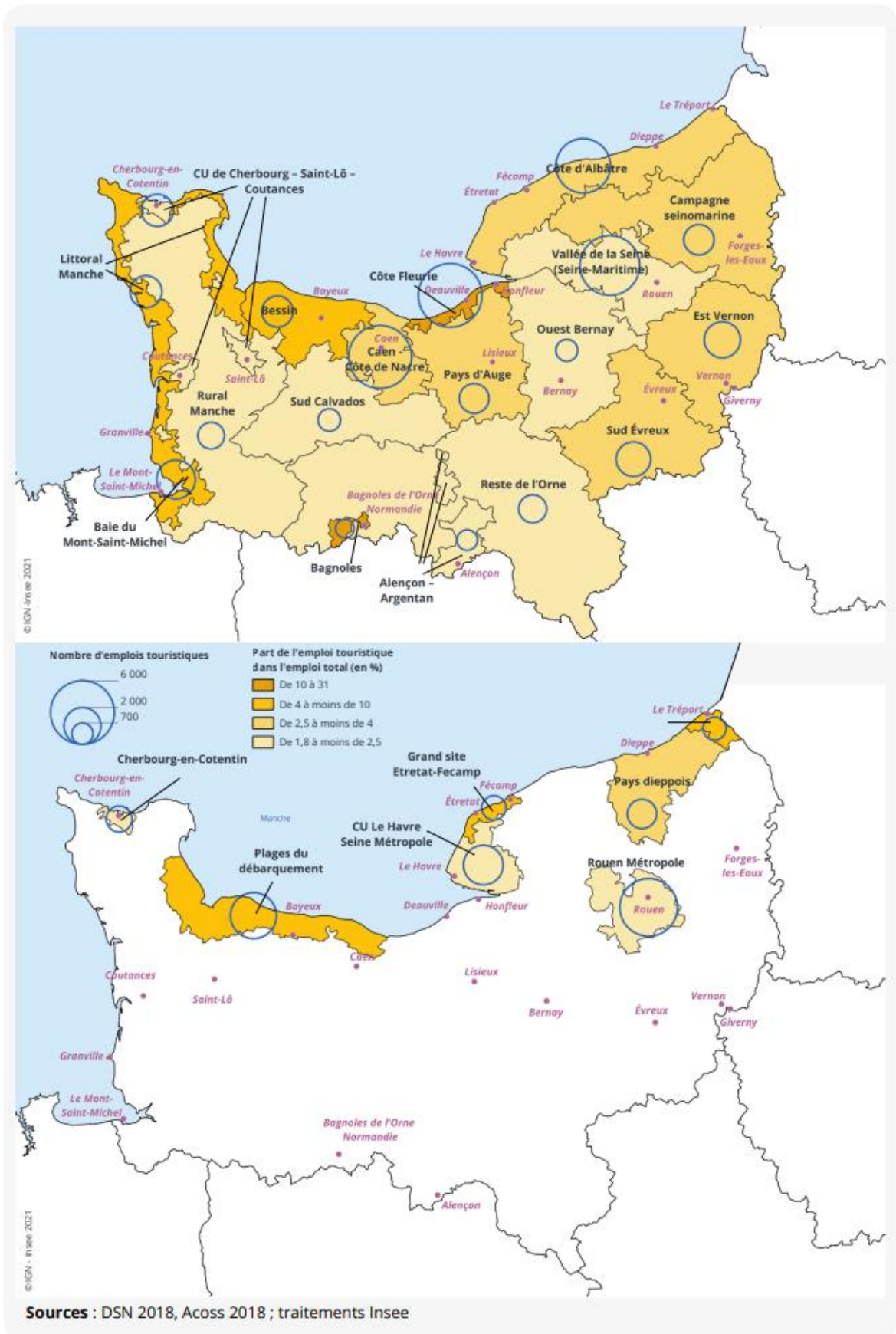
3.2.4.2 La reprise du tourisme post-Covid-19

En 2018, la fréquentation touristique a généré 39 300 emplois en Normandie, soit 3,3 % de l'emploi total de la région⁷⁴. Ce taux d'emploi classe la région au huitième rang des régions métropolitaines, à égalité avec les Pays de la Loire et le Grand Est. Mais le taux d'emploi est plus important dans le Calvados et dans la Manche, en particulier sur le littoral. L'hébergement et la restauration concentrent la majorité de ces emplois. (Figure 58)

⁷⁴ [Le poids du tourisme dans l'économie normande - Insee - 2021](#)

Figure 58

Nombre d'emplois touristiques et part dans l'emploi total par zone touristique en 2018



En Normandie, les activités liées au tourisme génèrent 2,2 % de la valeur ajoutée créée en 2017. Le rapport du tourisme à la valeur ajoutée est inférieur à sa contribution en termes d'emploi, les activités touristiques étant principalement des activités de main-d'œuvre qui génèrent peu de valeur ajoutée par emploi.

Après deux saisons estivales marquées par les confinements de la pandémie de Covid-19, l'affluence touristique est revenue en Normandie en 2022⁷⁵. Dans la région, la fréquentation touristique fut supérieure de 6 % à son niveau de 2019, dernière année d'avant-crise. Les touristes habitant en France, dont la fréquentation touristique a augmenté de 11 % par rapport à 2019 dans la région, contribuent largement à ce bilan positif. Le nombre de nuitées fut particulièrement important au cœur de l'été, lors des mois de juillet et août 2022 (+ 9,2 % et + 10,6 %). Pour autant, les nuitées passées par les non-résidents restent légèrement en deçà du niveau d'avant-crise (- 3,4 %), principalement du fait d'un recul de la fréquentation des clientèles américaines, britanniques et espagnoles. **Les Britanniques représentaient toujours le nombre le plus important de nuitées étrangères en Normandie en 2022. Mais leur nombre a chuté de 18,7 % entre 2019 et 2022** en Normandie, contre - 11 % en France métropolitaine. La mise en œuvre du **Brexit** en 2021, avec passeport et contrôle frontalier obligatoire pour les touristes britanniques, y a certainement contribué. La diminution du nombre de touristes britanniques risque de s'accroître avec la mise en place de l'Etias⁷⁶, un système électronique de contrôle pour les voyageurs à l'entrée de la zone Schengen. L'Etias est annoncé pour 2024.

3.2.5 Le tertiaire non marchand et l'emploi public

69

Comme évoqué en partie 3.2.4, la valeur ajoutée des services non marchands⁷⁷ est équivalente en Normandie à celle de la France. En parallèle, la partie 3.1.2 montre qu'en 2021, les **services non marchands représentent 31,6 % des emplois en Normandie** pour 30,3 % en France. Parmi ces emplois, environ **les trois quarts sont occupés par la fonction publique**. Cette dernière est composée de trois versants :

- La fonction publique d'État
- La fonction publique hospitalière
- La fonction publique territoriale

Avec 310 000 postes en 2018, **la fonction publique représente un cinquième des emplois salariés en Normandie**. Cette proportion est similaire à celle de la France de province, c'est-à-dire, la France métropolitaine hors Île-de-France.⁷⁸

La figure 59 montre que la fonction publique d'État et la fonction publique territoriale sont les deux versants les plus importants et concentrent chacun plus du tiers des emplois

⁷⁵ [Bilan de l'année touristique 2022 en Normandie - Insee](#)

⁷⁶ Etias : [european travel information and authorization system](#)

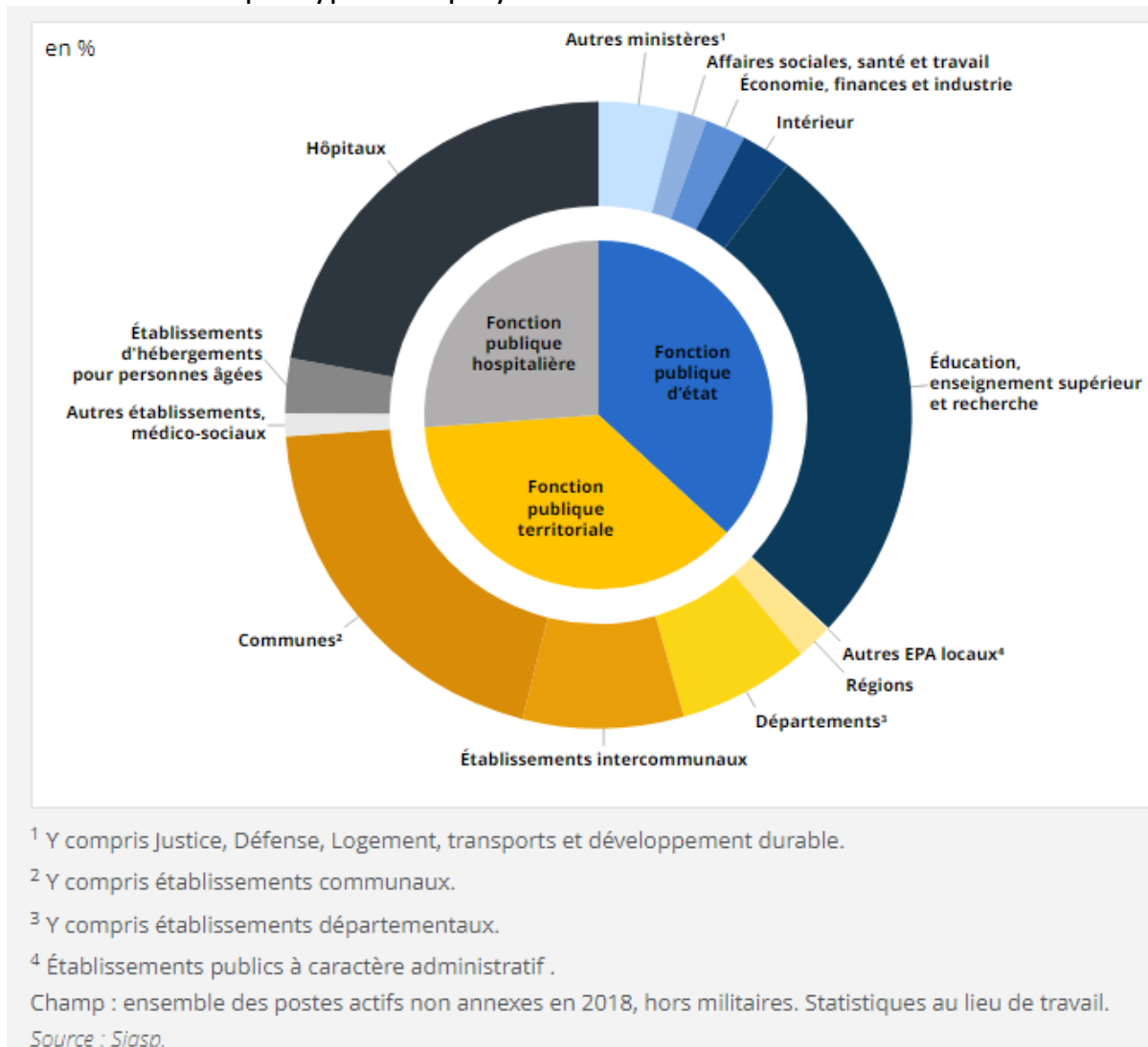
⁷⁷ Services non marchands : Services fournis gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Ces activités de services se rencontrent dans les domaines de l'éducation, la santé, de l'action sociale et de l'administration.

⁷⁸ [Insee Analyses Normandie publié le 12 juillet 2022](#)

(respectivement 36,8 % et 37,0 %). Avec 26,1 % des postes de l'emploi public normand, la fonction publique hospitalière présente néanmoins un poids plus important au sein de l'emploi normand qu'au sein de l'emploi public de province (23,6 %). Les centres hospitaliers de Rouen et de Caen sont les deux premiers établissements employeurs de la région.

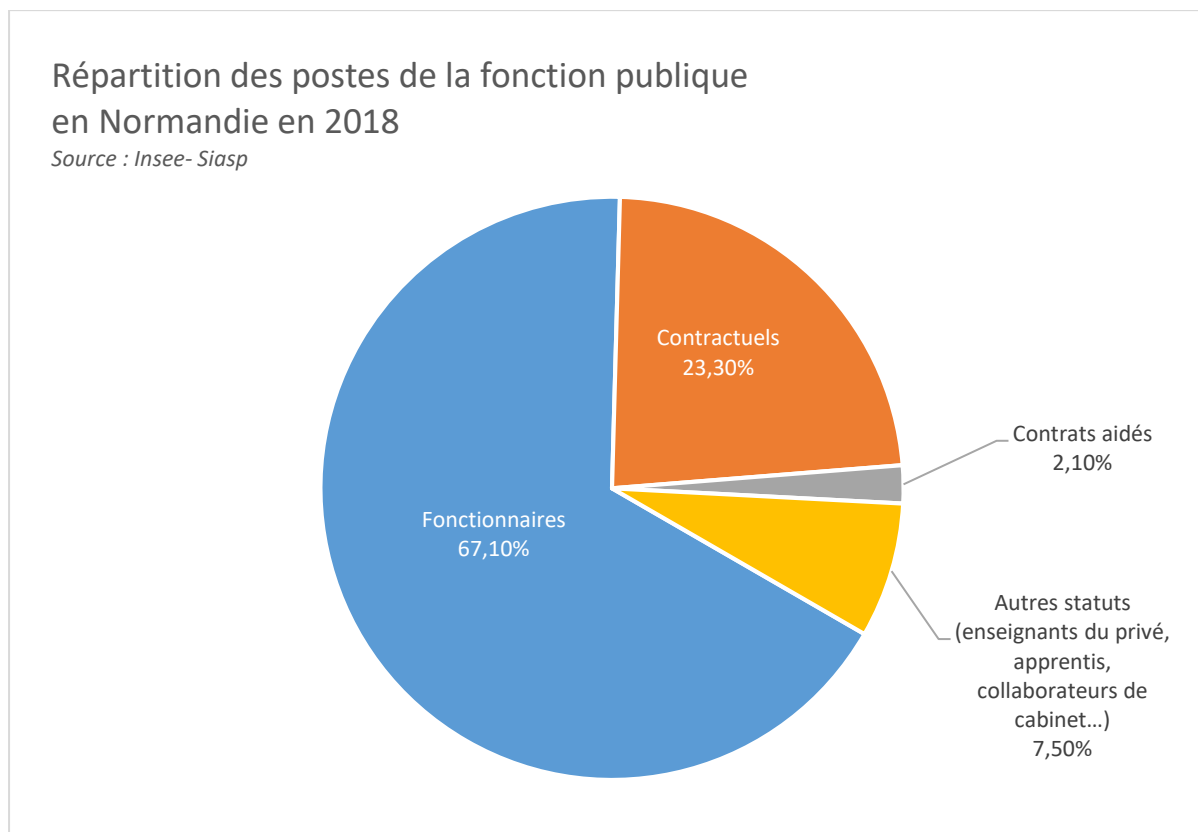
Figure 59

Répartition des postes par versant et par type d'employeur en 2018 en Normandie



En Normandie, deux tiers des postes d'emploi public sont occupés par des fonctionnaires. **Le tiers restant est occupé très majoritairement par des contractuels**, puis par des contrats aidés et autres statuts. (Figure 60).

Figure 60



Entre 2013 et 2018, le nombre d'emplois publics augmente en Normandie (+ 0,6 %), mais trois fois moins rapidement qu'au niveau national (+ 2,0 %). La région se classe ainsi au dixième rang des régions métropolitaines, devant le Grand Est, la Bourgogne-Franche-Comté et les Hauts-de-France.

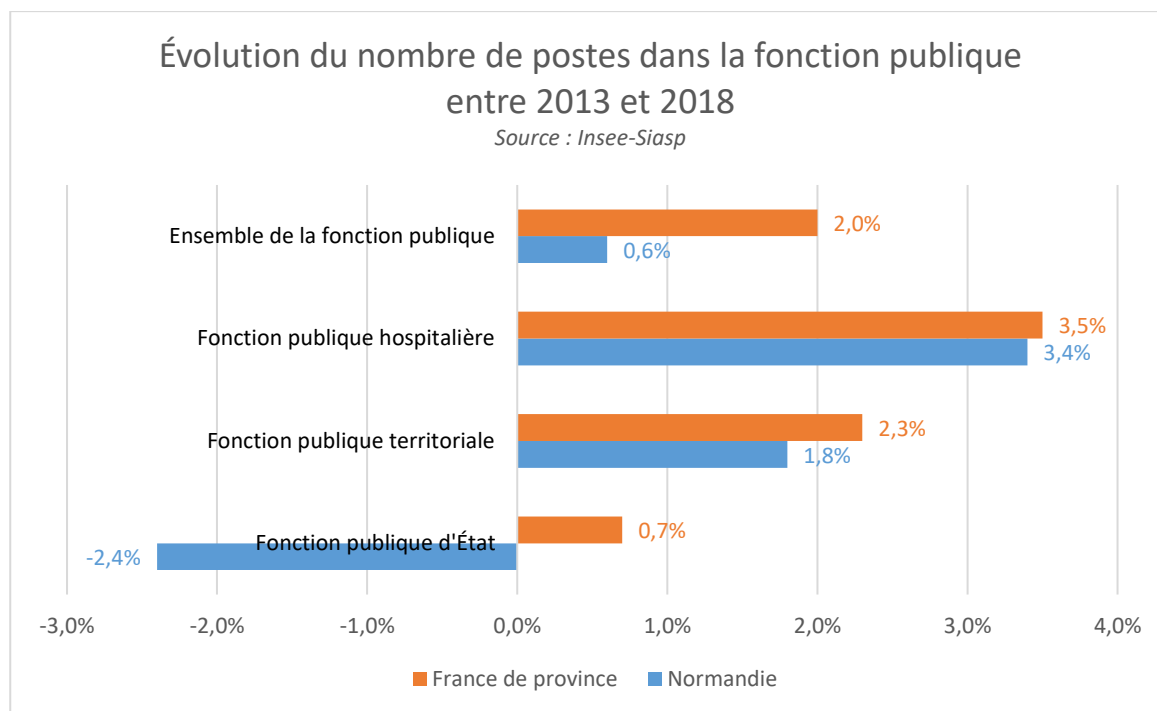
Dans la fonction publique d'État, le nombre de postes diminue en Normandie (- 2,4 %) alors qu'il augmente légèrement dans l'ensemble de la France de province. Cette diminution résulte de la perte de plus d'un cinquième des emplois dans les ministères des affaires sociales, de la santé et du travail, du logement, des transports et du développement durable, mais aussi dans le ministère de la défense, entre 2013 et 2018.

La figure 61 montre que, dans la fonction publique territoriale, l'emploi progresse de 1,8 % en Normandie, un peu moins qu'en France de province (+ 2,3 %). Pour ce versant, c'est au sein des EPCI⁷⁹ que le nombre de postes a le plus augmenté (+ 20 %), une conséquence des lois successives favorisant le transfert de compétences des communes vers ces collectivités. Plus de 4 000 postes ont été créés dans les EPCI entre 2013 et 2018 et sur la même période, plus de 2 000 postes ont été supprimés dans les communes. Dans les Départements, l'emploi diminue (- 1,3 %) alors qu'il progresse pour la Région (+ 4,4 %).

⁷⁹ EPCI : établissement public de coopération intercommunale (exemples : métropole, communauté urbaine, communautés d'agglomération, communauté de communes...)

En Normandie comme en France de province, la fonction publique hospitalière est le versant dont les effectifs augmentent le plus (+ 3,4 %). L'emploi progresse davantage dans les établissements pour personnes âgées (+ 10,2 %) que dans les hôpitaux (+ 2,6 %) et les autres établissements médico-sociaux (+ 4,7 %).

Figure 61



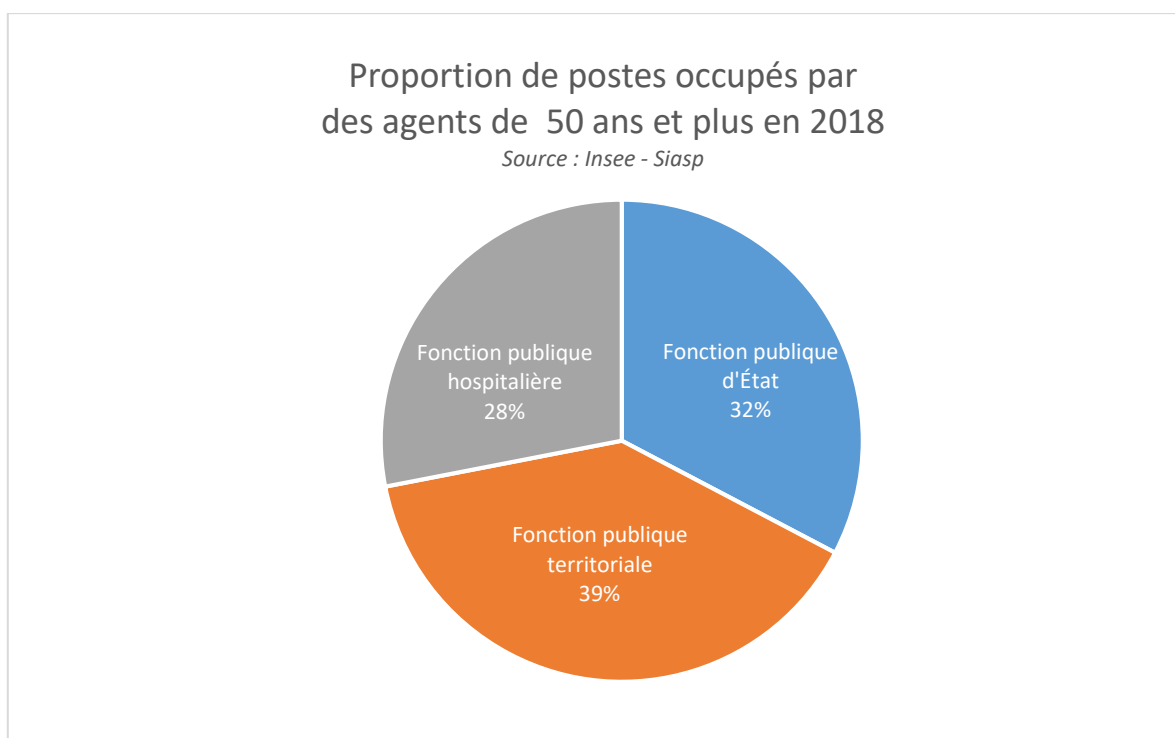
72

Avec **77,8 agents publics pour 1 000 habitants**, la Normandie possède un taux d'administration proche de celui de la France de province (77,2). Les départements de la Seine-Maritime et du Calvados, qui accueillent la préfecture de Région et le siège du Conseil régional, mais également les grandes villes universitaires, sont les mieux dotés avec plus de 80 agents publics pour 1 000 habitants. **L'emploi public progresse dans l'Orne (+ 1,2 %)**, grâce au dynamisme de la fonction publique hospitalière (+ 6,4 %), en raison de sa population plus âgée.

En Normandie, **c'est dans la fonction publique territoriale que la part des agents de 50 ans et plus est la plus élevée** (avec 39 % des effectifs). La Région (49 %) et les Départements (47 %) sont particulièrement concernés. À l'inverse, la fonction publique hospitalière est la plus jeune, avec seulement 28 % de 50 ans et plus. (Figure 62)

En 2018, les deux tiers des salariés de la fonction publique sont des femmes, avec une part sensiblement supérieure en Normandie à celle observée pour l'ensemble de la France de province (67,1 % contre 65,7 %). Le poids plus important de la fonction publique hospitalière en Normandie, versant qui compte le plus de femmes (huit salariés sur dix), explique une partie de cette différence. Mais la part des femmes parmi les agents de la fonction publique d'État et de la fonction publique territoriale est également plus élevée en Normandie qu'en France de province)

Figure 62



Conclusion

Depuis 2016, la population de la Normandie diminue. Après des années de quasi-stagnation de la population, cette diminution arithmétique était attendue dans notre région, comme sur l'ensemble du territoire français et européen à plus ou moins long terme. Le frémissement du solde migratoire normand en 2022 invite à suivre de près cette évolution. Le vieillissement de la population s'accroît.

Le rapport sur la situation de l'économie et de l'emploi au 1^{er} janvier 2017 se concluait sur la possible « amorce » d'une « amélioration de la conjoncture économique en Normandie », « pour la première fois depuis le début de la crise économique » de 2008. Concernant le taux de chômage, la baisse amorcée vers 2015 s'est effectivement poursuivie jusqu'à aujourd'hui, constituant un événement historique, et commun avec le reste de la France. En revanche, la création de valeur ajoutée et le nombre d'emplois ont continué à stagner jusqu'à présent, a contrario de la croissance nationale.

Le nombre de demandeurs d'emploi recule, mais le profil de ces derniers nécessite un accompagnement accru. Compte tenu de la baisse du nombre de jeunes actifs, la tension de recrutement va s'accroître sur plusieurs métiers déjà identifiés, bien que la Normandie ne soit pas la plus durement touchée en la matière.

« L'impact du Brexit sur l'économie normande » constituait un « réel sujet de préoccupation » dans la conclusion du rapport de 2017. Un autre événement majeur, la pandémie de Covid-19, a lui aussi suscité beaucoup d'inquiétude à partir de 2020. Ces deux événements ont été fortement accompagnés par la puissance publique. Après une période d'adaptation et de soutien financier public, on constate aujourd'hui que ni le Brexit, ni la pandémie de Covid-19 n'ont durablement bouleversé l'économie normande. Celle-ci confirme sa spécificité agricole, et sa filière pêche est reconnue. La Normandie est une ancienne région industrielle. L'emploi y repose toujours beaucoup sur l'industrie, mais dans des activités à faible valeur ajoutée. La construction maintient son importance en Normandie. Le secteur tertiaire comporte des secteurs forts, comme le commerce maritime et la fonction publique. Mais il est marqué en Normandie par l'atonie des services marchands, notamment ceux à haute valeur ajoutée, ce qui la tient à l'écart d'une dynamique de croissance économique. Les indicateurs sociaux normands sont légèrement inférieurs à la moyenne française, mais la pauvreté y est moins fréquente et moins intense qu'au niveau national.

Globalement, la situation socio-économique de la Normandie paraît moins bonne que la moyenne nationale, avec un décrochage installé depuis la décennie 2000, et particulièrement depuis la crise de 2008. Cet écart n'est pas abyssal et la Normandie partage avec les quatre autres régions limitrophes de l'Île-de-France (Hauts-de-France, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire) de nombreuses caractéristiques communes : une population qui diminue et qui vieillit rapidement, un PIB et un nombre d'emplois plutôt faibles, un secteur industriel important mais peu dynamique, et une faible proportion de services marchands à haute valeur ajoutée. Un des facteurs décisifs pour inverser cette tendance

semble celui de l'attractivité du territoire normand vis-à-vis du reste de la population des autres régions.

Enfin, ce rapport aborde à la marge le volet environnemental. Or le dérèglement climatique et la chute de la biodiversité vont avoir, dans les mêmes délais de projection, des conséquences certaines mais encore difficiles à traduire en chiffres sur l'économie et la démographie régionales. Cette « situation de l'économie et de l'emploi » gagnerait d'ailleurs à s'étoffer d'autres indicateurs pour donner un niveau de connaissance exhaustif du territoire normand (mobilités, qualité de vie, développement humain, innovation-recherche...).

Pour conclure, le panorama dressé dans ce rapport met en évidence plusieurs problématiques qui pourraient être approfondies par des travaux du CESER dans la prochaine mandature 2024-2030 pour accompagner les choix politiques. Ce panorama est un constat, et non une fatalité. Il vise à donner aux décideurs d'échelon régional et national les éléments d'éclairage pour mener la politique voulue en connaissance de cause. La Normandie du futur demeure en construction.

La situation de l'économie et de l'emploi en Normandie

Au 1^{er} janvier 2023



Six ans après la première « situation de l'économie et de l'emploi » dressée par le CESER pour la Normandie réunifiée, cette nouvelle situation publiée en 2023 présente plusieurs évolutions notables. Ainsi, la population normande amorce sa diminution et son taux de chômage connaît une baisse historique.

Cette synthèse socio-économique de notre territoire régional se veut également un outil d'aide à la réflexion et à la décision.

Octobre 2023

Présenté par Philippe Legrain
Avec le concours de Claire Coulibaly
Crédit couverture : Adobe Stock
ISBN : 978-2-492245-16-9
Ne peut être vendu



CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

Caen Abbaye-aux-Dames - CS 50523 - 14035 CAEN Cedex 1 | 02 31 06 98 90

Rouen 5 rue Schuman - CS 21129 - 76174 ROUEN Cedex | 02 35 52 56 30

ceser.normandie.fr